

Indépendant ou en Club, la FFACCC est à vos côtés



F. F. A. C. C. C.

Fédération Française des Associations et Clubs de Camping-Cars



Vadrouille en camping-car



Septembre 2018 - n°52



Affiliée à la Fédération Internationale
des Clubs de Motorhomes

Sommaire

Fédération

Le mot du Président	3
Organigramme de la FFACCC	5
Liste des associations et clubs.....	7

Actualité

Entraide aux voyages.....	13
---------------------------	----

Sorties

Sur la route des saveurs et des senteurs	15
Forum des voyages UCCF.....	19
Réveillons Saint Sylvestre 2018 AOCC	26
Séjour à Agay.....	28
Festival des cerfs-volants à Berck sur Mer	31
La Foire Médiévale à Peyrolles en Provence.....	34
Tour de France des lieux insolites	39
Armada 2019	45

Comptes rendus

Assemblée Générale Digne les Bains.....	50
CA à Doussard.....	53
Assemblée Générale de l'UCCF à Pradelles.....	59
Festival de Confolens.....	63
En Pays Cathare.....	69
Les grandes marées en Charente Maritime.....	75
Compte rendu de l'A.G.O.	81
Festival d'Abrivado.....	87
41ème Euro CC à Avignon.....	91
Article de la Provence.....	96
Souvenir en DVD Euro CC.....	98
Compte rendu en Biélorussie.....	99

Informations

Article Forum Meillant.....	105
Nouveautés 2018 code de la route	107
Aire de services à Thouars.....	109
Aire de services de Laragne Monteglin	111
Aire de services de La Clappe.....	112
Conditions de vente.....	113
Sorties des clubs 2018.....	114

A qui s'adresser ? Fédération : vos interlocuteurs

• SECRÉTARIAT

Renseignements, demandes d'adhésions, compléments voyages
Numéro VERT : 0800 800 158 - E-mail : seccr.ffaccc@orange.fr
Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 15h.

• PRÉSIDENT

Alain Clavier - Tél. : 06 16 28 72 08 - E-mail : persoclavier@yahoo.fr

• ENTRAIDE VOYAGES

Renseignements voyages, inscriptions Secrétariat FFACCC à Paris
Clairette Couturier - Tél. : 06 12 42 30 84 - E-mail : clairette.couturier@orange.fr

• PROTECTION JURIDIQUE

Géralde Martin - Tél. : 04 67 81 87 45 - E-mail : protection.juridique@ffaccc.fr

• RÉDACTION VADROUILLE

Claudine Cousin - Tél. : 06 79 20 59 95 - E-mail : claudine.cousin1@free.fr

• SALON DU BOURGET

Jean-Claude Mouffle - Tél. : 06 59 84 83 08 - E-mail : ffaccc.salon@orange.fr



VADROUILLE EN CAMPING-CAR N°52

Édité par : EDITIONS DYK - 12, avenue du 8 Mai 1945

95200 Sarcelles - Tél. : 01 39 91 87 88

Directeur de la publication : Yves CHEMAMA

Conception et réalisation : Eric DUFOUR

Impression : Graficas Print

Rédaction : Fédération Française des Associations

et Clubs de Camping-Cars

Claudine COUSIN

3 rue Danton - 92240 MALAKOFF

Numéro VERT : 0800 800 158

Internet : www.ffaccc.fr

Facebook : <https://www.facebook.com/ffaccc/>



Immatriculation agence de voyages N° IM 075100284

Assurance : MACIF N° 15195976



Chers Amis Camping-Caristes.

Ouah !!! Quelle belle manifestation ! Quel bel exemple de convivialité, d'amitié et de rencontres.

Des échanges entre camping-caristes venus de neuf pays différents, majoritairement d'Europe, et quelques uns extérieurs à l'Europe.

Cette belle réussite nous la devons d'abord à vous, adhérents de la FFACCC. Votre participation a apporté un énorme soleil dans le cœur des organisateurs et de tous les bénévoles.

Je voudrais une nouvelle fois vous remercier tous, et tout particulièrement en votre nom, les équipes de Bénévoles. Que de nuits d'insomnie ! Depuis plus de deux ans, nos responsables : Claude GUET comme coordinateur, Jean Pierre et Michèle RUELLÉ responsables de l'administratif, ont œuvré à la réalisation de cet EURO CC afin qu'il soit ce qu'il a été : une réussite.

Dans mes remerciements je n'oublierai pas les bénévoles du CCCRA et de l'UCCFF qui n'ont pas compté leur temps pour que vous soyez accueillis sans problème et que vous profitiez pleinement des prolongations : découvertes touristiques des paysages magnifiques et variés de cette région riche de son passé historique.

Un seul regret : celui que l'ensemble des Clubs de notre Fédération ne soit pas présent. Pourtant c'était bien la grande fête de notre Fédération, en France, au sein de notre belle Provence.

Enfin, j'aurai une pensée toute particulière pour TOUS NOS AMIS qui pour cause de maladie n'ont pas pu être de la fête. Je leur souhaite un prompt rétablissement en espérant les revoir bien vite dans nos sorties.

Je termine en vous donnant rendez-vous :

• **Au SALON DU BOURGET du 29 Septembre au 7 Octobre 2018 : Hall 2, Stand 2b (après le Commissariat général du salon).**

• **Au FORUM des VOYAGES du 9 au 13 Novembre 2018**, qui cette année se tiendra à **AVOINE (37), proche de Chinon**. Il sera suivi de prolongation afin de nous permettre de découvrir cette superbe région. Je suis sûr que nos amis de l'UCCF mettront tout en œuvre pour vous accueillir comme il se doit.

Première information dans ce numéro.

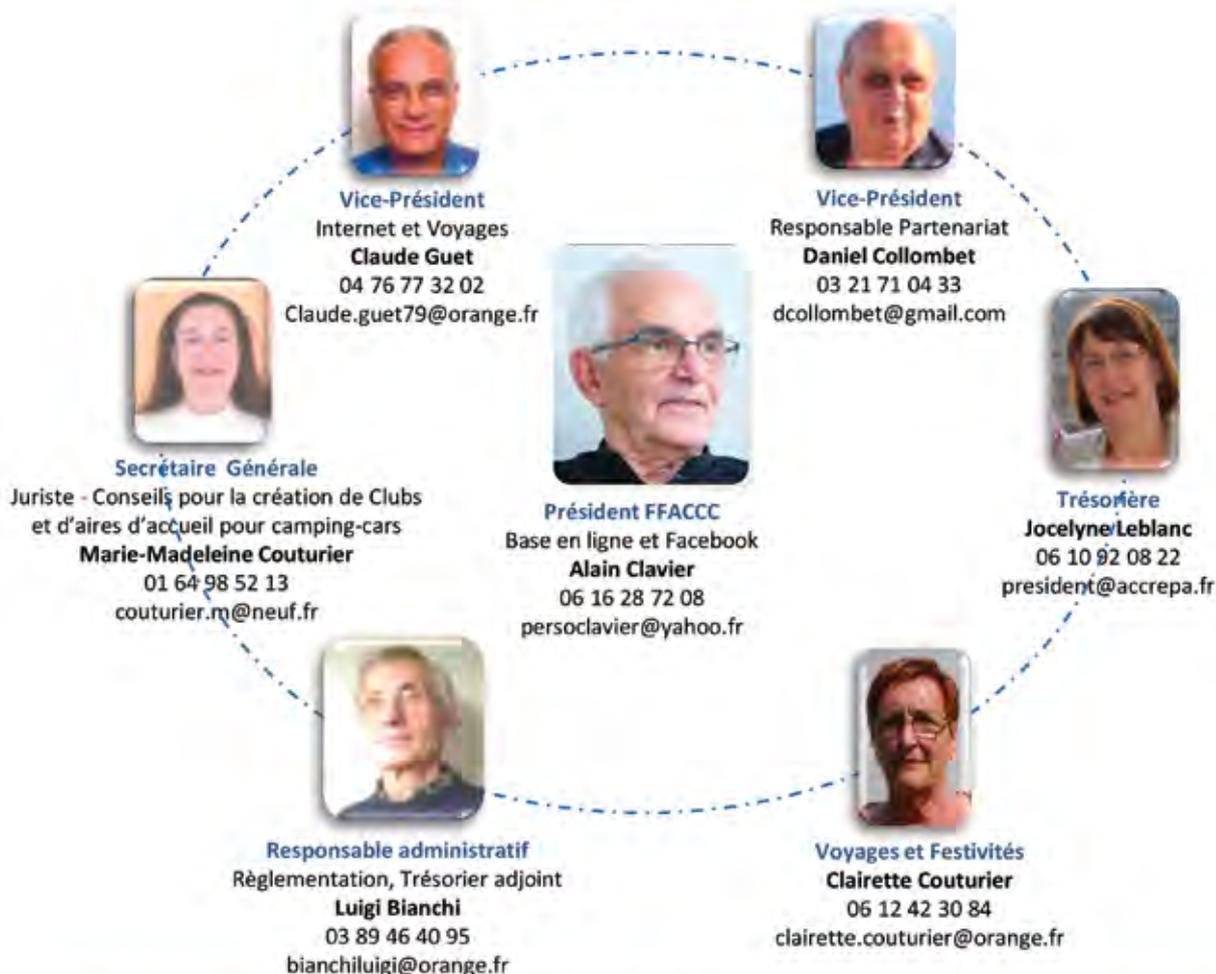
Même si vous n'avez pas l'intention de voyager avec des professionnels, venez chercher des idées, partager l'expérience d'adhérents ayant fait des voyages de rêves. Ce Forum est le vôtre je vous y attend nombreux.

Bien amicalement.

Alain CLAVIER
Président de la FFACCC

Organigramme de la FFACCC

Comité exécutif



Composition du Conseil d'Administration

Les 7 membres du Comité Exécutif + les 29 Présidents de Clubs + les 3 chargés de mission ci-dessous



Salon du Bourget
Jean-Claude MOUFFLE
06 59 84 83 08
ffacc.salon@orange.fr



Protection Juridique
Géralde Martin
04 67 81 87 45
protection.juridique@ffacc.fr



Rédaction Vadrouille
Claudine Cousin
06 79 20 59 95
claudine.cous1@free.fr

Secrétaire FFACCC



Nathalie Weisselin
0800 800 158
secr.ffacc@orange.fr

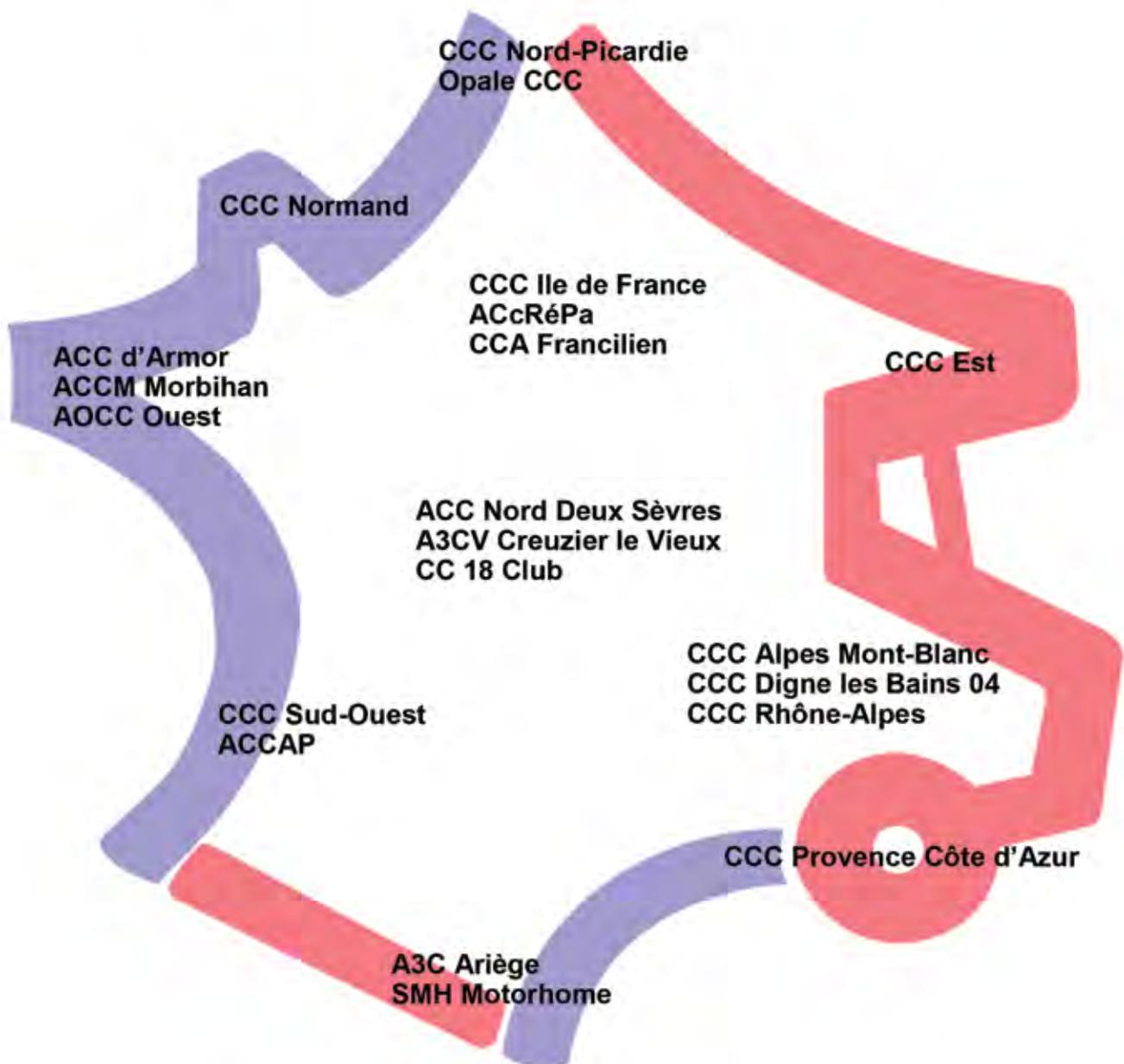
Liste des Associations et Clubs Membres de la FFACCC

CLUBS	PRESIDENTS	COORDONNEES
A3C Ariège Camping-Car Club	Christian DELRIEU 4, rue Salvador Allende 09400 TARASCON S/ARIEGE	ClubA3c@ariegecampingcarclub.com 06 87 75 91 74 05.61.05.92.08
A3CV Amicale Camping-Cariste de Creuzier le Vieux	Thierry GIRARD 48, rue de Cusset 03200 LE VERNET	girardthierry03@sfr.fr 06.08.97.46.28
ACC d'ARMOR Amicale Camping-Caristes d'Armor	Yvon QUINIOU 7, pont du Châtel 29260 PLOUIDER	quiniouyvon@gmail.com 07.68.30.76.73 02.98.25.44.21
ACCAP Association Camping-car Atlantique Pyrénées	Daniel DRAUT 12, le Port du Mas 33230 ABZAC	daniel.draut@gmail.com 06.09.90.73.73 05.57.69.74.90
A.C.C.M Association Camping-Car Morbihan	Joël BOUTIER 20, rue Belle Aurore 56150 BAUD	boutierj@orange.fr 06.75.20.83.66 02.97.39.10.52
A C C N D S Association Camping-Cars du Nord Deux Sèvres	Clairette COUTURIER Espace Club Michel Olivier 5, rue Denfert-Rochereau 79100 THOUARS	clairette.couturier@orange.fr 06.12.42.30.84
ACcRéPa Association Camping-cariste Région Parisienne	Jocelyne LEBLANC 2, rue Saint Philibert 91220 LE PLESSIS-PATE	president@accrepa.fr 06.10.92.08.22 01.60.84.29.75
AOCC Association Ouest Camping-Car	Alain LEROUX 28 rue Championnat 35580 GUICHEN	aocc-asso@orange.fr 02.99.57.09.34
Autostar Autostar Club	Antoine MOREAU Secrétariat Christine MARREC ZI du Launay 22800 Saint BRANDAN	autostar.club@wanadoo.fr 02.96.79.60.35
C.C 18.Club Camping-Car 18 Club	Fernand ROZIAU 1192, rue des Grands Villages 18200 Saint AMAND MONTROND	cc18c.sam@gmail.com 06.75.54.31.05 02.48.96.49.45
C.C.A Camping-Car Association	Michel DOUCHIN 16, Clos Blain 45450 FAY AUX LOGES	michelcca@orange.fr 06.31.84.40.09 02.38.44.08.85
C.C.C A.M.B Camping-Car-Club Alpes Mont Blanc	Roger MARIN-PACHE 279, route du Chef Lieu 74150 SALES	rogersmp74@yahoo.fr 06.08.05.35.58 04.50.64.88.28
CCC DIGNE LES BAINS 04 Camping-Car Club de Digne les Bains	Daniel RICHAUD 9bis, boulevard Soustre 04000 DIGNE les BAINS	cccdignelesbains.04@orange.fr 06.76.57.95.00
CCC EST Camping-Car-Club Est	André GRUNEWALD 11 A, rue du Canonier Corré 67310 WASELONNE	cccest.andre@gmail.com 06.30.99.18.51 03.88.87.01.70

Liste des Associations et Clubs Membres de la FFACCC

CLUBS	PRESIDENTS	COORDONNEES
CCC Ile de France Camping-Car Club Ile de France	Jean-Jacques MICHEL 84, rue de Ponthierry 77310 BOISSISE LE ROI	contact@ccc-iledefrance.com 01.60.68.16.77
CCC IPA France Camping-Car-Club Police France	Pierre SUSZEK 8, allée Clément Ader 60260 LAMORLAYE	cnccampingcars@ipafrance.org 06.09.66.21.54 03.44.21.21.16
CCC NORMAND Camping-Car-Club Normand	Didier MESSE 2, résidence les Eglantiers 27400 HEUDEBOUVILLE	evelyne.messe@wanadoo.fr 06.81.64.21.36 02.32.40.74.87
CCC Nord Picardie Camping-Car-Club Nord-Picardie	Daniel COLLOMBET Maison des Sociétés 16, rue Aristide Briand 62000 ARRAS	president@cccnp.fr 06.95.77.98.07 03.21.71.04.33
C.C.C PCA Camping-Car-Club Provence Côte d'Azur	Christian CASTEL 436 rue du Général Weygand 83220 LE PRADET	castelchristian@hotmail.com 06.09.07.54.74 04.94.65.78.53
C.C.C. R.A Camping-Car-Club Rhône Alpes	Bernard DEPIERRE 66 bis rue Deleuvre 69004 LYON	president@cccra.fr 06.08.65.03.60
CCC SO Camping-Car-Club Sud-Ouest	Gabrielle LEVASSEUR 48, chemin des Templiers 24650 CHANCELADE	jean-paul.levasseur0053@orange.fr 06.37.51.30.22 05.53.07.65.83
Club DETHLEFFS France	Suzanne MATHIAUD 2, rue de la Tuilerie 03190 VENAS	club@dethleffs.fr 06.07.70.46.90 04.70.06.83.87
L'Escapade CCC L'Escapade Camping-Car Club	Michel GEORGET 7, impasse de la Rose des Vents Domaine de Kercouédo 56640 ARZON	georget.mm@orange.fr 02.97.53.68.03
HEXAGONE Amicale Camping Cariste	Patrick MOURRAUT 6, rue de la Fosse Malard 22800 QUINTIN	mourraut.patrick@orange.fr 06.84.46.63.04
ITINEO Le Club	Michel BRUNEAUX 2bis, rue du Lieutenant Lecomte 78510 TRIEL SUR SEINE	president.clubitineo@gmail.com 01.83.57.57.70
Les MIGRATEURS	Roland ROUSSEAU 27, rue Jean Jaurès 33230 ST MEDARD DE GUIZIERES	rousseau_roland@sfr.fr 06.07.99.29.49
O.3.C Opale Camping-Car-Club	Annie ROUSSEL 216, route de Gravelines 62100 CALAIS	O3C@outlook.fr 03.21.97.56.76
SMH Sud Motorhome	Claude MAGGIONI 29, Lotissement des Rosiers 65460 BAZET	cl.mag@sfr.fr 06.11.67.45.10 05.62.33.32.39
UCCF Union des Camping-Caristes de France	Jean-Pierre RUELLÉ 268 avenue Général de Gaulle 30330 CONNAUX	jpm.ruelle@icloud.com 07.68.66.01.13 04.66.90.14.21

Implantation des Associations et Clubs



CLUBS NATIONAUX	CLUBS DE MARQUES
CCC IPA France	Autostar Club
L'Escapade CCC	Club Dethleffs France
HEXAGONE	Itinéo le Club
Les Migrateurs	
U.C.C.F.	

Entraide aux voyages

Le complément voyages

LISTE ACTUELLE DES COMPLÉMENTS DISPONIBLES

AUTRICHE	CROATIE	POLOGNE
BULGARIE	MAROC	TUNISIE
ECOSSE	HONGRIE	SLOVENIE
ESPAGNE	NORVÈGE	IRLANDE
GRÈCE	PORTUGAL	PAYS BALTES
ISLANDE	SARDAIGNE	TURQUIE
ROUMANIE	SICILE	

Ces compléments ont pour seul but d'aider les adhérents de la FFACCC et ils sont mis à jour avec les renseignements que certains nous adressent.

Vous pouvez aussi nous envoyer les renseignements sur les pays que vous avez visités.

Nous remercions tous ceux qui l'ont déjà fait.



POUR OBTENIR CES FICHES VOYAGES, VEUILLEZ RETOURNER LE DOCUMENT ACCOMPAGNÉ DE 5 TIMBRES, AU TARIF NORMAL EN VIGUEUR, PAR FICHE DEMANDÉE.

Par courrier à :

FFACCC

3 rue Danton

92240 MALAKOFF

Ou par mail : secr.ffaccc@orange.fr (gratuit)

DEMANDE DE COMPLEMENT VOYAGES

Vadrouille septembre 2018

NOM : Je désire obtenir les fiches suivantes :

PRÉNOM :

CLUB :

N° D'ADHÉRENT :

ADRESSE :

.....

C.P. et VILLE :

BULLETIN D'INSCRIPTION

ALPES DE HAUTE
PROVENCE
TOURISME



Les voyages ou sorties du club sont établis conformément aux réglementations liées à l'immatriculation Voyages et Séjours de la F.F.A.C.C.C. Pour pouvoir participer, il faut être membre de la FFACCC 2018.

Intitulé : SEJOUR CAMPING CARISTES SUR LA ROUTE DES SAVEURS ET DES SENTEURS

Dates du séjour : du dimanche 14 octobre 2018 au samedi 20 octobre 2018

Nom et Prénom des organisateurs : CAMPING CAR CLUB de DIGNE LES BAINS - 04

Clôture des inscriptions : 1^{er} octobre 2018* ; nombre de places limité à 30 équipages

Participants :

Monsieur : Prénom :
Madame : Prénom :
Email : Tel portable :
Autres personnes :
Adresse :
CP : Ville :
N° adhérent FFACCC Club FFACCC :
Longueur C.C. : N° Minéralogique :

Sont inclus dans le prix : (Le détail des prestations comprises dans le prix est indiqué dans le programme de la sortie)

Ne sont pas inclus dans le prix : (les options, les frais personnels, les frais de carburant, les repas et visites non mentionnés dans le programme, les assurances « annulation et rapatriement » etc.)

Options : (à régler sur place)

Visite guidée Artemisia Museum (1h30) – base 15 personnes maximum : 5 € / personne
Atelier du Parfumeur (2h) – base 40 personnes maximum : 36 € / personne
Conférence plantes bien être (2h) – en cas de pluie – 20 personnes maximum : 15 € / personne
Mini-croisière avec « La Perle du Verdon » (1h30) : 8,50 € / personne
Formule Spa Découverte aux Thermes de Gréoux-les-Bains (1h30) : 58,50 € / personne

Prix Séjour : 129,90 € / personne

Frais de dossier : 8 € / personne

Nombre de personnes :

Prix total : €

Paiement : Le chèque de paiement doit être libellé à l'ordre du **Camping Car Club de Digne les Bains** et parvenir à l'organisateur (adresse ci-dessous) au plus tard le **15 septembre 2018**

Camping Car Club de Digne les Bains – 9 bis Boulevard Soustre 04000 DIGNE LES BAINS

Tél. 06.76.57.95.00 – email : ccdignelesbains_04@orange.fr

Les conditions générales et particulières de vente figurent au verso de ce document ou à l'adresse suivante : <http://bit.ly/cgv04>

Je soussigné M ou Mme agissant pour moi-même et (ou) pour le compte des personnes inscrites :

Certifie avoir pris connaissance des conditions générales et particulières ainsi que du programme réputé comme faisant partie intégrante du contrat.

Date et signature de l'adhérent

(cachet du club et signature)

(Un double est à retourner à l'adhérent)

* Les organisateurs se réservent le droit d'annuler le séjour si le nombre d'inscriptions est inférieur à 30 équipages

Association d'utilisateurs de camping-cars, régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 déclarée à la préfecture des Alpes de Haute-Provence le 30 juillet 2008

Association bénéficiaire de l'immatriculation voyage de la FFACCC N°IM075100284 / Assurance Allianz N°45413848

Siège social : 3, rue Danton 92240 MALAKOFF

Téléphone : 0800 800 158 E. mail : sec.ffaccc@orange.fr

Séjour camping-caristes sur la Route des Saveurs & Senteurs

Dans les Alpes de Haute-Provence, du 14 au 20 octobre 2018



Dimanche 14 octobre 2018 :

- 14h00 : accueil des équipages à **Mane**
 - 15h00 : **visite guidée du Château de Sauvan**
 - 17h30 : accueil des équipages à **Forcalquier**
- Dîner et nuitée en autonomie*

Lundi 15 octobre 2018 :

*Visite libre du **marché de Forcalquier** jusqu'à 10h00*

- 10h00 & 11h30 : activités en groupe :
- **visite guidée de Forcalquier**
- **Visite commentée aux Distilleries & Domaines de Provence**

Déjeuner libre

- 14h00 : activités optionnelles (payantes) au **Couvent des Cordeliers**, en groupe, au choix :
- Option 1 **visite guidée d'Artemisia Museum**
- Option 2 **Atelier du Parfumeur**
- Option 3 (en cas de pluie) : **Conférence plantes bien être**

Dîner et nuitée en autonomie

Mardi 16 octobre 2018 :

- 10h00 : accueil des équipages à **Sisteron**
- 10h30 & 14h30 : activités en groupe :
- **visite guidée de Sisteron**
- **visite guidée de la Cathédrale de Sisteron**
- **visite guidée de la citadelle de Sisteron**

Déjeuner libre

- 17h30 : accueil des équipages à **Volonne**
- 20h00 : **Dîner en commun**

Nuit en camping

Mercredi 17 octobre 2018 :

- 10h00 : accueil des équipages à **Digne les Bains**
- 10h30 & 14h30 : activités en groupe :
- **visite commentée de la confiserie « la Boîte à Biscuits »**
- **visite guidée de Digne les Bains**
- **visite commentée du Musée de la Lavande**

Déjeuner libre

- 17h30 : Accueil des équipages à **Peyrus**
- Dîner et nuit en autonomie*

Jeudi 18 octobre 2018 :

- 09h15 & 13h15 : activités en groupe :
- **visite guidée de la manufacture de confitures « les Comtes de Provence »**
- **visite guidée de l'éditeur de parfums « Lothantique »**
- **visite guidée du confiseur « Manon »**

Déjeuner libre

- 15h30 : départ en bus pour la **visite guidée du Monastère de Ganagobie**
- 17h30 : accueil des équipages à **Oraison**

Dîner libre et nuitée en autonomie

Vendredi 19 octobre 2018 :

- 09h15 : Accueil des équipages à **Oraison**
- 10h00 & 11h30 : activités en groupe au choix :
- **visite guidée du confiseur François Doucet**
- **visite guidée de l'entreprise Perl'Amande**

Déjeuner libre

- 15h00 : accueil des équipages à **Manosque**
- 15h30 : **visite guidée de l'Occitane en Provence**
- 17h30 : Accueil des équipages à **Gréoux-les-Bains**

Dîner libre et nuitée en camping

Samedi 20 octobre 2018 :

- 10h00 : accueil des équipages à Gréoux-les-Bains
- 10h30 : **projection du film « Verdon Secret »**
- 12h00 : **Apéritif de clôture**
- 12h30 : **Déjeuner de clôture en commun**
- 14h30 : activités optionnelles (payantes), en groupe, au choix :
- Option 1 **mini-croisière avec « La Perle du Verdon »**
- Option 2 **Formule « Spa Découverte » aux Thermes de Gréoux-les-Bains**

Fin du programme





FORUM DES VOYAGES

Ouvert à tous les camping-caristes

Chaque année, à pareille époque la Fédération Française des Associations et clubs de Camping Cars vous propose le Forum des Voyages.

Cette année l'organisation en a été confiée à l'U.C.C.F. et plus particulièrement à un couple de ses adhérents, Joëlle et Patrick Guionnet « régionaux de l'étape » ! Ils auront le plaisir de vous accueillir dans leur jolie commune d'Avoine.



AVOINE (Indre & Loire) vous ouvrira ses portes du 9 au 13 novembre 2018. La commune fait partie de la Communauté de Communes « CHINON-VIENNE & LOIRE ». Elle se situe dans le « VERON » qui est une particularité tourangelle. Elle se situe entre deux pôles régionaux, le Chinonais et le Bourgueillois. Le « Véron » offre un intérêt particulier aux amateurs de calme, de plein air et de vieilles demeures.

Placé à la limite occidentale de la Touraine, il offre l'aspect d'une presqu'île triangulaire enfoncée tel un coin à la confluence de deux importants cours d'eau : la Vienne & la Loire. AVOINE se situe tout proche de CHINON, très riche en témoignage du passé, avec son château et de SEUILLY, pays de naissance de notre cher François RABELAIS.



Le Forum des voyages ce n'est pas seulement un rassemblement de camping caristes. C'est d'abord et avant tout un moment de rencontres multiples pour préparer son programme de voyages pour l'année suivante.

- Rencontres avec les voyagistes professionnels qui vous proposeront et présenteront leurs catalogues.
- Rencontres avec des camping caristes préférant voyager seuls ou avec des amis et qui vous proposeront leurs parcours, leurs bonnes (ou mauvaises) adresses, leurs astuces.
- Rencontres avec des partenaires de la FFA CCC vous proposant de découvrir leurs produits.
- Et bien sûr rencontres imprévues, inopinées qui font que l'on se sent bien au sein de la FFA CCC, la seule fédération 100% camping cariste.

Une tombola mettra en jeu de très nombreux lots dont des voyages offerts par nos partenaires !

Alors nous vous attendons nombreux, très nombreux du 9 au 13 novembre à Avoine.

Alain CLAVIER
Président de la FFA CCC



FORUM DES VOYAGES

Ouvert à tous les camping-caristes

PROGRAMME DU 9 AU 13 NOVEMBRE 2018

<p>Vendredi 9 novembre 2018 Accueil des équipages au stade d'athlétisme (derrière la Mairie), à partir de 14 H GPS – N 47° 12' 26,3" – E 0° 10' 48,8" L'arrivée se fera vide et plein faits : Aire de services à AVOINE – GPS – N 47° 12' 45" – E 0° 10' 40" Services à CHINON (station essence St Lazare) GPS – N 47° 8' 57,5" – E 0° 14' 14,7"</p>	<p>Samedi 10 novembre 2018 09H – 12H Accueil des équipages 14H – 18H Ouverture Forum des Voyages 18H 30 – Pot de bienvenue offert par la Municipalité d'AVOINE</p>
<p>Dimanche 11 novembre 2018 Cérémonie et remise d'une gerbe au Monument aux Morts. 09H – 12H – Forum des Voyages 14H - 17H 20H – Soirée typique (spécialités régionales et folklore)</p>	<p>Lundi 12 novembre 2018 09H – 12H – Forum des Voyages 14H - 17H 18 H – Tirage de la tombola 20 H – Repas de gala avec orchestre</p>

OPTION PROLONGATION :

Mardi 13 novembre 2018

9 H 30 : Départ pour CHINON avec les C.C. Nous les stationnerons au camping, face au château.

Visite guidée de la ville et de son château

Visite cave et dégustation

Possibilité de passer la nuitée du 13.11.18 au camping de CHINON

Pour tous renseignements s'adresser aux responsables de l'organisation :

Patrick & Joëlle GUIONNET (UCCF) - Tél. 02.47.58.00.92 – Port. 06.07.62.07.62

Courriel : patrick.guionnet@wanadoo.fr

	<p>Et d'autres exposants doivent nous rejoindre.</p>		



INSCRIPTION AU FORUM DES VOYAGES 2018 – Places limitées à 140 équipages

Dates du séjour : 9 au 13 novembre 2018

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 20 OCTOBRE 2018

Organisateurs : F.F.A.C.C.C. - U.C.C.F

PARTICIPANTS :

Nom : _____ Prénom : _____
 Adresse : _____ Ville : _____
 Tél : _____ Mobile : _____ Club FFACCC : _____ N° adhérent : _____
 Longueur camping-car : _____ Poids lourd : oui / non Remorque : oui / non

Inclus dans le séjour : (Le détail des prestations comprises dans le prix est indiqué dans le programme de la sortie)
 Ne sont pas inclus dans le prix : les frais personnels, les frais de carburant, les repas et visites non mentionnés dans le programme, les assurances « annulation & rapatriement », etc...
 Electricité (seulement sur avis médical, forfait 15 € pour un camping-car) oui / non

Prix des sorties :

Chèque : à l'ordre de la FFACCC :

Frais d'organisation	30 € X par équipage.....1.....	soit : 30.....€
Dîner de gala avec orchestre le 12.11.2018	35 € X nb de personnes.....	soit :€
<i>Non adhérent FFACCC (remboursé si adhésion FFACCC)</i>	15 € X par équipage.....1.....	soit :€
	TOTAL	<input style="width: 100px; height: 20px;" type="text"/>

Chèque à l'ordre de l'UCCF :

Électricité (sur avis médical)	15 € X par équipage.....	soit :€
Option 1 :		
Dîner typique du 11.11.2018 (spécialités régionales et folklore)	20 € X par personne.....	soit :€
Option 2 : Prolongation		
Visite du château de CHINON	5,00 € X par personne.....	soit :€
Visite guidée de la ville	7,00 € X par personne.....	soit :€
Visite cave & dégustation	5,00 € X par personne.....	soit :€
	TOTAL	<input style="width: 100px; height: 20px;" type="text"/>

Les voyages et les sorties du club sont établis conformément aux règles liées à l'immatriculation « Voyages & Séjours » de la FFACCC

En cas de désistement justifié, les frais seront remboursés suivant nos conditions générales de vente (voir conditions d'annulation), moins les 30 euros de frais de dossier.

Après le 1^{er} novembre aucun remboursement ne pourra être effectué.

Les conditions générales et particulières de vente figurent dans cette revue.

Je soussigné M ou Mme..... agissant conformément pour moi-même et/ou pour le compte des personnes inscrites :

Certifie avoir pris connaissance des conditions générales et particulières, ainsi que du programme réputé comme faisant partie intégrante du contrat

Accepte l'adhésion au club organisateur en tant que membre de droit pour cette sortie (pour les adhérents des autres clubs FFACCC)

Date & signature :

Bulletin à adresser, accompagné du/des chèque(s) à :

Jean-Pierre RUELLE - Président de l'UCCF - 26B, avenue Général de Gaulle - 30330 CONNAUX

Union des Camping Caristes de France

Association d'utilisateurs de camping-cars, régie par la loi du 1er juillet 1901 déclarée à la Préfecture de Loire atlantique le 28 novembre 1998.

Modification du Siège Social auprès de la préfecture du Gard le 27 avril 2016 : 268 avenue Général de Gaulle - 30330 - CONNAUX

Association bénéficiaire de l'immatriculation voyage de la FFACCC N°IM075100284 / Assurance Macif n° 15195976

Siège social : 3 rue Danton Espace Danton 1er étage 92240 MALAKOFF Téléphone : 0800 800 158 - email : secc.ffaccc@orange.fr

Je propose de présenter un voyage préparé et effectué par nous-mêmes et je remplis la fiche spéciale jointe.

FICHE DE PRESENTATION D'UN VOYAGE
AU FORUM DES VOYAGES D'AVOINE

NOM :PRENOM :

CLUB :

Je propose de présenter un voyage, une sortie, une balade

Titre :

Que j'ai préparé moi même

Et effectué en

J'apporterai :

Carte routière oui/non Albums photos oui/non Guides touristiques oui/non

Je peux présenter un diaporama oui/non

Et j'ai besoin de matériel vidéo oui/non

Autres besoins :

ALe

Signature

Cette fiche est à retourner **avec votre fiche d'inscription** à
Jean-Pierre Ruellé – 268 avenue Général de Gaulle – 30330 – CONNAUX



BULLETIN D'INSCRIPTION A.O.C.C

Les voyages ou sorties du club sont établis conformément aux réglementations liées à l'immatriculation Voyages et Séjours de la F.F.A.C.C.C. Pour pouvoir participer, il faut être membre d'un club de la FFACCC.

Intitulé : Réveillon Saint Sylvestre 2018 à (35390) GRAND-FOUGERAY

Dates du séjour : du 30/12/2018 au 01/01/ 2019

Date limite d'inscription : (dans la limite des places disponibles, maxi 55 C.C) 10 Décembre 2018

Nom et Prénom de l'organisateur : LECOURTOIS SICARD Jacqueline et Christian

Participants : N° adhérent FFACCC..... Club

Monsieur.....Prénom :.....
Madame.....Prénom :.....
Adresse :.....
CP :Ville:.....
Tel fixe :..... Tel Port.....Email :@.....
Longueur véhicule.....Immatriculation.....

Inclus dans le prix : (Le détail des prestations comprises dans le prix est indiqué dans le programme de la sortie)

Non inclus dans le Prix : (les frais personnels, les frais de carburant, les stationnements : parkings ou campings, les repas et visites non mentionnés dans le programme, les assurances « annulation et rapatriement » etc.)

Prix de la Sortie

	Prix par personne	Nb de personnes	TOTAL
Montant de la sortie	105,00 €		
Option Buffet	14,50 €		
Frais de dossier inclus dans le prix 35€	-----	-----	-----
		MONTANT TOTAL	

Paiement : Le chèque de paiement doit être libellé au nom de l' A.O.C.C.

Les conditions générales de vente (dont cas d'annulation) figurent dans la revue du club (3^{ème} de couverture).

Je soussigné M ou Mmeagissant pour moi - même et (ou) pour le compte des personnes inscrites :

Certifie avoir pris connaissance des conditions générales et particulières ainsi que du programme réputé comme faisant partie intégrante du contrat.

Date et signature de l'adhérent

cachet du club

Bulletin à adresser accompagné du chèque à :

LECOURTOIS SICARD Jacqueline-Christian
75 Avenue Claude Rousseau
44250 SAINT BREVIN LES PINS



A.O.C.C

Association d'Utilisateurs Camping-Car

Site web : www.aocc.fr

Email : aocc@orange.fr

2b rue du championnat 35580 GUICHEN Tel. : 02.99.57.08.34



A.O.C.C.

REVEILLON SAINT SYLVESTRE 2018/2019

Du 30/12/2018 au 01/01/2019 à la salle Polyvalente l'Angerais à 35390 GRAND-FOUGERAY

GPS : N 47°43'20.5 W : 01°43'21.2

Parking goudronné autour de la salle polyvalente, commerces à proximité et borne C.C en ville

Située au sud du département d'Ille et Vilaine, à mi-chemin des grandes métropoles Rennes et Nantes et à la croisée des villes de Redon et Châteaubriant, au cœur d'un territoire en plein essor, la commune a su allier histoire et modernité pour être une terre d'accueil.

Riche de son patrimoine et de ses habitants, Grand-Fougeray est un lieu de vie avec ses paysages variés au sein d'une nature généreuse, respectueuse de son environnement. La commune a orienté sa feuille de route vers les citoyens pour faire en sorte que chaque génération de Faulknériennes et Faulknériens garde toute sa place, sans exclusion, au sein d'une collectivité soucieuse de leur bien-être.

Comme d'habitude, merci d'arriver avec les pleins et les vides.

(Merci de respecter les horaires, pas d'accueil entre 12h et 14h)

Cocktail d'accueil et amuses bouches

*

Pressé de foie gras de canard,
volaille et asperges vertes

*

Filet de Bar, mousseline de céleri, beurre homardine

*

Instant détente : limoncello-sorbet citron

*

Suprême de Chapon aux châtaignes, patate douce
et confit raisin-oignons

*

Plateau de fromages affinés
et son mesclun

*

Délice chocolat framboise et farandole de lutins

*

Montbazillac, Bergerac blanc, Bergerac rouge,
Champagnisé brut tradition, eau, café, tisanes

Soupe à l'oignon

Dimanche 30/12/2018

Dès 15 h 30 : Accueil à la salle polyvalente

18 h 30 : Pot de bienvenue

20 h 30 : Animations variées par les
adhérents

Lundi 31/12/2018

Matinée libre ou visite du village

12 h : Apéritif amical

Après-midi libre

20 h : Dîner dansant

0 h : Cotillons

Plus tard, soupe à l'oignon

Mardi 01/01/2019

8 h 30 : Réveil aux croissants

Matinée libre

12 h 30 : Repas-buffet

17 h 30 : Dislocation (nuit possible sur le
parking)

Les inscriptions acceptées dans la limite des places disponibles, sont à faire parvenir dès maintenant et avant le 10 décembre 2018, accompagnées d'un chèque à l'ordre de A.O.C.C. à :

LECOURTOIS SICARD Jacqueline-Christian

75 Avenue Claude Rousseau

44250 SAINT BREVIN LES PINS

Tel : 02 40 39 30 09 Port : 06 81 06 72 50

lecourtois.jacqueline@live.fr

**Lors de votre inscription, chanteurs, musiciens, conteurs et autres animateurs.
Faites-vous connaître. Merci d'avance.**



BULLETIN D'INSCRIPTION

AGAY - SEJOUR AU ROYAL CAMPING

du 14 février au 28 mars 2019

Les voyages ou sorties du club sont établis conformément aux réglementations liées à l'immatriculation Voyages et Séjours de la FFACCC.

Participants du CCC Est : vous possédez déjà votre plaque bleue : **OUI - NON**

Monsieur - Nom / Prénom :
 Madame - Nom / Prénom :
 Adresse :
 Code postal : - Ville :
 N° adht FFACCC : - Club :
 Téléphone fixe : - Portable :
 Adresse E-mail : @
 Immatriculation CC : - Longueur : m.
 Voiture ou remorque : OUI - NON

INSCRIPTION :
 M. DRAUT Régis
 54 place Cardot
 08140 - DOUZY
 Tél : 03 24 26 45 19
 06 16 56 27 92
 E-mail : regis.draut@orange.fr

Participation :

- Réservation d'une semaine par équipage : 12,00 €
- Semaine supplémentaire : 10,00 €
- Adhérents directs à la FFACCC (UCCF) : 10,00 € par semaine et par équipage
- Total : € --> 1^{er} chèque à libeller au nom du CCC Est

Caution restituée à votre arrivée sur site : 30,00 € --> 2^{me} chèque à libeller au nom du CCC Est

Tarif journalier du camping à régler sur place au Royal Camping :

- 1 ou 2 personnes : 14,50 € y compris branchement électrique (6 ampères)
- Personne supplémentaire : 3,00 €
- 1 voiture ou 1 remorque : 3,00 €
- Taxe de séjour : 0,66 € par jour et par personne

Périodes concernées :

Périodes	OUI	NON	Observations éventuelles
Du 14 au 21 février 2019			
Du 21 au 28 février 2019			
Du 28 février au 07 mars 2019			
Du 07 au 14 mars 2019			
Du 14 au 22 mars 2019			
Du 22 au 28 mars 2019			

Ce bulletin et les chèques de règlement doivent parvenir à l'adresse ci-dessus au plus tard le : **31 janvier 2019**

Sont inclus dans la participation : le détail des prestations comprises dans le prix est indiqué dans la présente revue.
Ne sont pas inclus dans le prix : les frais personnels, les frais de carburant, les repas, les visites non mentionnées, etc.
Les conditions générales et particulières de vente figurent dans cette revue.

Je soussigné M. ou Mme agissant pour moi-même et (ou) pour le compte des personnes inscrites, certifie avoir pris connaissance des conditions générales et particulières de vente, ainsi que du programme réputé comme faisant partie intégrante du contrat.

Date et signature de l'adhérent

Camping-Car Club Est

Séjours ouverts à l'ensemble des adhérents de la FFACCC



AGAY - SEJOUR AU ROYAL CAMPING

du 14 février au 28 mars 2019

SÉJOUR OUVERT A TOUS LES ADHÉRENTS FFACCC et FICM.

Adresse : **ROYAL CAMPING - Camp Long**
Rue Marie-Louise Robinson
83530 - AGAY

Coordonnées GPS : **N 43° 25' 12'' - E 06° 51' 25''**

Organisateurs : **Françoise et Patrick Lamarche**
Tél : **03 84 65 56 09 - 06 76 70 73 34**

Inscriptions à adresser à :

M. DRAUT Régis
54 place Cardot
08140 - DOUZY

Tél : **03.24.26.45.19 - 06.16.56.27.92**

E-mail : regis.draut@orange.fr

Participation :

Chèque 01 : Réservation d'une semaine , par équipage : 12,00 €
Semaine supplémentaire : 10,00 €
Adhérent direct à la FFACCC (UCCF), par semaine et par équipage : 10,00 €

Chèque 02 : Caution restituée à votre arrivée sur site : 30,00 €

Ces deux chèques sont à libeller à l'ordre du CCC Est

Tarif journalier du camping - à payer sur site :

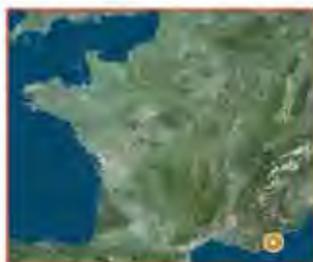
1 ou 2 personnes, avec branchement électrique (6 ampères): 14,50 €
Personne supplémentaire : 3,00 €
1 voiture ou 1 remorque : 3,00 €
Taxe de séjour par jour et par personne : 0,66 €

Le règlement total du séjour s'effectuera le lendemain de l'arrivée.
Aucune confirmation de l'acceptation sera envoyée.
Vous ne serez contactés qu'en cas de mise sur liste d'attente.
En considérant les emplacements disponibles, la durée du séjour est au minimum de : 8 jours (7 nuitées)

PRESTATIONS NON COMPRIS DANS LA PARTICIPATION :

Nous organiserons des départs en bus pour :
Carnaval de Nice : du 16 février au 2 mars 2019
Fête du Citron à Menton : du 16 février au 3 mars 2019
Concernant les réservations pour ces festivités, un bulletin sera envoyé aux équipages concernés.

Possibilité de se rendre également à la Fête du Mimosa à St Raphaël :
dates non connues à l'heure où nous préparons ce document.





33^{ÈME} RENCONTRE INTERNATIONALE DES CERFS-VOLANTS À BERCK SUR MER



Nous vous proposons une sortie du JEUDI 11 AVRIL 15 h 00 au MARDI 16 AVRIL 2019 à 10 h 00.

Des cervolistes venus du monde entier se retrouveront sur la grande plage de Berck ; cette rencontre se terminera comme chaque année par un vol de nuit et un feu d'artifice le samedi soir.

Venez admirer les cerfs-volants géants, les cerfs-volants de sport avec leur méga-teams et chorégraphies aériennes, le jardin du vent, les expositions. Vous pourrez faire profiter les enfants des ateliers de construction de cerfs-volants et d'autres activités.

A la suite de votre séjour à Berck (5 nuits), nous vous remettons une documentation avec les stationnements possibles pour découvrir la région. Chacun pourra donc prolonger à sa guise et en totale individualité ce séjour.

PROGRAMME

JEUDI 11 AVRIL	Accueil à Berck « chez Mireille », chemin Genty à partir de 15 h 00			Pot de bienvenue en plein air vers 19 h00
VENDREDI 12 AVRIL	Découverte de la grande fête des cerfs-volants	Le petit train vous emmènera par groupe de 50 personnes admirer la colonie de phoques de la baie d'Authie dans la journée	A préciser dès que les horaires des marées seront connus.	Vers 19 h 00 apéritif sur le lieu de stationnements en compagnie de la confrérie des harengs côtiers qui nous prépareront les toasts de la mer.
SAMEDI 13 AVRIL	Pour ceux qui aiment marcher, nous vous proposons de vous rendre au marché de Berck- plage le matin.	De 12h00 à 17h30 repas avec animation chez Mireille « lieu de stationnement »	Le petit train touristique nous conduira sur le front de mer à partir de 20 h 00	Vol de nuit, suivi du feu d'artifice. Retour en petit train.
DIMANCHE 14 AVRIL	Journée libre		Rendez-vous selon vos souhaits, au front de mer pour admirer une dernière fois les cerfs-volants, ou au marché de Berck-ville, ou encore concours de pétanque sur place.	
LUNDI 15 AVRIL	Journée au parc d'attractions de Bagatelle de 10 h 00 à 19 h00. Faites un plein de sensations, et venez applaudir le spectacle de magie		Le déplacement se fera en camping- car jusqu'au parking distant d'environ 3 Km, et le repas du midi sera pris au restaurant du parc (inclus dans le prix de la sortie)	Retour chez « Mireille » pour la nuit

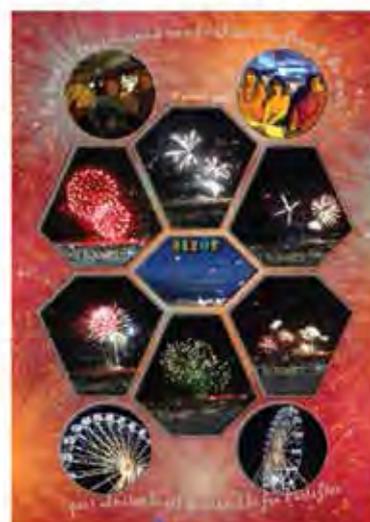
Le séjour se terminera le MARDI avant 10 h 00.

Une documentation pour l'aquarium « Nausicaa » à Boulogne-sur-Mer, sur la Coupole à Helfaut-Wizernes à 5 Km de Saint Omer, et sur le site des deux caps vous sera remis pendant la sortie pour une éventuelle visite en solo.

TARIF

ADULTE	85 € PAR PERSONNE
ENFANT	58 € PAR ENFANT
STATIONNEMENT	30 € PAR CAMPING CAR POUR 5 NUITS

Pot de bienvenue par la Compagnie du hareng



Vol de nuit et feu d'artifice

Vue de la grande roue



Les cerfs volants



Repas dansant



CAMPING-CAR CLUB NORD PICARDIE
Maison des sociétés 16, rue A.Briand 62000 ARRAS
Tél. : 06 95 77 98 07 Email : president@cccnp.fr
BULLETIN D'INSCRIPTION



Les voyages ou sorties du Club sont établis conformément aux réglementations liées à l'Immatriculation Voyages et Séjours de la FFACCC.

Sortie 33^{ème} rencontre des cerfs volants berck sur mer

Du jeudi 11 avril 2019 à 15h00 au mardi 16 avril 2019 à 10h00

Contact : Gilberte et Michel MARSEILLE 100 Rue des Roberts – 62180 Rang du Fliers

Tél .06.74.38.59.64

Participants :

M. : Prénom : Date de naissance: / /

Mme : Prénom : Date de naissance: / /

Adresse :

CP : Ville :

Tél. : Portable : Email :@.....

N° immatriculation de votre C.C. : - Longueur : - 7,00 m ou + 7,00 m

N° adhérent FFACCC.....

C'est ma première sortie avec le club Nord-Picardie : OUI * NON *

J'autorise la diffusion de ma photo sur les supports du Club OUI * NON *

Avez-vous des difficultés à vous déplacer ? : OUI * NON * (* : rayer la mention inutile)

Sont inclus dans le prix : (Les prestations comprises dans le prix sont indiquées dans le programme publié dans ce bulletin).

Ne sont pas inclus dans le prix : les frais personnels, les frais de carburant, les repas et visites non mentionnés dans le programme

Prix global de base : adultes 85,00€ x nombre de personnes ... = €

Enfants moins de 14 ans 58€ x nb = €

Stationnement pour 5 nuits par camping car = 30,00 €

Frais d'organisation et de gestion par camping-car (**non remboursé en cas d'annulation**) = **5,00 €**

Chèque à libeller au nom du CCC Nord-Picardie TOTAL=..... €

Paiements: O Chèque (cocher la case) à joindre à l'envoi de ce bulletin

O Virement (cocher la case) sur le compte IBAN FR57 2004 1010 0516 6209 2S02 661

Bulletin et chèque doivent parvenir à l'adresse du contact ci-

dessus Nombre minimum de CC 25 Maximum 150

Inscription au plus tard le 28 décembre 2018

Conditions générales et particulières : (sont reprises dans les pages de la présente revue)

En cas d'annulation : (voir les conditions générales et particulières figurant dans la présente revue)

Je soussigné M ou Mme agissant pour moi-même et (ou) pour le compte des personnes inscrites, certifie avoir pris connaissance des conditions générales ainsi que du programme réputé comme faisant partie intégrante du contrat.

Date et Signature de l'Adhérent

C.C.C.N.P., le

(Retour d'un double du bulletin à l'adhérent)

Association d'utilisateurs de camping-cars, régie par la loi 1901 déclarée à la préfecture du Pas-de-Calais sous le n° W283000035
 Association bénéficiaire de l'Agrément tourisme de la FFACCC Matricule Voyages N° IM 075 100 284 / Assurance MACIF N° 15195976
 FFACCC 3rue Danton 92240 MALAKOFF - tel : 0800 800 158 - E-mail : secretariat@ffacce.fr

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le Camping-Car Club Nord Picardie pour la gestion de nos membres.

Elles sont conservées pendant 1 an après le non renouvellement de l'adhésion et sont destinées au conseil d'administration et aux organisateurs de sorties.

Conformément à la loi "Informatique & Liberté" demande de modification : => CCCNP : Maison des Sociétés 16 Rue Aristide Briand 62000 ARRAS

Une Idée de Sortie pour 2019 ou autre.

La Foire Médiévale du Roy René à PEYROLLES EN PROVENCE (13860)

Elle se déroule toujours aux environs du 15 Avril. En 2019 ce seront les 13 et 14.

Supers spectacles durant tout le week-end. Vous y verrez le défilé d'ouverture le samedi à 11 h 00 avec le Roy René & sa Princesse en tête suivis de nombreux groupes en habits d'époque, Les Baladins de la Blanche, Les Gueux de VOLONNE, La Gamela Nostra, Le Prince des Dombes, Kallungen, Les Chevaliers du Roy René, Les Noisieux D'Arcanie et bien d'autres encore puisqu'il y a plus de 300 personnages.

Vous assisterez à l'arrivée du Roy René et de son cortège dans la cour du Château et à la bénédiction par le curé du village.

De nombreux spectacles équestres avec tournoi de chevalerie, démonstration de combats, vous admirerez les campements des mercenaires.

Vous aurez la possibilité de vous déguiser en louant des costumes au comité des fêtes pour une somme minime.

Vous pourrez vous restaurer avec le Jambon ou le Cuissot de Toro camarguais cuit à la broche sous vos yeux avec un accompagnement typiquement médiéval, suivi du fromage et du dessert pour 10 à 15€ à La Taverne de Jacouille, des Vilaines, des Philistins ou de la Gargouille.

Saltimbanques, Gueux, Musiciens, Cracheurs de Feu, Échassiers, Jongleurs et autres animeront vos tables et vos journées.

De nombreux commerçants animent les rues du village, vous aurez le choix entre les objets d'époque, les vêtements, glaces, nougats, bijoux.

Monsieur Olivier FREGEAC, Maire, sera heureux de vous recevoir si vous en faites la demande début Janvier. Il mettra à votre disposition pour vos camping-cars, un parking à proximité de la fête. Il suffit de donner le nombre de camping-cars, d'arriver le vendredi soir et de libérer les lieux au plus tard le lundi matin.

Adresse :

**Hôtel de Ville, Place de l'Hôtel de ville, 13860 PEYROLLES EN PROVENCE.
Tél. 04 42 57 89 92**

**Le Président du Camping Car Club de DIGNE LES BAINS 04,
Daniel RICHAUD.**





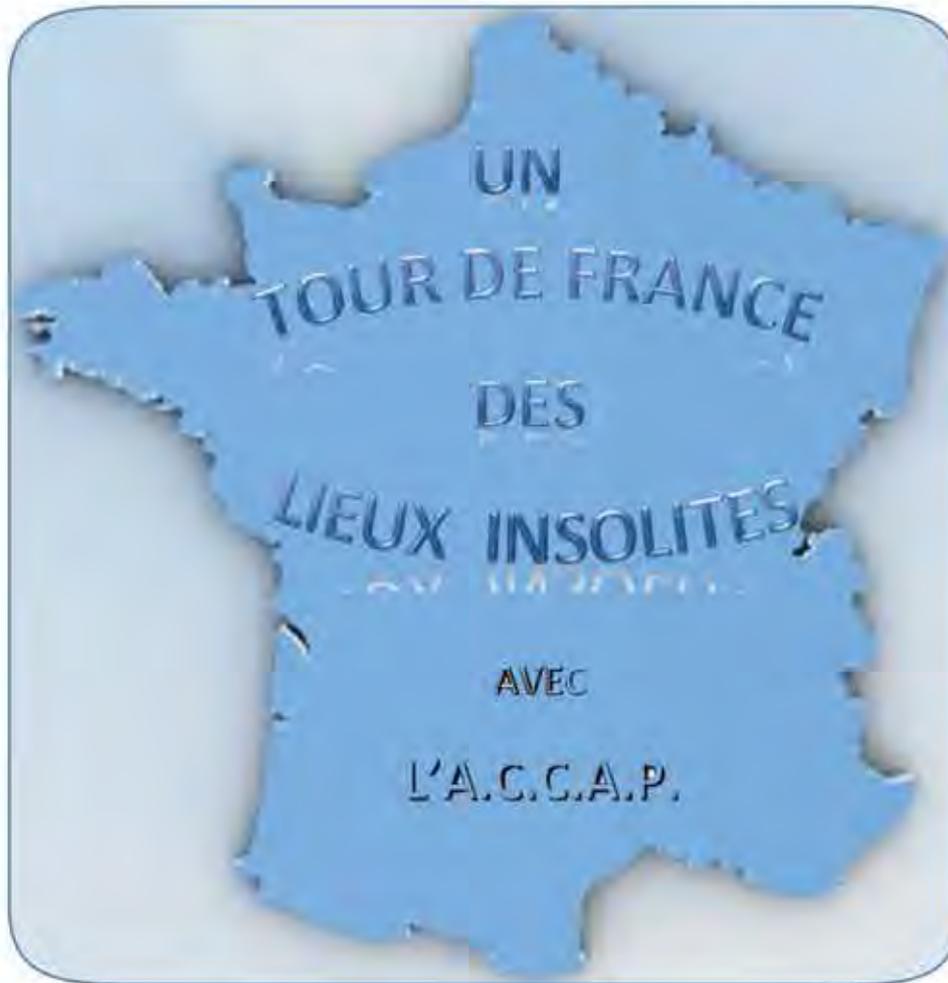


**Sortie ouverte aux
adhérents de la FFACCC**

**Sortie limitée
À 35 Camping-Cars**



Du 28 mai au 28 juin 2019



Nous vous proposons ce Tour de France qui vous fera découvrir quelques sites insolites naturels, mais également industriels, militaires, artisanaux et originaux...

Voici le principe de ce circuit :

- ✓ La matinée sera libre et l'après-midi sera consacrée aux visites (dans la plupart des cas), Le soir une restauration sera prévue.
- ✓ Le lendemain, la journée entière vous sera réservée pour le déplacement d'une étape à l'autre. Ainsi nous passerons 2 nuits à chaque étape, et 14 jours sans conduite.

Ce circuit de 32 jours représente environ 3 400 kms avec une moyenne de 210 km à parcourir sur la journée.

(Étape la + courte = 35 km, étape la + longue = 320 km)

Vous serez libre d'emprunter l'itinéraire de votre choix entre 2 étapes,

le seul impératif sera de se retrouver pour le briefing en soirée.

Rendez-vous le mardi 28 mai 2019

*en début d'après-midi à
Luzenac (dans l'Ariège)*

(Les coordonnées précises du camping vous seront communiquées ultérieurement avec la confirmation de votre inscription, au moment de la clôture de celles-ci)

En fin d'après-midi, présentation du circuit et des équipages suivie d'un pot d'accueil organisé par l'ACCAP. **Nuit au camping**



Mercredi 29 mai :

L'après-midi, nous vous proposons une visite guidée en bus de la plus grande carrière de talc au monde. Le soir, un buffet vous sera proposé,

Nuit au camping

Judi 30 mai :

Déplacement Luzenac – Etang de Thau (Hérault) (210 km)

Nuit sur le site

Vendredi 31 mai :

L'après-midi, rendez-vous est pris sur les bords de l'étang de Thau pour la découverte en bateau d'un domaine ostréicole.

Soirée « fruits de mer ». **Nuit sur le site.**





Samedi 1^{er} juin :

*Déplacement Etang de Thau - Rustrel (Vaucluse) (210 km) **Nuit sur le site.***

Dimanche 2 juin :

L'après-midi, la visite guidée du Colorado Provençal vous permettra de comprendre ces paysages fascinants nés de l'exploitation des carrières d'ocre et de l'érosion.

Le soir, un buffet vous sera proposé. **Nuit sur le site.**

Lundi 3 juin :

*Déplacement Rustrel - Hauterives (Drôme) (220 km) **Nuit au camping***

Mardi 4 juin :

L'après-midi, vous pourrez librement découvrir le Palais Idéal du Facteur Cheval, monument unique au monde, construit sans aucune règle d'architecture, mais reconnu comme Monument Historique au titre de l'art naïf. Le soir le repas est prévu au restaurant. **Nuit au camping.**



Mercredi 5 juin :

*Déplacement Hauterives - Azé (Saône et Loire) (160 km) **Nuit au camping***

Jeudi 6 juin :

L'après-midi, vous débuterez la visite guidée par suivre le cours d'une rivière souterraine, puis vous découvrirez « La Grotte aux 1000 ours » occupée jadis par les ours et les lions des cavernes. Le repas du soir sera pris au restaurant. **Nuit au camping**

Vendredi 7 juin :

*Déplacement Azé - Château de Guédelon (Yonne) (225 km) **Nuit sur le site***

Samedi 8 juin :

L'après-midi, au cours de la visite guidée de ce chantier médiéval, vous découvrirez le défi hors norme qu'une cinquantaine « d'œuvriers » a relevé il y a 20 ans : construire aujourd'hui un château fort « selon les techniques et avec les matériaux » utilisés au Moyen Âge.

Le soir, un repas traiteur vous sera proposé. **Nuit sur le site.**



Dimanche 9 juin :

*Déplacement Château de Guédelon - Les Riceys (Aube) (130 km) **Nuit sur le site***

Lundi 10 juin :

Vous serez accueillis au cœur d'un vignoble de la Champagne.

L'après-midi, vous découvrirez le domaine viticole de notre hôte et pourrez déguster ses champagnes. Le soir un repas vous sera proposé. **Nuit sur le site**

Mardi 11 juin :

*Déplacement Les Riceys - Neufchef (Moselle) (240 km) **Nuit sur le site.***

Mercredi 12 juin :

Le matin, vous visiterez une mine de fer. Un ancien mineur vous expliquera toutes les techniques d'exploitation et vous racontera ses souvenirs et sa propre expérience dans les entrailles de la terre.

L'après-midi, déplacement Neufchef - Veckring (Moselle) (35 km)

Le soir, un repas au restaurant vous sera proposé. **Nuit sur le site.**



Jeudi 13 juin :

Le matin, à bord du « Métro du Hackenberg », vous parcourrez les kilomètres de galerie du plus gros ouvrage de la ligne Maginot.

L'après-midi, déplacement Veckring - Monthermé (Ardennes) (185 km)

Le soir, au bord de la Meuse, repas à l'espagnole (avec, si vous souhaitez le proposer, des spécialités de votre région). **Nuit au camping**

Vendredi 14 juin :

*Déplacement Monthermé - Helfaut (Pas de Calais) (245 km) **Nuit sur le site.***

Samedi 15 juin :

L'après-midi, la visite audio-guidée de la Coupole et du Planétarium vous offrira une immersion dans le passé et un regard neuf sur le présent.

Le soir, un repas au restaurant vous sera proposé. **Nuit sur le site.**



Dimanche 16 juin :

*Déplacement Helfaut - Fécamp (Seine-Maritime) (210 km) **Nuit au camping***

Lundi 17 juin :

Le matin, vous pourrez admirer le Musée des Pêcheries de Fécamp, installé à l'intérieur d'une ancienne sècherie de morue. Le midi une restauration est prévue. L'après-midi, vous profiterez d'une visite guidée du Palais Benedictine, sa distillerie et ses caves. La visite sera suivie d'un cocktail. Le soir, vous dégusterez un « plateau de fruits de mer atlantiques ». **Nuit au camping.**

Mardi 18 juin :

Déplacement Fécamp - Rothéneuf (Ille et Vilaine) (320 km) **Nuit au camping**

Mercredi 19 juin :

L'après-midi, la visite libre des rochers sculptés de Rothéneuf vous est proposée, un chef-d'œuvre unique et exceptionnel. Vous serez captivés par environ 300 sculptures magistrales et magiques inspirées des légendes des Rothéneuf, famille de redoutables et redoutés corsaires.

Le soir, un repas traiteur vous sera proposé et au menu :

« Agneau de pré-salé du Mont St Michel, grillé sur place ». **Nuit au camping**



Jedi 20 juin :

Déplacement Rothéneuf - Brest (Finistère) (240 km) **Nuit sur le site.**

Vendredi 21 juin :

L'après-midi, en visitant les différents pavillons du Parc Océanopolis de Brest, Vous pourrez ainsi vous familiariser avec le monde marin. En fin d'après-midi, vous embarquerez pour une promenade sur la rade de Brest, et le repas du soir est prévu à bord. **Nuit sur le site.**

Samedi 22 juin :

Déplacement Brest - Saint-Nazaire (Loire-Atlantique) (260 km) **Nuit sur le site.**

Dimanche 23 juin :

Le matin, la visite guidée en bus vous permettra d'entrer au sein des Chantiers Navals et vous pourrez admirer la construction de ces « géants des mers »...

Le midi, une restauration est prévue.

Et l'après-midi vous découvrirez « Escal'Atlantic ».

En fin d'après-midi, déplacement St-Nazaire - St Brévin-Les-Pins (10 km)

Le repas du soir est prévu dans un restaurant. **Nuit au camping.**



Lundi 24 juin :

Déplacement St Brévin-Les-Pins - Port d'Envaux (Charente-Maritime) (235 km) **Nuit sur le site.**



Mardi 25 juin :

Le matin, accompagnés d'un guide vous découvrirez le site des Lapidiales, ancienne carrière de calcaire blanc retravaillée par des sculpteurs.

Déplacement vers le château de Panloy (3 km)

L'après-midi, au cours de la visite guidée vous pourrez admirer ce château, dont l'intérieur et le mobilier sont authentiques, ce château appartenant toujours à la même famille depuis sa construction.

Le repas du soir vous sera proposé au château.

Nuit sur le site.



Mercredi 26 juin :

Déplacement Port d'Envaux - Donzénac (Corrèze) (230 km) **Nuit au camping.**



Jedi 27 juin :

L'après-midi, la visite guidée des Pans de Travassac

Vous offrira un voyage inédit dans la tradition Ardoisière.

Le soir, vous serez conviés au Repas de Clôture

Nuit au camping.

Vendredi 28 juin :

Le temps sera venu de se dire « Au REVOIR » autour d'un café.

(Ce programme est susceptible de subir des modifications compte-tenu de la date de parution dans cette revue)



Un Tour de France de Lieux Insolites



Du 28 mai au 28 juin 2019

Contacts : Norbert et Marie LACHEVRE
7 rue des Capucines – 66350 Toulouges
Mobile : 06.72.90.41.67 Mail : norbert.lachevre@orange.fr

Participants :

Nom..... Prénom (s)..... Date de naissance...../...../.....

Nom..... Prénom (s)..... Date de naissance...../...../.....

Adresse

Code postal..... Ville

Tél Portable..... Mail.....@.....

N° adhérent FFACCC..... Nom du club.....

Longueur du C.C.....m Remorque * : NON / OUI = Long. Tot.m Animaux * : OUI / NON

Tailles T-shirt * : M L XL XXL XXXL // M L XL XXL XXXL

* Entourez la mention choisie

	Prix /pers.	Nbre	Montant
Forfait stationnement camping-car			180 €
Forfait séjour comprenant l'organisation et les visites guidées, les repas, les sorties en bus et en bateau	660 €		
TOTAL A PAYER			

Notre prix comprend :

- Les 19 visites mentionnées sur le programme (visites guidées pour la plupart).
- Les promenades en bus et en bateau mentionnées sur le programme.
- Les 17 repas mentionnés sur le programme.
- Les frais de stationnement des camping-cars (14 nuits en campings, 17 nuits sur des aires privées ou non).

et également quelques surprises ... !!!

Notre prix ne comprend pas :

- Les prestations non mentionnées au programme.
- Les frais de branchement électrique sur les campings.
- Les frais supplémentaires pour la présence d'animaux sur les campings.
- Les pourboires et dépenses personnelles, les frais de carburant et de péage.

Cette sortie est limitée à 35 camping-cars.

Adressez-nous votre inscription accompagnée d'un chèque d'acompte de 300 € à l'ordre de l'A.C.C.A.P.

Les inscriptions seront prises suivant l'ordre d'arrivée des bulletins

(Les inscriptions seront closes dès le nombre de 35 CC atteint)

Le solde devra nous être adressé pour le 15 avril 2019 au plus tard (par chèque à l'ordre de l'A.C.C.A.P.).

Le programme détaillé du circuit, le point de rendez-vous (coordonnées GPS) et toutes les informations utiles vous seront communiqués par mail lors de la clôture des inscriptions.

Je soussigné, agissant pour moi-même et (ou) pour le compte des personnes inscrites,

- 1) Certifie avoir pris connaissance des conditions générales et particulières, ainsi que du programme réputé comme faisant partie intégrante du contrat,
- 2) Accepte l'adhésion au Club Organisateur pour la sortie (pour les adhérents des autres clubs de la F.F.A.C.C.C.)

Date et signature de l'Adhérent

Cachet du club organisateur

.....





Programme Sortie Armada 2019

Du mercredi 12 juin 2019 au lundi 17 juin 2019

Organisée par : Janine DESTREBECQ

229 rue Roger Brico 62180 RANG DU FLIERS

Portable : 06 88 89 40 78 Fixe : 03 21 09 18 33

Email : sorties@ccnp.fr

=+|=+|=+|=+|=+|=+|=+|=+|=+|=



Date limite pour la préinscription : 10 novembre 2018
Sortie ouverte à tous les clubs de la FFACCC limitée à 100 Camping-cars

Mercredi 12 juin 2019 : Accueil des équipages sur le Parking du boudrome 276 Espace Henri Salvador avenue du Dué 76320 Saint-Pierre les Elbeuf à partir de 14 h00. Les pleins et les vides seront réalisés avant de rentrer sur l'aire d'accueil. Aucun déplacement de camping-car pendant la manifestation ne sera toléré.



Jeudi 13 juin Visite des bateaux en exposition au port de Rouen. En option possibilité de découverte de l'ensemble de l'exposition à partir d'une vedette.

Vendredi 14 Juin

Matin

Brocante CC vendez vos accessoires non utilisés,

Marché fermier

Expo de matériels pour CC

Déjeuner libre

Après midi

Départ en bus pour la visite guidée de la ville de Rouen

Dîner libre

21h 00 Spectacle offert par la région

23h 00 Feu d'artifice

Retour aux camping-cars vers minuit.

Samedi 15 juin 2019:

Matinée libre

Repas animé

Dimanche 16 juin 2019

Départ des bateaux horaires des bus en fonction de la marée

Lundi 17 juin 2019 10h00 Fin de la sortie Armada début de la prolongation.



Une première estimation nous amène à **un coût par personne de 126€**. Cette somme pourra être réajustée en fonction des réponses que nous n'avons pas encore reçues de la part des transporteurs et de l'office de tourisme de Rouen. **Un acompte de 50€ par équipage devra parvenir au plus tard le 10 novembre 2018** afin de pouvoir honorer les avances de réservation. Les renseignements définitifs concernant la prolongation vous seront transmis courant mars. En cas de désistement les frais engagés pourraient ne pas être remboursés en application des conditions de vente figurant dans cette publication.



CAMPING-CAR CLUB NORD PICARDIE
Maison des sociétés 16, rue A. Briand 62000 ARRAS
Tél. : 06 95 77 98 07 Email : president@cccnp.fr
BULLETIN de PREINSCRIPTION



Les voyages ou sorties du Club sont établis conformément aux réglementations liées à l'Immatriculation Voyages et Séjours de la FFACCC.

Préinscription Sortie Armada ROUEN 2019
Du mercredi juin 10h00 au lundi 17 au lundi 17 juin 2019 .

Organisateur : Janine DESTREBRCQ 229 rue Roger Brico 62180 RANG DU FLIERS.
 Tél 03 21 09 18 33 port 06 88 89 40 78 Mail: sorties@cccnp.fr

Participants:

M. : Prénom : Date de naissance: / /

Nom de JF de Mme : Prénom : Date de naissance: / /

Adresse :

CP : Ville :

Tél. : Portable : Email : @.....

N° immatriculation de votre C.C. : - Longueur : - 7,00 m ou +
 7,00 m N° adhérent FFACCC.....

C'est ma première sortie avec le club Nord-Picardie : OUI * NON *

J'autorise la diffusion de ma photo sur les supports du Club OUI * NON *

Avez-vous des difficultés à vous déplacer ? : OUI * NON * (* : rayer la mention inutile)

Sont inclus dans le prix : (Les prestations comprises dans le prix sont indiquées dans le programme publié dans ce bulletin).

Ne sont pas inclus dans le prix : (les frais personnels, les frais de carburant, les repas et visites non mentionnés dans le programme,,

Prix :	50,00€ par camping-car	=	50,00 €
	Frais d'inscription non remboursables	=	10,00 €
Chèque libellé au nom du CCC Nord-Picardie	TOTAL	=	60,00 €

Paiements: **Chèque** (cocher la case) à joindre à l'envoi de ce bulletin
 Virement (cocher la case) sur le compte IBAN FR57 2004 1010 0516 6209 2S02 661
 Bulletin et chèque ou copie du virement doivent parvenir à l'adresse de l'organisatrice : indiquée ci-dessus
Nombre minimum de CC 75 avec un maximum de 100

Préinscription à faire parvenir au plus tard le 10 Novembre 2018

Les inscriptions seront prises par ordre d'arrivée (l'inscription à votre club devant être validée)
 Conditions générales et particulières : (sont reprises dans les pages des revues FFACCC)

En cas d'annulation : (voir les conditions générales et particulières figurant dans les revues FFACCC)

Je soussigné M. ou Mme agissant pour moi-même et (ou) pour le compte des personnes inscrites, certifie avoir pris connaissance des conditions générales ainsi que du programme réputé comme faisant partie intégrante du contrat.

Date et Signature de l'Adhérent

C.C.C.N.P., le
 (Retour d'un double du bulletin à l'adhérent)

Association d'utilisateurs de camping-cars, régie par la loi 1901 déclarée à la préfecture du Pas-de-Calais sous le n° W283000035
 Association bénéficiaire de l'Agrément tourisme de la FFACCC Matricule Voyages N° IM 075 100 284 / Assurance MACIF N° 15195976
 FFACCC 3rue Danton 92240 MALAKOFF Tel : 0800 800 158 - mail : secretariat@ffaccc.fr

Programme Prolongation Armada 2019



Du lundi 17 juin 2019 au lundi 24 juin 2019

Organisée par : Jean-Jacques DAVID

38 rue André Vilfroy 80130 FRIVILLE-ESCARBOTIN

Tél 09 73 69 36 37 port 06 70 51 21 54

Email : sorties@ccnp.fr

=+|=+|=+|=+|=+|=+|=+|=+|=+|=



Sortie réservée aux équipages ayant participé à la sortie Armada

Date limite pour la préinscription : 10 novembre 2018

Sortie ouverte à tous les clubs de la FFACCC limitée à 30 Camping-cars

Lundi 17 juin 2019 : Regroupement des équipages en 2 vagues de 15 CC. Le parcours sera le même pour tous mais le premier se déplacera du sud vers le nord et le deuxième du nord vers le sud.

Le lundi étape de transition

Groupe 1 vers le Havre

Groupe 2 vers Saint-Valéry-sur-Somme

Mardi 18 juin

Groupe 1 : Visite du port du Havre en bateau

Groupe 2 : Visite de la cité médiévale de Saint-Valéry-sur-Somme

Mercredi 19 juin

Groupe 1 : Visite de la ville d'Étretat et promenade sur la falaise.

Groupe 2 : Le Tréport : petit tour des 3 villes sœurs et du domaine portuaire.

Jeudi 20 juin

Groupe 1 : Fécamp visite de la Bénédicte et du musée des pêcheries.

Groupe 2 : Visite guidée de la ville de Veule-les-Roses.



Vendredi 21 juin

Groupe 1 : Visite guidée de la ville de Veule-les-Roses.

Groupe 2 : Fécamp visite de la Bénédicte et du musée des pêcheries.

Samedi 22 juin

Groupe 1 : Le Tréport : petit tour des 3 villes sœurs et du domaine portuaire.

Groupe 2 : Visite de la ville d'Étretat et promenade sur la falaise.

Dimanche 23 juin

Groupe 1 : Visite de la cité médiévale de Saint-Valéry-sur-Somme

Groupe 2 : Visite du port du Havre en bateau

Une première estimation nous amène à un coût par personne de 65€

hors repas. Cette somme pourra être réajustée en fonction des réponses que nous n'avons pas encore reçues de la part des transporteurs et de l'office de tourisme de Rouen.

Un acompte de 20€ par équipage devra parvenir au plus tard le 10 novembre 2018 afin de pouvoir honorer les avances de réservation. Les renseignements définitifs concernant la prolongation vous seront transmis courant mars. En cas de désistement les frais engagés pourraient ne pas être remboursés en application des conditions de vente figurant dans les revues de la FFACCC.





CAMPING-CAR CLUB NORD PICARDIE
 Maison des sociétés 16, rue A. Briand 62000 ARRAS
 Tél. : 06 95 77 98 07 Email : president@cccnp.fr



BULLETIN de PREINSCRIPTION

Les voyages ou sorties du Club sont établis conformément aux réglementations liées à l'Immatriculation Voyages et Séjours de la FFACCC.

Préinscription Prolongation Armada ROUEN 2019

Du lundi 17 au lundi 24 juin 2019 .

Organisateur : Jean-Jacques DAVID 38 rue André Vilfroy 80130 FRIVILLE-ESCARBOTIN.

Tél 09 73 69 36 37 port 06 70 51 21 54 Mail: sorties@cccnp.fr

Participants:

M. : Prénom : Date de naissance: / /

Mme : Prénom : Date de naissance: / /

Adresse :

CP : Ville :

Tél. : Portable : Email : @.....

N° immatriculation de votre C.C. : - Longueur : - 7,00 m ou +
 7,00 m N° adhérent FFACCC.....

C'est ma première sortie avec le club Nord-Picardie : OUI * NON *

J'autorise la diffusion de ma photo sur les supports du Club OUI * NON *

Avez-vous des difficultés à vous déplacer ? : OUI * NON * (* : rayer la mention inutile)

Sont inclus dans le prix : (Les prestations comprises dans le prix sont indiquées dans le programme publié dans ce bulletin).

Ne sont pas inclus dans le prix : (les frais personnels, les frais de carburant, les repas et visites non mentionnés dans le programme,,

Prix : 20,00€ par camping-car = 20,00 €

Frais d'inscription non remboursables = 10,00 €

Chèque libellé au nom du CCC Nord-Picardie TOTAL = 30,00 €

Paiements: **Chèque** (cocher la case) à joindre à l'envoi de ce bulletin

Virement (cocher la case) sur le compte IBAN FR57 2004 1010 0516 6209 2S02 661

Bulletin et chèque ou copie du virement doivent parvenir à l'adresse de l'organisatrice : indiquée ci-dessus

Nombre minimum de CC 15 avec un maximum de 30

Préinscription à faire parvenir au plus tard le 10 Novembre 2018

Les inscriptions seront prises par ordre d'arrivée (l'inscription à votre club devant être validée)

Conditions générales et particulières : (sont reprises dans les pages des revues FFACCC)

En cas d'annulation : (voir les conditions générales et particulières figurant dans les revue FFACCC)

Je soussigné M ou Mme agissant pour moi-même et (ou) pour le compte des personnes inscrites, certifie avoir pris connaissance des conditions générales ainsi que du programme réputé comme faisant partie intégrante du contrat.

Date et Signature de l'Adhérent

C.C.C.N.P., le

(Retour d'un double du bulletin à l'adhérent)

Compte Rendu de L'Assemblée Générale 2018

CAMPING CAR CLUB DE DIGNE LES BAINS 04

Cette année elle a eu lieu les 13 & 14 Janvier à FORCALQUIER (04) à L'ESPACE BONNE FONTAINE, une salle de spectacle extraordinaire que l'ex Député-Maire Monsieur Christophe CASTANER nous avait mis à disposition gratuitement et suite à sa nomination de Ministre son successeur, Monsieur Gérard AVRIL, l'a pérennisé.

Samedi matin à partir de 9h réception des camping-cars sur le grand parking qui se trouve juste en dessous de la salle.

L'après-midi visite de la ville avec Sabrina, guide de pays, qui nous a fait passer par le Couvent des Cordeliers, les ruelles et la porte Mary, les Fontaines, la Citadelle et le magnifique Carillon qui vient d'être rénové et qui sera inauguré pour Pâques. Nous avons fini à la Cathédrale où nous avons vu une très jolie crèche.

La soirée a commencé avec un petit apéritif club, un repas à l'espagnole et notre ami Elio nous a animé la fin de soirée super sympa.

Dimanche matin, café, thé, biscuits attendaient les adhérents et le président de la FFACCC. Monsieur Alain CLAVIER arriva avec son épouse Suzanne et nous fûmes très heureux de l'accueillir. Ce fut un honneur pour nous de l'avoir à nos côtés.

9h30 Début de L'Assemblée Générale avec 40 adhérents présents et 21 pouvoirs sur 77 inscrits en 2017. Le président Daniel RICHAUD, remercia le Président Alain CLAVIER pour sa participation à cette journée, présenta ses vœux à tous et demanda une minute de silence pour les décès de Gilbert D'ALESSANDRI en Février et pour l'ex trésorière Lydia PAULIAN partie le jour de Noël. Ensuite il fit le rapport moral en donnant le micro à Alain CLAVIER pour le compte rendu des 2 réunions FFACCC. Il fut aussi question des 10 ans du club les 6, 7 et 8 Juillet à MISON (04) et de L'EURO CC à AVIGNON du 2 au 6 Mai avec les prolongations jusqu'au 11. Un appel a été fait aux adhérents : L'augmentation de la cotisation de 3 € pour passer à 35 € en 2019 a été adoptée à l'unanimité.

Puis ce fut au tour du trésorier Hugues MARTINEZ de lire le bilan 2017. Madame Jackie DINI et Alain MOISIO vérificateurs aux comptes demandèrent aux membres de donner quitus, étant donné qu'après leur vérification tout était en ordre.

Le rapport moral et le budget ont été acceptés à la majorité.

Suite à cela le bureau 2017 démissionna et de nouvelles élections ont eu lieu et donné le même bureau.

PRESIDENT, Daniel RICHAUD. VICE PRESIDENT, Jean Luc SXHWITZGAEBEL & Bernard GIRAUD. SECRETAIRE, Mme. Collette CHANDRE, ADJOINTE, Rosalie SCHWITZGAEBEL. TRESORIER, Hugues MARTINEZ, ADJOINTE, Adrienne MURCIA.

MEMBRES, Eloi CHANDRE, Max GASIGLIA, Claude NAVARRO, Michel DINI & Christian JACQUART.

DELEGUE FFACCC, Georges CANGUILHEM.

COMMISSION DES SORTIES, Jacques GAL, Georges CANGUILHEM & Michel DINI.

VERIFICATEUR AUX COMPTES, Mme. Jackie DINI & Mr. Alain MOISIO.

Le président Daniel RICHAUD remercia au nom du nouveau bureau 2018 toutes les personnes qui leur font confiance.

L'A.G. se termina avec une question sur le tractage d'une voiture à laquelle le président de la FFACCC répondit. Clôture de L'A.G. à 11h 30.

Puis ce fut la remise de 13 plaques bleues de la FICM avec la participation d'Alain CLAVIER à Michelle & André GARBIT, Jacqueline & Guy OLIVIER, Noëly & René DELORME, Patricia & Ermes FROSH, Dominique & Elio RIVA, Bernadette & Marc FAVINI, Danielle & Jacques TORRENT, Bernard GAUDIN, Josie & Gilbert GABANO, Jocelyne & Alain MILESI, Élisabeth & Michel MORDRET, Marie Pierre & Bernard PAILHEZ, Roseline & Lucien LIZZA.

Vinrent ensuite les remerciements avec la remise de trophée à Alain CLAVIER Président de la FFACCC, Georges CANGUILHEM, notre délégué FFACCC, Mireille & Roger ROLLIN pour l'organisation de leur sortie à la fête de la CHARETTE, AUX PALUDS DE NOVES (13) et à Dominique & Elio RIVA pour leur implication. A Cédric PADOVANI, le gardien de la salle et Michel DAUMAS éditeur du guide campingcariste.com.

A la fin du repas il en fut remis un à Pauline ROUARD, Restaurant Traiteur « C'EST SI BON » à FORCALQUIER. Daniel RICHAUD, n'oublia pas de remercier la presse régionale et nationale, sans oublier tous les partenaires qu'ils soient de la FFACCC ou de leur petite revue annuelle.

Il remercia aussi BANETTE et la boulangerie LE TOULOUZAN & ORTEGA à FORCALQUIER qui fournirent, fougasses & pizzas pour l'apéritif ainsi que le pain et d'excellents gâteaux de rois qui ont été dégustés à 17 h 00 avec le cidre.

L'apéritif préparé par Mireille LEROUX, la compagne de Daniel RICHAUD fut un moment très convivial pour lever le verre avec tous les participants.

Le repas fut servi par l'équipe de Pauline, il y avait la qualité et la quantité.

Un reportage par photos avec retro projecteur anima l'après midi qui après les rois se finit par le rangement et le nettoyage de la salle où tout le monde a aidé. 19h la porte est fermée et l'alarme mise.

Lundi matin nous sommes allés au marché, le plus beau et le plus grand de la région, surtout en été. Puis tout le monde a repris la route. A bientôt...

Le Président, Daniel RICHAUD.
Tél : 06 76 57 95 00





Extrait du CR du C.A. des 18 et 19 Avril 2018 DOUSSARD

Alain CLAVIER remercie tous les participants

Sur 30 Clubs 28 Présents ou représentés, 2 Clubs Absents et non représentés : ACCA et OCCC (Opale)

1) **Résultats des votes par internet, des 11 et 12 Octobre 2017, concernant l'approbation du compte-rendu du CA de THIVARS.**

Le CR de THIVARS est adopté à la majorité (sur 40 votants 38 ont voté pour et 2 abstentions)

2) **Situation des effectifs :** L'effectif se maintient

Alain CLAVIER nous a distribué l'état des effectifs, club par club.

Au global il y a 16 adhérents de moins.

Le club BENIMAR n'a pas communiqué et n'a jamais participé aux réunions de la FFACCC, il ne fait donc plus partie de la FFACCC.

3) **Situation financière :** Alain CLAVIER tient à souligner l'excellent travail de J. LEBLANC

L.BIANCHI (Trésorier adjoint) présente la situation intermédiaire :

Forum des voyages : résultat positif

Location des bureaux de la FFACCC : de 14096€ avant déménagement passe à 7293€ pour une même période.

Le partenariat est positif.

La FFACCC rembourse toutes ses dettes envers les clubs, les chèques sont remis à chaque président. Les intérêts seront remboursés fin juillet 2018.

Rappel de la réduction sur cotisation FFACCC si prise en Juillet et Août de chaque année pour le reste de l'année en cours.

«La cotisation de la Fédération serait de 8 € soit compte tenu de l'agrément voyage et de la protection juridique : (8 + 1 € = 9 € au lieu de 16 € » (vote CA FRANCOURT des 5 et 6 Octobre 2016), à la seule condition d'enregistrer ces adhérents entre le 01/07 et le 31/08 pour 2017.

4) **Modification de la réglementation sur les sorties et les voyages** que les clubs et professionnels du tourisme effectuent.

La directive du 25 novembre 2015 relative aux voyages à forfait et aux prestations de voyage liées, vient d'être transposée dans notre droit français. L'ordonnance parue le 20 décembre 2017 a donc modifié le Code du tourisme et le décret publié le 29 décembre 2017 est venu préciser cette ordonnance.

Les nouvelles dispositions du Code du tourisme entreront en vigueur le 1er juillet 2018.

Rappel :

En ce qui concerne les sorties *chaque club doit impérativement documenter les participants aux sorties au fur et à mesure des inscriptions sur le site de la FFACCC / Sorties du Club / Liste des sorties.*

Pour la déclaration du chiffre d'affaire de toutes les sorties, que chaque club fait à la FFACCC en fin d'année. Il est rappelé que seules les sorties dont l'argent transite par la comptabilité de chaque club sont à prendre en compte, sauf les AG et les portes ouvertes (ou rencontres de printemps ou proximité).

5) Taxe à l'essieu pour les Camping-cars de plus de 12 Tonnes. Point du dossier avec le Ministère.

Cette taxe ne touche que très peu de camping-caristes mais la FFACCC se fait un devoir de défendre tous les camping-caristes du plus petit fourgon au plus gros camping-car.

Ce dossier par l'intermédiaire de C.CASTANER a été transmis au ministère des transports. Dossier en cours et à suivre.

6) Candidature au Comité Exécutif et préparation des renouvellements pour l'AG d'Octobre :

Renouvellement des membres :

Clairette COUTURIER ne renouvellera pas son mandat.

Alain CLAVIER fait appel à un volontaire pour le poste de Président.

Se présentent pour siéger au comité exécutif : Danielle ROZIAU et Daniel RICHAUD.

Chaque adhérent à la FFACCC peut se présenter à ce comité exécutif de la FFACCC, il n'a pas besoin d'être membre d'un CA d'un club ou d'une association.

La FFACCC recherche un adhérent pour prendre en charge le site internet de la FFACCC.

7) CLC :

Le comité de liaison du camping-car ne fonctionne pas comme il le devrait, les dossiers s'empilent mais ne sont pas traités.

Cette institution est managée par le président du groupe de Trigano qui est aussi patron d'UNIVDL. Depuis plus de 2 ans, personne ne prend en charge les nouveaux dossiers, litiges avec les communes, etc... Cette situation est peut-être liée à l'encouragement des communes pour réaliser des camping-cars parks.

La FFACCC combat ces réalisations, car ils négocient avec les communes pour que celles-ci émettent un arrêté pour interdire le stationnement des camping-cars sur leur commune lorsqu'elles possèdent un camping-car Park.

8) Protection Juridique : Nouveaux contrats pour 2018 : Tarif pour 2019 :

Le contrat avec la compagnie d'assurance a été refait. La FFACCC a élaboré un guide pour l'adhérent afin de faciliter la création d'un dossier. C'est simplement un guide entre la FFACCC et l'adhérent.

Les adhérents doivent adhérer avant le 31/12 pour ne pas subir une rupture de contrat, s'ils ne le font pas il y a automatiquement une rupture due aux 30 jours de carence.

Un adhérent qui rentre dans un club qui ne propose pas de protection juridique, le président de celui-ci doit obligatoirement le prévenir.

La cotisation passe à 8.15€, la FFACCC appliquera 9€ pour couvrir les frais et sera appliquée le 1/09/2018 pour l'année 2019.

9) Accueil et stationnement :

Lorsqu'une commune appelle directement la FFACCC pour créer une aire de services, C.GUET lui envoie les plans et lui donne les coordonnées du club dont cette commune fait partie.

Même si le CLC ne remplit pas bien son rôle à l'heure actuelle, vous pouvez toujours faire une lettre à la FFACCC pour signaler un stationnement interdit sur une commune, elle fera suivre au CLC.

10) Partenariats : Guide 2018 : Présentation par Daniel COLLOMBET

Enquêter auprès de vos adhérents pour savoir s'ils ont bien reçu leur guide des partenaires 2018.

C'est un groupe composé par Daniel COLLOMBET, Daniel RICHAUD et Nathalie WOISSELIN qui :

-Démarche tous les partenaires potentiels, 400 pour l'édition 2018 avec un contrat de 3 ans.

-Confie la mise en page et sa réalisation au « Le Monde du Camping-Car ». Son financement est assuré par les annonceurs qui sont démarchés à l'occasion du salon du Bourget.

Si vous connaissez des partenaires potentiels le coût est de 440€, faites les parvenir à l'adresse partenariat@ffacce.fr

Utilisez-le sans modération et faites remonter toutes les anomalies que vous pouvez rencontrer.

Chaque partenaire affiche son partenariat dans son accueil.

Retrouvez toutes ces informations sur le site de la FFACCC.

11) Commentaires sur le Site Internet :

Refonte du site est suspendue pour le moment, les devis ne conviennent pas ;

La FFACCC recherche un volontaire pour aider Claude GUET à gérer le site.

12) Présentation, par Roland Président des Migrateurs, d'une gestion des programmes des sorties :

Roland propose de prendre en charge l'ensemble des sorties de tous les clubs ouvertes à la FFACCC en un seul fichier pour éviter les doublons.

Ce fichier pourrait comporter un onglet avec l'historique des sorties, ceci pour aider les organisateurs et un onglet projets pour planifier.

Lui faire parvenir le programme de :

2 sorties passées

1 projet de sortie avec intitulé, un programme succinct et la période proposée.

13) Salon 2018 :

Rappel : JC.MOUFFLE va faire parvenir un mail afin de commander des billets d'entrée à tarifs réduits, répondre le plus tôt possible.

Faire parvenir à JC.MOUFFLE des revues de votre club afin de pouvoir faire de la publicité auprès des visiteurs.

L'équipe du club Ile de France qui s'était portée volontaire pour aider sur le stand de la FFACCC, ne reviendra pas au salon 2018.

14) Vadrouille :

Les programmes de sorties doivent être au maximum de 2 pages et mettre des liens sur les sites internet pour plus d'informations.

15) Comportement des camping-caristes lors de manifestations :

Rappeler et insister sur les consignes du bon comportement des camping-caristes dans tous les rassemblements.

Il est inadmissible que des agissements comme ceux qui se sont déroulés au forum des voyages 2017, se reproduisent (Eaux noires versées sans enlever la grille par plusieurs camping-caristes avec les conséquences que l'on peut imaginer, poteau dégradé lors d'une manœuvre sans que la personne l'ait signalé).

16) Euro CC :

Alain CLAVIER salue le travail effectué par toutes les équipes du CCCRA et UCCF ainsi que les adhérents d'autres clubs qui se sont portés volontaires.

Notre attitude devra être exemplaire : propreté, accueil, bruit, comportement, etc.

17) Forum des Voyages 2018 :

Se déroulera à AVOINE (37) organisé par Patrick GUILLONET (UCCF)

Détails dans Vadrouille de septembre

18) Organisation du CA et AG d'Octobre 2018 : Organisé par le CCA, du 9 au 11 Octobre 2018, à Vitry-aux-Loges 45530 :

19) Parole aux clubs :

Problème d'interdiction de stationnement des CC dans ANNECY-JE-VIEUX :

Le dossier s'enlise car bloqué au CLC pour les raisons qui ont été évoquées au chapitre CLC. La FFACCC ne peut pas intervenir car c'est le CLC qui a été saisi directement par un adhérent. Ce dossier est dans les mains du CLC depuis le 2/07/2016 avec lettre de relance de décembre 2016 Luigi BIANCHI fera une nouvelle relance au CLC.

Demande de pouvoir connaître les adhérents d'un club qui participent à des sorties des autres clubs.

Cette demande est prise en compte pour être intégrée à la base de données FFACCC.

Un adhérent de l'UCCF peut-il organiser une sortie ?

Oui mais ce n'est pas la vocation de l'UCCF.

CCCRA :

Distribution de la grande vignette de la FFACEC uniquement pour les adhérents qui ont une plaque bleue ?

Certains clubs l'offrent d'autres la font payer (10€). Les adhérents quittant le club doivent-ils la restituer?

Aucune directive chaque club est libre.

CCCRA :

La protection juridique:

Les documents « ASSISTANCE ET PROTECTION JURIDIQUE AUTOMOBILE FFACEC » sont-ils à jour ?

Réponse évoquée au chapitre 9.

CCCRA :

Les sorties des clubs sont-elles automatiquement ouvertes aux autres clubs de la fédération ?

Le responsable des sorties doit-il accepter ou refuser les adhérents d'autres clubs si la sortie n'est pas ouverte ?

Chaque club gère ses sorties, s'il ne les ouvre pas à la FFACEC il est en droit de refuser l'inscription d'un adhérent hors club (Si sa sortie n'est pas pleine, il pourra l'inscrire)

CCCRA :

La carte CCI est-elle complètement abandonnée ?

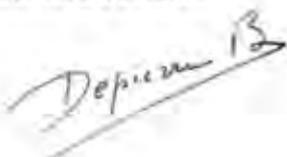
Cette carte est abandonnée

Le secrétaire de séance :

Bernard DEPIERRE

Le Président :

Alain CLAVIER



4/4

Association d'utilisateurs de camping-cars, régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, déclarée à la préfecture de Paris le 11 décembre 1990

Matr. Voyages N°IM075100248 - Assurance Macif N° 15195976

Siège social : 3, Rue Danton 92240 MALAKOFF

Téléphone : 0800.800.158 (Appel gratuit) E-mail : seccr.ffacec@orange.fr site www.ffacec.fr



Pour vos transports

FAUTRAS
PRO & SPORT

Pro et Sports

PTAC 750 KG
(SANS PERMIS B/E)

FAUTRAS - 24230 MONTCARET - Tél : 05 53 73 44 16 - Port : 06 79 65 52 95 -
email : prosport@fautras.com - www.fautras.com

Des camping-caristes de toute la France découvrent la région



Les camping-caristes de la FFACCC profitent de cette semaine de travail pour découvrir les sites emblématiques du territoire. Photo Le DU/Mary GERTON

DOUSSARD Le Camping-car club Alpes Mont-Blanc a convié la Fédération française des associations et clubs de camping-cars (FFACCC) à Doussard pour son conseil d'administration. Et 27 clubs sur les 30 fédérés ont répondu à l'appel, donnant aux abords de la salle polyvalente

des allures de salon du camping-car. Née il y a près de 30 ans, la FFACCC, présidée par Alain Clavier, regroupe 8 200 adhérents et 30 clubs. C'est la seule fédération regroupant uniquement des camping-caristes. Cette spécificité permet à ses dirigeants, tous bénévoles,

de bien connaître ce mode de tourisme et de le défendre en participant aux réunions avec les élus et instances ministérielles. Elle joue également un rôle informatif auprès de ses membres en diffusant un code de bonne conduite et favorise les rencontres entre camping-ca-

ristes, les adhérents pouvant bénéficier des sorties organisées par tous les clubs affiliés. Chaque club organise tour à tour le conseil d'administration, qui est ainsi l'occasion de découvrir à chaque fois un coin de France différent, le club organisateur ayant à

cœur de mettre en valeur le patrimoine et les lieux typiques de sa région, faisant de cette semaine de travail un moment d'échange culturel. Au programme de la semaine : le Musée de la cloche à Sevrier, la réserve du Bout du Lac et bien sûr la gastronomie des Savoies.

GPS CAMPING-CAR NOUVELLE GÉNÉRATION WI-FI

aguri



Mises à jour gratuites par Wi-Fi
Cartographie, radars et aires de service.
Finies les connexions ordinateur !



Caméra embarquée HD
Filme la route devant vous.
Compatible caméra de recul Wi-Fi.



Station Multimédia Android
Installez des applications, naviguez
sur Internet comme sur une tablette.



Kil main-libre
Amplificateur de son



Housse de
protection

OFFERT avec le CC7800



LISTE DES POINTS DE VENTE
www.aguri-france.fr



INFOS & SERVICE
09 88 77 55 13

SNOOPER
aguri

Assemblée générale de l'UCCF à Pradelles.

Mardi 15 mai : la neige est partout ! 20 bons centimètres. Pourra-t-on faire stationner les camping-cars à leur arrivée jeudi ? Que faire ?

Laurent, notre hôte, grand chef des Salaisons nous assure que tout sera fondu le lendemain ! Doit-on le croire ? Nous avons un doute mais il est sans doute le mieux placé alors... faisons lui confiance !

Et mercredi la couleur du paysage change. De blanc, nous passons au vert agrémenté des fleurs des pâturages. Certes il reste bien de-ci de-là quelques petits tas de neige mais rien de grave. Ouf !

Mercredi, les membres du bureau mettent une dernière main à l'organisation générale.

Jeudi après-midi et vendredi matin, avec le soleil, arrivée des camping-cars. Si le sol de l'aire de stationnement est encore assez boueux par endroits, par contre celui du terrain de foot a séché. On peut donc y aligner les véhicules sans problème.

Vendredi et samedi matin seront consacrés aux visites. Pradelles fait partie des plus beaux villages de France. La visite guidée nous permet d'admirer de très belles demeures souvent de style Renaissance témoins d'un passé riche et glorieux ! Sur le chemin de Saint Jacques de Compostelle mais surtout sur la voie Régordane qui reliait l'Auvergne au Languedoc, Pradelles était une étape importante. Aujourd'hui des milliers de marcheurs y font étape, certains pèlerins de Saint Jacques, d'autres empruntant le chemin de R.L. Stevenson.

La visite de la filature des Calquières à Langogne permet de découvrir les machines de la plus ancienne filature de France. Classées à l'inventaire des monuments historiques, toutes fonctionnent grâce à l'énergie produite par l'impressionnante roue à aube.

L'apéritif d'accueil permet de découvrir, pour beaucoup, l'Hypocras accompagné par des spécialités des Salaisons de Pradelles.

Enfin **samedi après-midi** ce fut la tenue de l'assemblée générale. Dans son rapport moral, le Président Luigi Bianchi rappelle que cette année fut exceptionnelle : modification du paiement des cotisations par Internet, co-organisation de l'Euro CC à Avignon avec notamment une forte participation des adhérents de l'UCCF, organisation du prochain Forum des Voyages à Avoine (37). Preuve que l'UCCF est un club à part entière de la FFACCC.

Puis la trésorière présente le bilan financier et insiste sur le fait que les comptes de l'année sont en excédent de justesse malgré toutes les mesures d'économie prises. Elle annonce d'autre part que, pour des raisons personnelles, elle ne renouvellera pas son mandat.

Sur la proposition du Président, un débat sur le montant

de la cotisation s'ouvre. Finalement la majorité des présents vote pour une augmentation de la cotisation de 3 euros.

Diverses communications sont faites concernant le site Internet, l'Euro CC, le nombre d'adhérents.

L'organisation de week-end « portes ouvertes » est proposée afin de tenter d'augmenter le nombre d'adhérents.

En l'absence de candidat au bureau de l'UCCF la composition de celui-ci est modifiée :

Président : Jean-Pierre Ruellé

Trésorier : Luigi Bianchi

Secrétaire : Gisèle Laprévote

Daniel Courel se propose de prêter main forte à l'équipe. Proposition bien évidemment acceptée ! Il est donc coopté en tant que trésorier adjoint.

L'Assemblée générale se termine par la remise d'un cadeau à Nelly Joyeux qui pendant 4 ans a su faire progresser efficacement la gestion du club.

Le soir, traditionnellement, un repas aux saveurs régionales a réuni les participants, Marcel notre « DJ » en assurant la partie musicale.

Dimanche matin, le réveil aux croissants permet à chacun de débiter la journée dans la bonne humeur puis de prendre la route du retour en se disant à l'année prochaine, en Bretagne, à Saint Méen le Grand.

**Pour le bureau,
Le Président J.P. Ruellé**







**COMPTE RENDU DE LA SORTIE « FESTIVAL DE CONFOLENS »
ORGANISEE PAR L'ACCAP (ouverte à tous les adhérents FFACCG)
du 8 au 16 août 2017**



Mardi 8 août

C'est à partir de 14 heures que nous pouvons arriver sur le grand parking camions situé près de la caserne des pompiers où un emplacement dédié nous est réservé par l'organisation du Festival. Pour notre commodité, des branchements électriques, un accès à l'eau potable et une possibilité de vidange de nos eaux grises et noires ont été mis à disposition. Bien que le début des festivités ait été fixé au lendemain, tout le groupe est arrivé, s'est installé et les équipages, en provenance de 7 Clubs différents, ont pu faire connaissance. Un apéro impromptu s'organise en soirée.



Mercredi 9 août



Depuis le matin, chacun a pris ses marques, est allé dans le village ou aux alentours en reconnaissance et vers 18 heures une surprise nous attendait : durant une ½ heure et rien que pour nous, le groupe italien Sbandieratori Leone Rampante est venu nous régaler de ses exhibitions de lancers de drapeaux et de sa musique très entraînante, sur place entre nos camping cars positionnés comme à la parade. Nous nous sommes ensuite dirigés vers la gare de l'Express de Charente Limousine où un pot d'accueil nous a été offert par l'organisation du Festival. Bientôt, il a fallu rejoindre le petit train/navette qui, après une longue attente de son conducteur parti diner, nous a emmenés de l'autre côté de la ville jusqu'au théâtre sous chapiteau de 2500 places où le célèbre groupe occitan NADAU se produisait à partir de 21 heures. Le thème des chants en occitan nous est conté avant le début de chacun d'eux. Très beau spectacle... musique entraînante.



Jeudi 10 août



Dans la matinée, le petit train nous ayant déposés en centre ville, visite de Confolens avec Marie Paule, une des responsables du Festival qui nous sert de guide bénévole. On remonte le temps presque jusqu'au moyen âge, certaines bâtisses ont encore fière allure. La météo n'est pas avec nous mais nous essayons de passer entre les gouttes.



C'est aujourd'hui que débutent officiellement le Festival et ses nombreuses animations.

En mains nos tickets pour le Gala d'ouverture qui se tient au Théâtre des Ribières, nous attendons le petit train qui ne viendra pas. Il est en panne. Tout le monde à pieds, nous arrivons juste pour le début de la séance de 21 heures. La salle est presque comble, heureusement les places sont numérotées.

Accompagnés des fées juchées sur leurs échasses, dans leur robe pyramidale et leur heaume de lumière blanche, les groupes qui animeront nos jours et nos nuits défilent, puis ensuite chacun d'eux fait une démonstration de ses talents. Musiques, chants, danses de nombre de Pays nous enchantent. Une diversité de styles, de coutumes, de costumes pour beaucoup très chatoyants se succèdent devant un public très réactif, la plupart des participants battent des pieds et des mains sur les rythmes folkloriques et endiablés des danseurs. Même si beaucoup d'entre eux sont des amateurs, la technique de certains laisse pantois, on a vraiment l'impression de danseurs classiques professionnels tant la perfection et l'ensemble des pas ressortent chez certains groupes.



Vendredi 11 août



Ce matin, corvée d'eau pour certains, on aboute les tuyaux... pour ne pas déplacer les camions. Ce soir, nous n'irons pas au théâtre... C'est tout au long des rues de la ville que la fête se passe. Dress code pour les spectateurs qui aujourd'hui doivent être habillés de blanc. Chacun dans la journée a pu déambuler parmi les étals du « marché autour du monde » installés en centre ville durant toute la durée du Festival, faire quelques emplettes ou déguster des spécialités régionales ou étrangères. Nous essayons pour la plupart de jouer le jeu mais il ne fait pas chaud et la pluie menace. Pulls et imperméables de rigueur ne sont pas blancs mais de couleur. Début du défilé à 21 heures. Accompagnés de nos amis italiens avec leurs immenses drapeaux, des orchestres et bandas, les groupes de danseurs défilent et dansent sur le parcours. La nuit tombe lentement et les derniers terminent leur parcours à la lumière des réverbères. Certains d'eux, plus tard, se produiront également sur la scène de plein air située sur la Place H. Coursaget, devant la magnifique halle de style Eiffel située en plein centre ville. Pour minuit, tous les spectateurs se dirigent vers les bords de la Vienne ou vers l'un des 2 ponts qui la traversent pour admirer le feu d'artifice qui clôturera la soirée, lancé depuis le milieu de la rivière et se reflétant dans son eau calme. Spectacle de qualité qui durera plus de 20 mn, laissant des étoiles dans les yeux de tous. Installés sur le pont vieux, on a eu de la chance, à part 2 ou 3 gouttes éparées, il n'a pas plu. Le petit train nous a encore fait défaut, retour à pieds.



Samedi 12 août

Rendez-vous à la gare à 10 h pour le départ du train touristique, composé de michelines des années 60, qui nous conduira jusqu'à Roumazières pour fêter le 130^{ème} anniversaire de l'ouverture de la ligne. Plus une place à l'intérieur. Notre groupe s'est réuni dans un grand compartiment. Marie et Nono ont apporté café et madeleines pour une petite collation que nous dégustons avant notre 1^{er} arrêt à Anzac où nos amis italiens, accompagnés par leurs tambours et instruments à vent, régalent les voyageurs de leurs lancers de drapeaux en musique. Tout le monde rejoint le train pour la dernière étape : Roumazières Terminus. Une belle gare refaite à neuf, M. le Maire et nos lanceurs de drapeaux nous accueillent. Quelques minutes d'arrêt puis on repart en sens inverse pour notre halte déjeuner. C'est à Manot que nous attendent les autorités municipale, départementale et régionale pour la commémoration du 130^{ème} anniversaire de l'ouverture de la ligne. Une nouvelle prestation de nos porte-drapeaux italiens enchante les quelques centaines de spectateurs. Chacun des « officiels » y va de son petit discours avant que ne soient servis l'apéro puis ensuite le buffet permettant à chacun de se restaurer. Bonne organisation, pas de bousculade devant la longue table installée sous un vaste préau, les organisateurs et bénévoles passent avec des plateaux biens garnis de différents toasts, il y en a pour tous les goûts et principalement des spécialités régionales. Personne ne partira le ventre vide... Le café est servi à la buvette de la petite gare. Un long coup de klaxon appelle les retardataires et en voiture pour le retour.



Nous nous retrouvons au théâtre à 21 h pour assister à la soirée Latino présentant les musiciens, chanteurs et danseurs de Bolivie, Colombie et Mexique. C'est à un rythme soutenu que les tableaux se succèdent et entraînent les spectateurs à participer. Les costumes sont magnifiques. La qualité et la diversité du spectacle font perdre la notion du temps. Ce n'est qu'après 1 h du matin que nous rejoignons nos camions.



Dimanche 13 août



Depuis la fin de matinée, la ville est de nouveau en fête. Aujourd'hui Dress code Rouge. Gigantesque banquet réunissant artistes et spectateurs partout où il est possible de s'installer. La guinguette en bord de Vienne sert ses tapas, les restaurants sous tentes offrent leurs spécialités, les pique niqueurs apportent leurs provisions, les étals du marché proposent leurs sandwiches et plats régionaux ou typiques sans oublier les commerçants de bouche de la ville qui ont étendu leur terrasse. Bien sûr la musique est omniprésente partout et chacun peut choisir l'ambiance qui lui plait le plus et ce jusque tard dans la nuit.



Enfin, le petit train fonctionne, il a changé sa locomotive et il nous emmène en ville. Pour nous à 21 h, concert au Théâtre avec le groupe « Celtic Legends » venant des plaines du Connemara. Des « initiés » scandent de « youyou » certains morceaux, chantent et tapent des pieds en cadence mais dans l'ensemble, moins d'ambiance que lors de la soirée Latino. Les claquettes des danseurs tout au long de la représentation et le son très aigu tant du biniou électronique que du violon finissent par lasser. Il faut aimer...



Lundi 14 août



Durant la journée, les artistes se produisent à la Halle, sur la Place H. Coursaget, aux Arènes et on trouve toujours le marché autour du monde, la guinguette, la folk'auberge, les restaurants, les concerts à l'église ainsi que les ateliers et expos sous la halle.



C'est la grande nuit du 60^{ème} anniversaire « La belle Histoire » que nous voyons ce soir au Théâtre. Bon nombre de groupes folkloriques sont présents, notamment : la Bolivie, le Canada, la France, le Kenya, l'Ossétie du Nord, la Malaisie, la Nouvelle Zélande et la Serbie, dansant pour certains ensemble pour l'occasion. Prestations magnifiques. La scène s'est agrandie pour contenir tous les artistes pour le « final ». Artistes et spectateurs entonnent « Joyeux Anniversaire » lorsqu'un gigantesque gâteau est apporté, il est partagé entre les artistes et les spectateurs et c'est un peu la bousculade entre les spectateurs qui se rapprochent de la scène pour avoir leur part et ceux qui, moins gourmands, souhaitent sortir.



Mardi 15 août



De nouveau « Ville en Fête » toute la journée, ville soleil car Dress code jaune. Le défilé des groupes débute à 14 h 30, conduit par le fameux Bagad de Lann Bihoué pour rappeler la 1^{ère} édition du Festival. Pour beaucoup d'entre nous, pas le temps de retourner aux camping cars, on assiste à l'apéro concert sur la place H. Coursaget et après avoir pris la précaution de réserver, on mange sur place avant de rejoindre pour 21 h le Théâtre où le « Panorama de clôture » du Festival se déroule. Nous y retrouvons tous les groupes qui se sont manifestés depuis jeudi. Certains arborent des costumes encore plus chatoyants que ceux vus auparavant. Un enchantement qui clos ce magnifique Festival. Et...notre groupe pour la photo de « famille ».



N'hésitez pas à réserver pour août 2018 cela vaut la peine d'être vécu. Notez sur vos tablettes pour ne pas manquer cette manifestation.



M. Madeleine COUTURIER 8/2017

Compte Rendu : *En Pays Cathare , la plaine Minervoise.*

Du 25 août au 03 septembre 2017 - organisée par Jeanne et Georges CAMPECH

Je m'appelle Paul, et pour la première fois mon frère Thomas de 5 ans nous accompagne en camping-car avec Papi Jean-Louis et Mamie Christine et leurs copains de Sud-MotorHome. Quelle chance !! L'aventure a commencé à Castelnaudary, pour la fête du cassoulet. Mais c'est super bon ça ! Pendant trois jours, fiers de notre tee-shirt et notre bandana décorés du macaron de la fête, nous avons assisté à toutes les attractions ; Le marché avec que des



bonnes choses, des fanfares très colorées et très drôles, il en venait même de Belgique ! Nous avons été émerveillés par les méga-tracteurs exposés sur la place. J'ai répondu aux questions sur le lait et sa transformation, j'ai gagné quelques gadgets ! Il y avait aussi toutes sortes d'animaux de la ferme.



Qu'est-ce que c'est ? Une autre musique suivie par des « dames soldats » rigolotes ! « Eh, c'est des majorettes » dit Papi, « bon, celles-

ci... nous dirons qu'elles ont de l'expérience » mais il y en avait aussi des petites avec des beaux costumes, moi j'ai bien aimé.

C'est le tour des corsos fleuris de défiler, il en vient des villes environnantes, mon préféré ? Celui avec les héros de « L'âge de glace » et vous savez quoi ? Ils ont remplacé la noisette de Scrat par un énorme haricotà cassoulet bien sûr !



Ouah ! La jolie demoiselle avec Christian l'accordéoniste

dans la grande voiture ! C'est miss Aude ! Qu'elle est belle ! Je dois suivre Thomas, on va voir le potier, il fait une démonstration avec son tour, il a des mains magiques ! Et sur le canal il y a la course des pédalos décorés, et toutes sortes d'animations.



Après nous irons voir l'Écluse du Vivier, en réalité il s'agit d'une suite de trois écluses successives pour permettre aux bateaux de passer un important dénivelé et de continuer leur voyage sur le



Canal du Midi. C'est pas tout ça, mais ce soir c'est l'apéro de bienvenue, avec mon frère nous avons toujours beaucoup de plaisir à être « de service » nous veillons sérieusement à ce que chacun puisse avoir un peu de toutes les belles préparations que quelques dames ont concoctées. Miam !



Compte Rendu : *En Pays Cathare , la plaine Minervoise.*

Du 25 août au 03 septembre 2017 - organisée par Jeanne et Georges CAMPECH



C'est lundi, la fête est finie. Mais pour nous l'aventure continue. Georges qui a organisé cette « sortie » comme ils disent au club, nous guide vers un joli petit port sur le Canal du Midi, Le Somail. Nous faisons la visite guidée et nous apprenons que la petite tour de pierre à côté du petit pont fleuri, s'appelle « la glacière » parce que, il y a longtemps, à l'époque de Paul Riquet, quand il n'y avait pas encore de frigo, c'est dans cette tour que l'hiver la neige était amassée, ce qui permettait aux navigants sur le

canal d'y entreposer des vivres.

Moi j'aime les livres, j'ai trouvé un paradis ! La grande librairie du Somail... immense ! Tellement de livres qu'on ne voit plus du tout les murs, même à l'étage ! Il paraît qu'il y en a 50 000 ! J'en reste la bouche bée et les yeux écarquillés d'émerveillement. On y trouve des livres anciens comme des neufs. Je suis certain qu'il doit y avoir quelques trésors là-dedans !



Quel bonheur !

Mamie m'en offre un, Le Tour du Monde en 80 Jours de Jules Vernes. Ouah !

Ensuite nous avons visité la petite chapelle à côté de la glacière et du petit pont. Bizarre ! L'entrée est au bord de la route et l'arrière est dans le canal...dans l'eau. Elle est toute petite mais bien jolie.

Il fait très chaud, vite, nous avons bien mérité de déguster une glace artisanale sous la pergola !



Mardi, nous sommes à Homps. Nous visitons la cave du Château Guery. J'ai suivi papi partout ! Même en haut du chai. J'ai dégusté du jus de raisin qui sera du vin plus tard ! Ça sent la vendange là-dedans... je connais bien cette odeur, je suis du Sud moi !

Au caveau c'est dégustation. Du vrai vin cette fois, j'ai eu droit à mon verre, et à participer comme les autres. Ben quoi ? J'ai 10 ans !

13 h 00. Quelle belle table en bordure des vignes ! Que de belles couleurs de crudités, de fruits, de charcuterie. Une généreuse tranche de cette



*superbe
miche de
pain
tranchée*

par Dany Foliot, avec du saucisson au foie... un délice ! Georges nous fait les tartines.

Mercredi, Maxime et Florian Casenave nous ont rejoints à Homps. On ne les connaissait pas, mais avec mon frère on les attendait avec impatience ! Ils ont à peu près le même âge que nous et finalement on s'entend drôlement bien !



Compte Rendu : *En Pays Cathare , la plaine Minervoise.*

Du 25 août au 03 septembre 2017 - organisée par Jeanne et Georges CAMPECH

« Allez mes p'tits chats » c'est ainsi que nous sommes invités à suivre la jolie guide à travers les salins de Gruissan. J'ai appris qu'en Méditerranée la récolte du sel se fait dans des salins, et que les marais salants, c'est au bord de l'Atlantique. Je vais ramener de la fleur de sel à maman. Merci Solange pour les sucettes, qu'est-ce qu'on est gâtés !



12 h 30 nous voilà au restaurant,

au bord de la plage. Moi, un menu enfant ? A non, ça c'est bon pour mon petit frère.

L'après-midi ce sera plage avec les nouveaux copains. Pendant ce temps d'autres ont visité le cimetière marin. Ils ont trouvé « beau et émouvant ».

Jeudi nous

partons visiter le village de Minerve, il figure au classement « Plus Beaux Villages de France ». Jusqu'à présent il faisait très, très chaud. Aujourd'hui il pleut doucement. Le guide raconte des histoires avec des grands gestes, il est drôle et explique bien. Au début de l'été 1210, les Croisés font le siège de Minerve. Ils chassent les Cathares qui s'y étaient réfugiés. La ville est solide, difficile d'accès, mais son point faible est l'unique puits en bas de la cité. C'est en tirant dessus de gros boulets de pierre à l'aide de la « malvoisine » un trébuchet, une grande catapulte,



qu'ils ont privé les habitants d'eau et les ont obligés à se rendre. Ensuite les Croisés ont demandé aux Cathares de renier leur religion. Les 140 Cathares n'ont pas cédé et ont péri au bucher. C'est le début des Croisades.

Aujourd'hui nous pouvons visiter le village perché sur un piton rocheux et ses ruelles tortueuses, en contrebas nous parcourons les gorges du Brian et de la Cesse où l'eau a

formé des ponts naturels. Nous sommes passés sous l'un d'eux, quelques visiteurs y avaient confectionné de petits tas de galets décoratifs, traces de leur passage. Nous aussi !

Le soleil est revenu ! Ce soir, c'est l'apéro « à l'Espagnol », Teresa, notre amie Catalane, nous fait répéter depuis deux jours un petit spectacle rigolo « Les sabots de Pol » nous sommes tous les quatre très excités !

Vendredi nous partons pour Caunes-Minervois et faisons halte à la « Curiosité de Lauriole » au bord d'une petite route toute en lacet, à flanc de montagne... ça monte ? ou ça descend ? Ca alors ! on dirait que ça monte, et pourtant, sans moteur, le camping-car d'Irénée descend ... toutes les expériences qui on été réalisées par les uns ou les autres prouvent que cette petite route qui semble monter, en réalité est en pente !



l'eau a



Compte Rendu : En Pays Cathare , la plaine Minervoise.

Du 25 août au 03 septembre 2017 - organisée par Jeanne et Georges CAMPECH

Cet après-midi nous visitons la Carrière du Roy. Une carrière de marbre de différentes nuances de rose. Nos guides nous racontent l'histoire du site, et de Louis XIV qui a voulu que le château de Versailles soit décoré du marbre de Caunes. Il y a de grandes sculptures le long du chemin, c'est beau !



Samedi c'est la visite de l'abbaye de Caunes Minervois.

Moi, avec mon frère et les copains, on aime bien être tout près de la guide. Elle nous a d'abord présenté le cloître et puis nous a fait descendre dans le sous-sol pavé de petits galets, pour nous

faire découvrir différents stades de fouilles à la recherche du bâtiment primaire qui a souffert de démolitions et attaques nombreuses. On sait que pour la protéger des inondations, la cathédrale a été rehaussée. Quand on entre dans la nef c'est le marbre veiné de rose, issu de la carrière visitée hier, que nous reconnaissons ! Il y en a des sculptures



partout ! C'est magnifique !

12h30 nous sommes attendus au restaurant. Le temps incertain nous a quand même permis de prendre l'apéro à l'extérieur dans le jardin. Nous avons notre table pour tous les quatre, on en profite car pour le repas on n'est pas ensemble ... les « papimamies » assurent ainsi le calme pendant le repas ont-ils dit. Pffff Dimanche, normalement nous aurions dû prendre une navette pour participer



à la fête de l'oignon à Citou. Pas de chance ! Georges a été informé que la navette était annulée, et comme là-bas c'est petit et sans parking, cette visite est annulée. Ne pas voir la fête de l'oignon ? Moi j'en pleure ! hihî. C'est donc

samedi que chacun reprend son camping-



car pour rentrer à la maison. Dans un sens c'est bien, la rentrée des classes c'est lundi et je n'ai pas encore préparé mon cartable ! Eh ben quoi, c'est normal, j'ai dix ans ! Paul



Merci à Jeanne et Georges Campech d'avoir organisé cette sortie qui nous a fait découvrir les petits trésors bien cachés et superbes de cette région du Minervois.

Merci également à tous ceux qui ont participé à cette balade d'avoir réservé un accueil aussi chaleureux à Paul et Thomas puis à Maxime et Florian.

Reportage photo : Maïté Carrère Texte : Christine Bossège



SUD MOTORHOME



Compte-rendu: Les grandes Marées en Charente-Maritime

Sortie organisée par Jean GOYAU et Christiane CAULÉ du 19 au 29 septembre 2017

Tout au long de la journée, les participants arrivent au point de rendez-vous à Port des Barques. Demain, nous commencerons l'aventure marine qui nous attend.



Mardi 19: A 9h, nos 27 équipages traversent à marée basse l'insolite "Passe aux Bœufs" jusqu'à l'Ile Madame. Ici les gens viennent essentiellement pour la pêche qu'ils pratiquent exclusivement pour le plaisir car il est interdit d'en faire du commerce. Que ce soit à la ligne, ou de leurs pontons parfois détruits lors des tempêtes, ou avec des filets que l'on nomme des Carrelets chacun y trouve son plaisir.

Installés déjà dans le camping verdoyant, nous avons la journée libre pour

parcourir cette petite île (la plus petite de la Charente Maritime) où il n'y a pas d'autochtones. Le camping est pratiquement le seul pôle habité la nuit. Lors de notre promenade, nous avons découvert un domaine agricole avec restaurant, deux chalets et un fort. Alors que le soleil de l'après-midi tombe, nous apercevons



des moutons et des chevaux qui se reposent dans la prairie. En regardant vers la mer, nous découvrons, les pontons des pêcheurs avec les carrelets ancrés au dessus de l'eau.



Mercredi 20 : Par un temps clair et calme, dès 9h30, après avoir chaussé des bottes et munis de paniers de

pêche et pour la plupart d'ustensiles, nous nous avançons impatientement au devant de la mer descendante ; quelques uns ont déjà pris l'eau. C'est ici qu'une nouvelle aventure commence. Quelle découverte ! Des rochers d'huîtres ! Les plus expérimentés remplissent leurs seaux, ceux qui le sont moins reviennent bredouilles mais avec de merveilleux souvenirs. Ils se consolent en dégustant les huîtres du cru au restaurant.



Jeudi 21 : Quelques uns s'affairent à préparer leur pêche pour le déjeuner : les hommes ouvrent les huîtres, les femmes cuisent les bigorneaux qu'elles concoctent avec une mayonnaise, de jeunes pêcheurs ont offert des mulets aussitôt grillés à la plancha.

Aujourd'hui, les pêcheurs habiles, vont de nouveau remplir leurs paniers. D'autres visitent le fort, prennent des photos et se promènent sur la route qui entoure toute l'île à pied ou à vélo (6,5 kms environ). Quel havre de paix ! Rares sont les voitures, rien n'altère. Au crépuscule, nous pouvons admirer un beau coucher de soleil !



Vendredi 22 : Vers 10 heures, nous avons quitté l'Ile Madame et nous sommes regroupés au camping de Meschers. Ce sympathique village offre une marina très agréable, ainsi qu'un marché à côté de l'église qui nous permet de faire quelques provisions.



Samedi 23 : Les Grottes du Régulus situées sur la falaise de Meschers que nous visiterons dans l'après-midi, en nous approchant de cette position stratégique face à la Gironde. Accolées au dessus de la mer, ces grottes troglodytes ont été habitées au



cours du XIXe siècle, par des familles modestes qui pouvaient ainsi bénéficier d'un logement économique sur trois niveaux. Ils cultivaient la terre à la surface, à l'étage au-dessous c'était leur habitation et en descendant au niveau inférieur ils pouvaient pêcher dans l'estuaire. Le guide nous offre de vastes connaissances géologiques et nous donne mille détails sur les histoires fantastiques que ces grottes comptent. La vie est actuellement très bien recréée avec des mannequins habillés d'époque, des meubles et des ustensiles anciens qui font rêver dans une vraie histoire. D'autres grottes adjacentes ont été restaurées pour être habitées confortablement.



Dimanche 24 : Dans la matinée, le 2ème groupe part pour une croisière vers le Phare de Cordouan que nous ne pouvons découvrir qu'à marée basse ; Nous embarquons au port de Meschers sur le bateau de croisière de Royan (ayant accroché un zodiaque) nous naviguons vers la sortie de la Gironde, traversons l'estuaire découvrant au passage le port du Médoc, la Pointe de Grave. Après une heure



de navigation, nous débarquons sur le zodiaque qui nous approche du banc de sable pour accéder sur le parcours du phare mythique de Cordouan, classé monument historique, construit au XIVème siècle, c'est



le plus beau et le plus vieux phare de France (400 ans), d'une hauteur de 68 mètres, encore en activité aujourd'hui et habité toute l'année. Après une marche de 3 km environ, nous arrivons à l'imposant bâtiment. Construit avec de la pierre blanche, des bois nobles et des sols en marbre, tout est monumental. Notre attention est captivée par le deuxième étage, l'escalier évasé adjacent au mur en forme d'escargot nous permet d'admirer un très beau



panorama hors norme. En arrivant à la lanterne, après avoir gravi les 301 marches, nous nous sentons comme des vigies qui scrutent l'horizon. Nous terminons la visite. Nous longeons cette fois le bord de l'océan pour rejoindre notre embarcation cap Meschers tout en admirant la côte charentaise dont notre guide commente la beauté et ses différentes plages. Nous arrivons ainsi jusqu'au village de Talmont avant de retourner à bon port.



Lundi 25 : Au programme du jour, la visite attendue au Zoo de la Palmyre. Dans une zone boisée près de Royan. Ce parc, créé en 1966, comprend actuellement 1600 animaux de 115 espèces différentes.

Regroupés par catégories : les primates, les oiseaux, les carnivores, les mammifères, les ongulés et les reptiles, ils travaillent à la sauvegarde des espèces menacées de disparition. La grande famille des flamants roses nous accueille et de là nous



commençons notre aventure personnelle parmi la grande variété d'espèces. Les girafes élégantes et silencieuses se sont laissées regarder avec plaisir. Sur les sentiers, nous reconnaissons les différentes familles d'animaux. Tout est propre et bien indiqué. Chacun d'entre nous se sent attiré par un en particulier. Les otaries nous offrent leur spectacle dans la piscine et nous

apprécions également les évolutions des cacatoès et des pirates entraînés. À la fin de la route, nous voyons les gorilles et les chimpanzés dans un nouvel habitat monumental créé pour eux. Cela a donné l'impression d'un safari individuel et chacun d'entre nous a pu observer et connaître à proximité une infinité d'animaux merveilleux.

Nous voilà repartis passer la nuit sur le parking d'Intermarché à La Tremblade.



Mardi 26 : Nous visitons la Ferme Ostréicole "Les huîtres Coutant". La projection d'une vidéo élargit nos connaissances sur l'art de l'ostréiculture. Le propriétaire clarifie nos questions sur le sujet très gentiment. Puis nous dégustons leurs bonnes huîtres. Nous avons également la possibilité d'acheter des produits de la région.

A midi nous mangeons au restaurant "Aubier Marée". ! Quelle belle surprise! Le menu préféré :

"éclade". Il s'agit de moules cuites sur un barbecue avec des aiguilles de pin. Comme c'est beau de voir le spectacle de la cuisson des mollusques, parfaitement placés en cercle. Puis à la table, les fumets continuent à ravir les convives. En fin d'après-midi, sur le parking tous réunis nous apprécions, un excellent apéritif.



Mercredi 27 : Journée libre pour tout le monde. Il y a beaucoup d'options dans la région. Certains visitent l'île d'Oléron, (Boyardville à vélo) où nous approchons de Fort Boyard, d'autres vont visiter le monastère voisin et nous voulons découvrir le voilier Hermione dans le port de Rochefort. Jean Goyeau et Christiane proposent de nous accompagner. Nous visitons l'intéressante exposition photographique de sa construction et les ateliers de réparation pour les voiles, les cordes et autres vaisseaux. Le voilier est entièrement en bois comme était l'original Hermione. Un projet ambitieux rendu possible, merci aux nombreux collaborateurs. En visitant le grand navire de guerre et tout son intérieur, nous avons été émerveillés par cette réplique si fidèle, ce qui était autrefois la fierté de la marine française.





Jeudi 28 : La surprise qui nous attend aujourd'hui est complète. Nous nous sommes dirigés vers "L'Auberge de l'Alambic au Hameau de Pirelonge à St. Romain de Benet ". Pour commencer la journée, le propriétaire nous sert du café du cognac et du gâteau charentais que nous partageons. Puis nous nous sommes dirigés dans un local, où il nous a expliqué à partir d'une plate-forme, toute l'histoire complexe de la distillation.

Il s'intéresse à nos lieux de naissance et obtient

immédiatement la complicité de nous tous. Le frère de Jean Goyeau nous amuse avec des histoires drôles de pointe. Nous poursuivons à l'apéritif par une dégustation des vins de Pineau, qui est fabriqué sur le domaine. Midi est là, nous regagnons la salle à manger, spacieuse et rustique. Un grand buffet pour



commenc

er. Avec une musique et un spectacle inattendus, suivis d'un surprenant cochon de lait rôti qui ravit tous les convives. Un délicieux dessert de la maison pour finir entre la musique, les rires et les folklores. Comme c'est bien d'être jeune pour un jour et de faire le serpent qui danse! Dans l'après-midi, la visite se



poursuit sans trêve et nous nous installons dans un

entrepôt où il y a une très grande collection d'anciennes machines à imprimer ; assis pour écouter avec intérêt l'explication polyvalente. Ensuite, nous allons visiter quelques dépendances où nous pouvons voir,



entre de vieux morceaux de cuivre pour distiller un grand bassin de pierre qui était utilisé pour blanchir les vêtements.

Enfin, nous avons la chance d'acheter des vins, des cognacs et différentes distillations aromatiques qu'ils fabriquent. La boutique propose également de belles broderies sur des sacs de lavande. Mais le nouveau lavandin qui repousse les moustiques est le plus recherché.



Journée fantastique que cet homme infatigable nous a donnée qui adore son métier et rend disponible sa large culture. Ce fût une magnifique balade en "Charente-Maritime". Un grand merci à Jean et Christiane qui ont organisé avec fort succès cette superbe sortie.

Teresa et Chantal
Photos: Maïté



SUD MOTORHOME

Compte rendu : Prolongation de l'A.G.O. du 16 au 23 octobre 2017

Organisées par Jean GOYEAU, Christianne GAULF - Jeanette et Emilio CAU

Lundi 16 octobre

Il fait beau, nous souhaitons que cela dure au moins le temps de la prolongation de l'AG en pays basque (Euskal Herria), organisée par nos amis Jean Goyeau, Christianne Caule, Jeannette et Emilio Cau. D'après le programme, cette sortie devrait être tranquille et reposante, en plus, la météo nous assure un temps d'enfer pour ce rendez-vous d'automne.

A peine le parking du stade Aguilera est



ouvert, que déjà les camping-cars s'alignent en maintenant un intervalle de sécurité en face du restaurant Txik Txak tenu par l'ancien pilier de l'Olympique de Biarritz, Sotele Puleoto dit Soso. La grande salle sera utilisée pour le vote du renouvellement des élus du club.

Un copieux petit déjeuner nous est servi avant le vote. Le nombre des participants est important, notamment pour effectuer la prolongation, environ une soixantaine, c'est énorme mais ça ira à répondu le Président.

A midi un repas est mis à la disposition de ceux qui le désirent.

L'après-midi, des tables de jeux se dressent pour les amateurs de rami, belote, rummikub et pétanque derrière la salle, sur le boulodrome. D'autres partent à la découverte de Biarritz, cité resplendissante de beauté, vers les lieux incontournables que sont la plage du vieux port, la chapelle de l'impératrice Eugénie, le port vieux à l'extrémité duquel se dresse le rocher de la Vierge, la côte des Basques, le Casino et l'Hôtel du Palais. C'est tellement beau que beaucoup récidiveront lundi, journée libre, à la conquête de photos magiques.

Vers sept heures, un extraordinaire apéritif dînatoire nous est offert chez Soso. De charmantes hôtesses assurent le service et nous apportent de tout, jambon, toasts au thon, chorizo, poulet au curry, porc au



caramel et pour terminer le délicieux, l'inéluctable gâteau basque. L'ensemble arrosé de punch, sangria et



vin. Enormément de regards sont détournés pour assister au match d'actualité le classiquo Basque, Bayonne/Biarritz qui s'achèvera par la victoire des biarrots. Charmante soirée à garder très longtemps en souvenir.

L'été indien se maintient ce dimanche matin, lever tardif pour bon nombre d'entre nous.

Repétanque pour quelques uns.

Leçon de cuisine pour les autres lors de la préparation de la paella géante, à savoir la quantité d'ingrédients qui la compose. En tout cas nous la trouverons excellente ainsi que les vins rosés, rouges suivi du café et de la poussette à base de « patxaran ». Ensuite certains exécutent quelques pas de danse tandis que les affamés de sport suivent le match Toulon/Scarlett. Afin de clore cette journée inoubliable, briefing pour le programme du lendemain.



Compte rendu : Prolongation de l'A.G.O. du 16 au 23 octobre 2017
Organisées par Jean GOYEAU, Christianne GAILLÉ - Jeanette et Emilio CAU

Mardi 17 octobre



Mardi départ pour la ferme « Agerria » située en plein cœur du Pays Basque, c'est un divin panorama qui s'ouvre autour de nous, ho qu'elle est verte ma vallée. On ne se lasse pas d'admirer, ces vallons, contreforts des Pyrénées.

Cette ferme fut créée depuis quelques trois siècles. Les grands-parents Pochelu l'auraient acquise en 1952, les enfants n'ont

fait que l'améliorer. Le travail n'y manque pas, cela occupe le couple, plus un employé et un apprenti à plein temps. Il s'agit de veiller et soigner environ 300 brebis de race Manech à tête noire afin d'obtenir l'appellation contrôlée fromage « ossau-iraty ».



Le travail comprend : La traite des animaux de façon moderne, pragmatique, par automatisme, faire le fromage, le saler et le laisser sécher quelques mois. Il faut aussi gérer la naissance des agneaux de lait.

L'ensemble de ces occupations est très astreignant et demande une qualité



d'hygiène irréprochable. Des contrôles rigoureux sont effectués régulièrement par les services de santé.

La famille élève aussi des porcs en plein air, de race « pie noir du Pays Basque ». Ils sont adorables, le cul, la tête et le cou tachés de noir, le ventre est rose. Ils vivent en liberté sur une dizaine d'ha d'herbe. Sur les terres sont produites des céréales, sorgo, maïs.



A la suite de la visite, une dégustation nous est offerte ainsi que la projection d'une vidéo. Ensuite des produits de la ferme nous sont proposés dans le magasin.

Retour au parking, certains amateurs de pétanque s'escriment à maintenir les boules sur l'herbe de l'allée très pentue, d'autres font leurs emplettes.



Cette charmante journée fut clôturée par un apéritif dînatoire au cours duquel nous avons pu apprécier les charcuteries de la ferme : Pâté de campagne, boudin, ventrèches grillées sans oublier le fameux fromage d'Irati, le tout arrosé de bons vins. Puis vint le verre de l'amitié élaboré par la maison à base de sirop de prunelles et d'alcool.



Compte rendu : Prolongation de l'A.G.O. du 16 au 23 octobre 2017
Organisées par Jean GOYEAU, Christianne GAULTE - Jeanette et Emilio CAU

Mercredi 18 octobre

Mercredi nous avons les grottes d'Isturitz et d'Oxocelhaya à visiter, covoiturage ou 2,5 km à effectuer caminando. Que dire de ces grottes, si ce n'est que décrire l'inlassable, l'extraordinaire travail de la nature durant des millions d'années. Ce sont de superbes formations calcaires créées par l'infiltration des eaux de surface, colonnes aux formes bizarroïdes de couleur ocre ressemblant à des draperies, voilages parfois de la neige. Ceux qui nous ont précédés y ont laissé des traces sur la roche, des sculptures rupestres représentant rennes et biches. Ces grottes ont abrité à une



certaine époque l'homme Neandertal. Au sortir de grotte il pleut. Après midi, temps libre, chacun l'occupe au mieux par des jeux dans les camping-cars.

Jeudi 19 octobre

Jeudi départ pour St Palais, petite cité située comme disent certains au centre du Pays Basque, province de la Soule entre Béarn et Espagne.

Avec Mauléon et St Jean-Pied-de-Port, pays de l'espadrille, des pastorales et surtout d'une histoire. On y rencontre notamment une très

ancienne fabrique de tissus créée en 1948 par François Hourcade pour le tissage de la toile à espadrilles et linge d'office. Son fils Michel développe en 1980 des collections plus approfondies de linge de maison. Aujourd'hui Mayalen Hourcade nous fait une démonstration de ce travail méthodique, méticuleux et minutieux, très contraignant, toujours à la merci d'un fil qui casse. Elle a rajouté à sa collection du linge de toilette à partir de fil 100% coton retors « Égypte » grand teint. Cette visite très intéressante, développée avec l'amour et la conscience de ce métier qui peu à peu se raréfie dans le Pays Basque.



Vendredi 20 octobre

Aujourd'hui vendredi, nous avons de la route, environ 55 km afin de nous rendre à Ainhoa, province du Labour et de la Navarre à proximité de la frontière espagnole. Nombreux se rendent à Dantxaria, font des courses, se restaurent chez Peio, en profitent pour refaire les pleins de carburant avant d'entrer au camping pour la nuit. Ainhoa, est un typique village, un des plus beaux de France, une bastide en Pays Basque, placée sur les chemins de St Jacques de Compostelle. L'unique



Compte rendu : Prolongation de l'A.G.O. du 16 au 23 octobre 2017
 Organisées par Jean GOYEAU, Christianne GAULLE - Jeanette et Emilio CAU

rue est bordée de maisons à colombages, sont érigées de pierres de la région. Elles sont de couleur blanche, à plusieurs niveaux, habitées par plusieurs générations, parfois jusqu'à cinq. Elles sont aussi décorées de peinture couleur, rouge sang pour la plupart, celles qui sont vertes, seraient le signe de retour des habitants devenus riches aux Amériques (Source de la guide). Elle nous fait visiter la vieille



église, petite mais curieuse avec deux étages de balcons à balustres il paraît que c'est pour y caser du monde La partie en saillie est réservée aux ânes (les notables). Nous comprenons mieux après avoir vu la vidéo de ce charmant village basque dont de nombreux hommes partaient jadis pour des

campagnes de pêche à partir du port thonier de St Jean de Luz. On les appelait les laboureurs de l'Océan.

Samedi 21 octobre

Il nous reste quelques km à parcourir pour atteindre la capitale du piment rouge, Espelette. Nous nous installons sur le grand parking de l'atelier du piment. Reçus très amicalement par le patron des lieux (Ramuntcho). Il pleut finement, nous sommes conviés à visiter la fabrique de chocolats d'Espelette. Une charmante basquaise nous fait une démonstration de création de ganaches, pralinés, parfois avec une pointe de piment. Dégustation puis halte au magasin, chacun achète selon ses goûts du doux au piquant.



Sur le chemin du retour, il faut grimper la côte. Petit arrêt à l'église, elle est un peu plus grande que celle d'Ainhoa, plus décorée aussi, des tableaux



meublent les murs, le retable est richement orné d'or. Elle est à triple balcon à balustres, la partie avancée est aussi plus vaste, cela démontre que les ânes sont plus nombreux.

Afin de clore cette journée paisible, nous apprenons qu'un concert de chorales aura lieu en cette église ce soir à 21 heures. En fait il y a trois groupes, dirigés par Pierre (dit Peio) Dospital, pilier international de rugby. Il y a foule, l'église est pleine jusqu'au troisième balcon. Le concert débute par un ensemble vocal féminin lequel exécute un récital extraordinaire de 9 chants folkloriques en langue basque. On remarque les très belles voix d'un chœur

masculin, qui chantent en basque plusieurs airs corses puis interprète une chanson connue en castillan que



Compte rendu : Prolongation de l'A.G.O. du 16 au 23 octobre 2017
 Organisées par Jean GOYEAU, Christianne GAULTE - Jeanette et Emilio CAU

le chef de chœur ne manque pas de proposer à l'assistance d'entonner avec les « lalala... » cette



invitation est suivie avec joie. Pour le final les femmes rejoignent les hommes afin de clore ce

spectacle magnifique de concert. Les applaudissements interminables qui suivent prouvent que l'assistance est ravie. Les chanteurs la remercient d'être venue aussi nombreuse.

La pluie se met de la partie et berce nos camping-cars.

Dimanche 22 octobre: Le matin du dernier jour, nous avons rendez-vous avec la patronne, elle se fait plaisir à nous expliquer la culture de piment d'Espelette puis dans l'atelier, la fabrication et l'utilisation de la poudre. A midi, le repas



de clôture se fait dans une serre, on y déguste le piment farci de morue pomme de terre, puis jambon de Bayonne cuit ou cru selon nos désirs, suivi de l'incontournable gâteau basque puis dégustation

là aussi de la liqueur aux cerises.

Cette sortie nous laissera un très bon souvenir en Pays Basque par la sympathie, l'altruisme des organisateurs que nous remercions très chaleureusement ainsi que tous les participants. A bientôt!

Henri Cetois



SUD-MOTORHOME



Compte rendu : Festivals d'Abrivado : Les Stes Maries de la Mer

Du 08 au 14 novembre 2017 - organisée par Dédée et Alain CORPORON

mercredi 8 novembre:

Nous sommes attendus par Dédée et Alain dans le « Camping de la Brise » *** étoiles. Les emplacements sont immenses, mais nous nous regroupons formant ainsi des espaces "normaux".



Le vent froid venant du nord, ne favorise pas l'apéro de bienvenue, donc, le briefing se passe sous le hall des sanitaires, sans apéro, reporté au lendemain 12h30.

jeudi 9 novembre:

Vers 9h40 nous partons à pied au rendez-vous pour notre balade en petit train camarguais. Quelques minutes plus tard, notre "rapide" aux insignes des Saintes-Maries-de-la-Mer, stoppe juste à notre



hauteur et nous prenons place dans les wagonnets. Il est plein ! Nous parcourons les environs de cette charmante ville sur 13 km pendant 1 heure. Durant ce parcours nous découvrons



les marais, peuplés de canards, poules d'eau, flamants roses, et bien sûr des chevaux camarguais, ainsi que les maisons de gardians, des roulottes de gitans en très bon état, car exposées pour les visiteurs. Une petite halte près du "Mas du Tardone" nous a permis de caresser les chevaux venus à



notre rencontre le long des barrières.

Au retour de notre périple, nous descendons près des arènes pour faire quelques pas en ville et admirer l'église. Dans un pur style roman, l'église fortifiée qui domine le village, avec ses créneaux et mâchicoulis caractéristiques, est visible à 10 kilomètres depuis l'intérieur des terres. Elle est formée d'une nef unique et droite, sans ornements d'une hauteur de 15 mètres. Construite près de l'embouchure du Petit Rhône, l'église avait donc une position stratégique très importante car au moment de son édification (IXe et XIe siècles), les pirates sévissaient sur la côte et il fallait se défendre contre les





invasions des Sarrasins. Dans la crypte, à droite de l'autel, la statue de Sainte Sara la noire, élément du patrimoine Gitan. Quant aux reliques des saintes Marie-Jacobé et Marie-Salomé, elles ont été retrouvées dans l'église en 1448, mais seule une petite partie a pu être conservée dans les châsses actuelles, en



effet, une grande partie fut brûlée à la Révolution. L'église renferme aussi un autel païen du IV^e siècle av. J.-C. On peut visiter son toit-terrasse, d'où la vue sur la mer et la Camargue est à couper le souffle. Lancé il y a deux ans, un grand chantier de rafraîchissement a rendu leur couleur originelle aux murs de l'édifice. Les pierres ont été nettoyées une à une, remplacées pour les plus abîmées. C'est donc un aspect majestueux qu'offre aujourd'hui Notre-Dame de la Mer aux pèlerins et aux touristes, qui peuvent être jusqu'à un millier à pousser les portes chaque heure en été.



vendredi 10 samedi 11 novembre:

Ce festival est une rencontre unique, à la gloire des chevaux et des passionnés de bouvine ...



Chaque année, pour les 10 et 11 novembre, le Festival d'Abrivado regroupe plus de 200 gardians et 1000 chevaux venus de toute la Provence pour participer à ce Festival sur les plages des Saintes Maries exceptionnellement ouvertes aux cavaliers et à leurs montures ce jour là.



Le jeu consiste pour les gardians à amener les taureaux aux arènes et pour la population à les en empêcher.

En Provence et Languedoc, pour la fête patronale (fête votive) dans les villages, l'Abrivado est considérée par la population en fête



comme le spectacle majeur des réjouissances prévues.

La liesse du festival commence autour d'un petit déjeuner offert sur la plage, puis à 11 heures, on sonne le départ des cavaliers et des taureaux. La colonne d'Abrivado effectue le parcours traditionnel de la plage Est aux arènes des Saintes-Maries, sur une distance de 6 km.

Onze Abrivado se succèdent et s'enchaînent. Elles mettent le savoir-faire des gardians à rude épreuve pour contenir les taureaux toujours prêts à s'échapper.





Fusion du plaisir de monter et des traditions de Camargue, cet événement équestre annuel aux Saintes-Maries est à l'image de la fougue des coutumes camarguaises et de l'amour que l'on porte ici aux chevaux.

dimanche 12 novembre:



Après un repos matinal très mérité,

sous l'initiative de quelques bons penseurs, et profitant de l'occasion de magnifiques barbecues mis à notre disposition, nous allumons du charbon de bois pour griller quelques 8 kg de saucisse fraîche. Dès 12h les tables se déplient à proximité des bonnes senteurs. Des dames s'affairent à préparer des toasts de toutes compositions et les bouteilles d'apéro sortent des réfrigérateurs. C'est une après midi très ensoleillée qui accompagnera ce superbe repas de midi, saucisses, frites, fromages, et pâtisseries. Viendra ensuite une série de chansons dont, évidemment : "le refuge".

lundi 13 novembre:

Cette journée sera consacrée au repas de clôture dans cet agréable restaurant "le Fournelet"

Deux excellents menus proposés, chacun de nous aura fait le bon choix, car tous satisfaits de leur menu.



mardi 14 novembre:

Suivant leur trajet à effectuer, après les traditionnels au-revoir, chacun de nous a quitté ces lieux avec plein de bons souvenirs.



Un grand merci à nos organisateurs Dédée et Alain de nous avoir fait découvrir ces traditions ancestrales et surtout spectaculaires sur les plages de Camargue, en particulier aux Saintes-Maries-de-la-Mer.

Claude Maggioni

SUD MOTORHOME





41^{ème} Euro CC à Avignon

Du 2 au 5 mai 2018

A notre arrivée, nous sommes accueillis par les bénévoles du club Rhône-Alpes, ceux de l'UCCF, le mistral et le ciel gris.

Nous nous installons, chaque club a son emplacement. Nous sommes un peu plus de 400 CC de toutes nationalités.

Un pot d'accueil nous réunit et nous permet de retrouver des amis d'autres clubs. Ce pot nous est offert par *France Passion* et *Les Salaisons de Pradelles*. Chacun reçoit une petite assiette de charcuterie à déguster et un verre d'apéritif.

Le **jeudi matin** nous nous réunissons pour la cérémonie d'ouverture du 41^{ème} Euro CC en présence de *Madame le Maire d'Avignon* accueillie par Madame Delannoy, présidente de la FICM et Alain Clavier Président de la FFACCC



Dans l'après-midi les Accrépiens (nous sommes 14 CC) partent en car pour une visite de la partie du centre historique d'Avignon classée au patrimoine mondial de l'Humanité. Nous sommes accompagnés par une excellente guide ainsi que... par le Mistral.



Nous pénétrons dans la vieille ville par la porte de l'Oulle (4 km 500 de remparts) et arrivons devant le Palais des Papes (14^{ème} siècle), puis nous passons devant la cathédrale N.-D. des Doms (12^{ème} siècle) pour monter au rocher des Doms d'où nous avons une magnifique vue sur le *Pont Bénézet* (le célèbre Pont d'Avignon... chanson) et le Pont Daladier qui, lui, date des années 50.

Nous sillonnons ensuite de petites rues qui nous font découvrir la Tour de l'Horloge, l'Eglise Saint-Pierre, les Halles, la Synagogue et terminons par la rue de la République, artère rectiligne très animée et commerçante.

De retour au Parc des Expositions, la ville d'Avignon nous offre un vin d'honneur.



Après diner, nous assistons à un spectacle de guitaristes, chanteurs, danseurs (hommes et femmes) :

les Gitanos Family.

Bonne ambiance, nous passons une excellente soirée.

Le **Vendredi** est une journée libre pour nous. Chacun organise donc ses balades et visites.

Un marché de producteurs locaux et de partenaires de la FFACCC se tenant sur le Parc des Expositions, il est possible de faire quelques achats, soit de produits du terroir, soit d'accessoires pour nos CC.

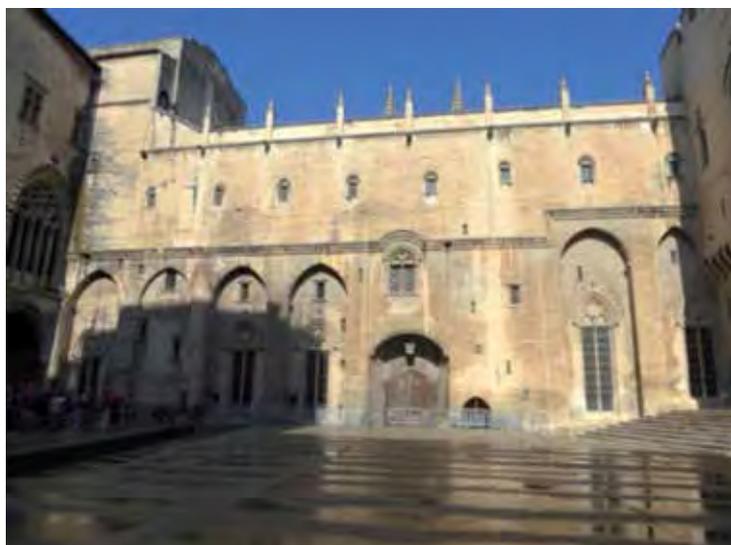
Ouf... le mistral est au repos !!! il fait beau et chaud.

Le **Samedi matin** nous allons de nouveau à Avignon découvrir d'autres sites.



Notre guide (toujours la même) nous attend pour nous commenter la visite du Palais des Papes. Nous pénétrons dans la Cour d'honneur, la Salle du Consistoire, la Chapelle Saint-Jean, le Cloître, le Grand Tinel (ou salle de festins avec sa voûte lambrissée en carène), la Chambre du Pape (décorée d'oiseaux, d'écureuils, de sarments de vignes, de branches de chênes... sur fond bleu),

la Chambre du Cerf, la Sacristie du Nord (abritant des moulages de personnages ayant compté dans *l'Histoire de la Papauté avignonnaise*), la Chapelle de la Noblesse...



Puis nous nous rendons au Pont Bénézet où 4 hommes forts et très musclés... ont porté le fauteuil de Sylviane afin qu'elle puisse profiter également de la vue.



Après ces belles visites, chacun va se restaurer dans l'un des nombreux restaurants de la ville pour retrouver (frais et dispos...) notre guide afin de poursuivre la visite du *Centre Historique* d'Avignon : Palais de la Monnaie, Théâtre Romain, Théâtre Crillon, Fondation Calvet, Collégiale Saint-Didier (avec son beau retable du 15^{ème} siècle : le Portement de la Croix), le Palais du Rouvre...

Il fait chaud... nous en avons plein la tête mais aussi plein nos petites pattes !!!

Mais la journée n'est pas finie... De retour, nous sommes conviés à un apéritif suivi du *repas de gala* avec animation musicale par la groupe *Li Festejaire* (fifres et tambourins).

Tout est parfait repas et ambiance. Nous faisons tourner les serviettes...

Un groupe de Belges se déchaine, ils sont très gais...

Dimanche matin pas très en forme au réveil, il faut se préparer pour le défilé final.

Chaque Accréprien revêt son *tee-shirt vert ou orange* avec, pour certains, une casquette de la même couleur. Nous avons un certain succès !!!



Le groupe folklorique *Les Enfants d'Aramon* et les musiciens du groupe *Li Festejaire* nous accompagnent.

Les participants entrés, la cérémonie de clôture peut commencer et le drapeau est remis aux prochains organisateurs : *les Italiens*.

Les discours prononcés, les hymnes écoutés en silence, nous regagnons nos CC et nous nous préparons pour le départ, les uns se regroupent pour l'un des circuits de prolongation, les autres pour prendre un autre chemin.

Excellent séjour, bien organisé, félicitations à l'*UCCF* et au *Camping-Car-Club-Rhône Alpes*.

Courage aux prochains organisateurs et à l'année prochaine

Denise et André LECAM



Les camping-caristes européens ont posé leurs valises

Plus de 700 personnes sont rassemblées au Parc des expos de Châteaublanc jusqu'à dimanche.

En Europe, voyager en camping-car est à la mode. Avec 784 personnes présentes, 404 véhicules stationnés et 9 pays européens représentés, l'Euro camping-cars, qui se tient actuellement au Parc des expos, fait partie des rendez-vous incontournables pour les motorhomistes. Un hobby qui leur fait parcourir des milliers de kilomètres pour découvrir de nouveaux horizons, partager des expériences en club, entre amis camping-caristes ou en solitaire. Véritable phénomène de société, les motorhomes et fourgons aménagés sont en passe de révolutionner le monde des loisirs.

Avec près de 500 000 camping-caristes en France, le monde du motorhome se divise schématiquement en deux catégories : «Il y a d'abord l'usager lambda, explique Jean-Pierre Ruellé, coordinateur de l'Euro CC, il est souvent retraité et roule depuis plusieurs années. Il circule dans toute la France et s'aventure de plus en plus vers les pays du Sud : Espagne, Portugal, Maroc ... A contrario, les néo arrivants s'intéressent de plus en plus aux fourgons adaptés. Ces véhicules plaisent aux nouveaux camping-caristes car ils offrent une facilité de stationnement et de conduite incomparables».

Camélia BALISTROU

JACKY FILOCHE : «J'ai déjà parcouru plus de 200 000 km à bord !»

«J'avais envie d'évasion !» s'exclame Jacky Filoche, camping-cariste depuis plus de 15 ans. A peine retraité, Jacky a décidé de s'aventurer dans toute l'Europe avec son épouse Filochette. Ancien propriétaire d'un bistrot en région parisienne, son métier l'empêchait de voyager : «S'occuper d'un bar demande beaucoup de temps et consomme beaucoup d'énergie, je ne me sentais pas libre» confie Jacky. Une fois son bistrot vendu, Jacky a su qu'il était temps d'acheter un camping-car et de partir à la découverte de l'Europe. «J'ai parcouru plus de 200 000 km en camping-car, raconte le retraité, mon épouse choisit les destinations et moi, je conduis ! Du Portugal au Kazakhstan en passant par le Maroc, le camping-car m'a permis de voyager librement».



Ce moyen de transport permet de s'affranchir de toutes les contraintes fastidieuses liées à l'organisation d'un voyage : réserver une chambre d'hôtel, prendre ses billets d'avion etc. «On se sent libre et autonome, je vous assure, une fois qu'on y goûte, on ne s'en lasse pas ! Il y a un vrai esprit de communauté entre camping-caristes. Au cours de nos aventures, on rencontre des personnes éprises de liberté et d'indépendance comme nous !»

C. BA.

Patrick et Joëlle Guionnet : «On peut partir où l'on veut, quand on veut»

En 2011, les Avoinois Joëlle et Patrick Guionnet ont décidé de se lancer dans cette aventure. *«Nous avions une caravane auparavant, on appréciait de partir en vacances avec. Une fois retraités, notre envie de voyager nous a poussés à acheter un camping-car».* Ils ont ainsi cédé à la mode du motorhome en acquérant un Pilote Collect'Or.

Depuis, le couple ne cesse d'égrener ses avantages.

«D'abord, c'est très souple. Quand nous avons nos petits enfants, pendant les vacances, on peut partir où l'on veut, quand on veut, et changer de destination à la dernière minute, en prenant compte de la météo.

C'est impossible quand vous louez un appartement» se félicite Patrick, qui a voyagé dans toute l'Europe avec son véhicule. *«Ensuite, ça rend plein de services, poursuit le sexagénaire. Le week-end dernier, mon fils avait besoin de la maison : ma femme et moi avons pris le camping-car pour le laisser tranquille. On peut aussi se rendre chez des amis sans trop gêner puisqu'on dort dedans. Idem si on reçoit du monde à la maison, cela fait une chambre supplémentaire».* Joëlle et Patrick ont participé à l'organisation des prolongations de l'Euro CC 2018 *«Nous avons élaboré le circuit du Tour du Ventoux avec d'autres camping-caristes, nous en sommes très fiers ! »*



C.BA.

SOUVENIR Euro CC



DVD de l'Euro CC d'Avignon comprenant:

Photos et vidéos

- | | | |
|----------------------------|-----------------------------|---------------------|
| 1. La préparation | 2. La cérémonie d'ouverture | 3. Le repas de gala |
| 4. La cérémonie de clôture | 5. Les prolongations | 6. Bonus |

Pour toute commande:

Nom: **Prénom:**

Club:

Adresse:

Ville: **Code postal:**

Pays: **Mail:**

Joindre un chèque de 20 euros (à l'ordre de la FFACCC)

Envoyer le tout à l'adresse:

Jean-Claude Mouffle
22 rue de Fretay
91140 Villejust
France



ASSOCIATION CAMPING-CARS DU MORBIHAN



Du 14 mai au 6 juin 2018

C'est au bord du Rhin près de Strasbourg que Jacqueline et Daniel Navel, nous ont rassemblés le 8 mai pour nous rendre sur le lieu de rendez-vous de notre voyage.

Direction Nuremberg, Dresde où nous visitons la vieille ville. Puis Wrocław et Teraspol.

Nous retrouvons notre accompagnatrice ALEXANDRA qui nous passe les instructions pour ce voyage

14 Mai – Frontière (PL/BY) Brest (15 Km)
7 h. Nous sommes prêts pour notre « aventure » en Biélorussie. Excursion à pied, visite de la forteresse de Brest (Mémorial de la 2^{ème} Guerre Mondiale), Dîner dans un restaurant biélorusse



15 Mai – Brest – Kamenets – La forêt de Bialowiza (70 km)

Créé en mai 2012 par des bénévoles, ce musée retrace la construction du chemin de fer en Biélorussie. La Tour Blanche de Kamenets, (qui est rouge) est l'un des symboles de ce pays. A Bialowieza, le Père Noël nous accueille dans sa résidence.

Comme des enfants, nous sommes émerveillés. Visite du zoo.

Un apéritif à « l'espagnole » animé par Bernard à l'accordéon, termine cette journée.

16 Mai – La Forêt Bialowiza – Zhirowitchi – Niasvij (270 km)

Après quelques kilomètres, nous visitons le monastère Orthodoxe de Zhirowitchi : C'est un lieu de pèlerinage très connu. Il comprend deux chapelles et l'église de l'Assomption. Nuit au pied du château de Niasvij.



Tenue de ces Dames pour les visites des Cathédrales



17 Mai – Niasvij – Mir – Minsk (205 Km)

Le château de Niasvij (ancienne résidence des Radziwill) ainsi que le château de Mir, construits au bord d'un lac sont de vrais chefs d'œuvre tant à l'extérieur qu'à l'intérieur.

Ces deux châteaux sont inscrits au patrimoine de l'UNESCO.

18 Mai – Minsk - Zhodino – Minsk.

Le matin, Usine BELAZ, à Zhodino. Actuellement, ils construisent des véhicules pour travaux public pouvant transporter de 27 à 450 tonnes Dimensions impressionnantes Visite du marché couvert Komarovsky, (caviar). Visite en Bus de la capitale Minsk, la Cathédrale du Saint Esprit, la place d'octobre, le palais de la République, etc. La journée s'est terminée dans un restaurant pour déguster des plats locaux



19 Mai – Minsk. – Ozertso

Le musée ethnographique et d'architecture populaire nous ouvre ses portes. Accompagnés à l'accordéon nous avons reçu une initiation aux danses folkloriques de la Biélorussie. Ce musée présente des Isbas de trois régions : Minsk, Diepre et les Lacs ainsi qu'une école et une église « Uniaque » pratiquant les religions catholique et orthodoxe



20 Mai -Minsk – La ligne Staline –Khatyn- Braslav (260 km)

Nous quittons la ville de MINSK pour faire un arrêt au Musée de la Ligne Staline.

La construction de cet ouvrage dura 11 années de 1928 à 1939. Cette ligne s'étend de la Mer Baltique à la Mer Noire,

Visite du village martyr de Khatyn. En représailles le 22 mars 1943, des allemands ont brûlés vifs 149 personnes dont 75 enfants. Plus loin un cimetière commémorant les 618 villages biélorusses martyrisés



21 Mai - Journée de Transit (180 km)

Après une nuit très calme, passage de deux Frontières Biélorussie /Lituanie et Lituanie / Russie
Nuit sur un parking de Routiers (TIR)

22 Mai - Journée de Transit (306 km)

Direction Moscou sous un beau soleil. La route est pratiquement rectiligne. Vers 16 h, nous nous garons sur un parking sécurisé à mi-chemin de Moscou.

23 Mai - Journée de Transit (300 km)

Suite aux informations d'Alexandra nous roulons jusqu'à Moscou. Il y a peu d'habitations, les terres ne sont pas cultivées. A 10h30 pause-café près d'un petit supermarché où chacun fait ses provisions. Arrivés à Moscou nous sommes stationnés près du centre Petite pause, les festivités reprennent Nous fêtons, toujours dans la bonne humeur, l'anniversaire de Dany.



24 Mai - Visite de Moscou

Nous retrouvons notre guide HELENA à l'entrée du fameux métro Moscovite pour un voyage sous-terrain à la découverte de ses stations. Construit sous Staline dans les années 1930. Avec ses sculptures, ses mosaïques somptueuses, ses colonnes de marbre, ses frises représentant des héros militaires, ses statues de bronze, Ce métro retrace toute l'histoire de la Russie.



24 Mai - Visite de Moscou

L'après-midi, nous visitons le plus vieux quartier de Moscou. Nombreuses statues de bronze, telles que Pouchkine, Rabacoff et d'autres poètes parquent dans la rue ARBAT



25 Mai - Visite de Moscou

A l'époque, de la construction, Moscou n'est qu'une forteresse isolée construite en bois.

Elle est remplacée par un mur de briques. Au XV^{ème} siècle Moscou devint la troisième « Rome ». Elle abrite plusieurs cathédrales en pierre. Le KREMLIN comporte 3 murs d'enceinte. Depuis des siècles il est le symbole du pouvoir. Citadelle des Tsars, il est aujourd'hui la résidence du Gouvernement soviétique. Le Président POUTINE y a son bureau de travail.



25 Mai - Visite de Moscou

On peut y admirer : le Palais des Congrès construit en 11 mois, 10000 places, le Palais des armures, la Caserne de l'Armée Rouge, l'Arsenal, le Palais à facettes, les Cathédrales de l'Assomption ou Dormition, l'Annonciation, la Déposition de la Vierge, l'Archange Michel, la cloche « Reine », la plus grosse du monde 200 Tonnes.



25 Mai - Moscou

L'après-midi, la place Rouge. Nous entrons par la porte de la Résurrection et découvrons : Le Mausolée de LENINE, la Cathédrale de Basil dit le « Bienheureux » comportant 5 chapelles Puis nous visitons la Cathédrale Saint Sauveur du Christ. Direction la « Colline aux Moineaux » d'où l'on peut admirer le panorama sur MOSCOU. Il est l'heure, direction un restaurant ukrainien où au son de musiques tziganes nous avons dégusté de bons plats. MOSCOU by night. La nuit est aussi trépidante que le jour.

26 Mai - Moscou

Journée peu chargée mais de qualité. Compte tenu des travaux en cours au Centre Panrusse, la visite a dû être annulée, donc matinée libre.

Vers 15 h, Serguey le chauffeur du minibus nous emmène vers une découverte inoubliable : le CIRQUE MOKOVSKY TSIR NIKOULINA. Pour parler simple « LE CIRQUE DE MOSCOU ». Le spectacle commence, chaque tableau représente une nation participant à la coupe du monde : 2H30 de sauts périlleux, de jonglage, de funambules acrobates - même un ours - Des animaux : fauves, chevaux, singes, chiens sont acteurs. Nos impressions : fantastique, grandiose, inoubliable.



27 Mai – Moscou – Vladimir – Souzdal (237 km)

Sur notre trajet en direction de Souzdal, arrêt à Vladimir où nous pouvons admirer la Cathédrale de la Dormition dans laquelle est déposée la célèbre icône de la « Vierge de Vladimir », la Cathédrale Saint Dimitri et la Porte d'Or. A Souzdal visite du Kremlin, de la Cathédrale de la Nativité de la Vierge et du Couvent de la Déposition-de-la-robe-de-la-vierge. Promenade au centre-ville. Après toutes ces belles découvertes sous un très gros orage, nous allons dîner dans un restaurant typique où nous avons pu goûter une boisson à base d'hydromel.

28 Mai – Souzdal - Kostroma - Yaroslavl (260 km)

Départ pour Kostroma. Découverte du musée de plein air de l'Architecture en bois.

A l'entrée « Zlegorich » nous accueille. C'est un personnage double que l'on retrouve dans tous les contes russes. Chaque année, 2 semaines avant Pâques a lieu « La Maslenitsa ». C'est une fête qui dure une semaine. On y mange des crêpes salées et sucrées. On vénère une grosse poupée de chiffon que l'on brûle le dimanche suivant.

Le Monastère d'Ipatievski fut construit en 1330 par les Tatars en remerciement suite à l'apparition de la Vierge et deux apôtres. En 1990, il a retrouvé son rôle monastique. Sa réserve se compose de 270 icônes. Chaque nouveau dignitaire Russe vient visiter ce monastère. On a pu y voir des lettres manuscrites écrites par les Présidents ELSINE – POUTINE- MEDVENIEV



« La Maslenitsa »

29 Mai - Yaroslavl

Yaroslavl, est la doyenne des villes édifiées le long de la Volga.

C'est un grand centre artistique, historique et industriel. Nous sommes frappés par le nombre d'églises, une dans chaque quartier. Nous visitons la Cathédrale de la Dormition de Saint Elie qui date du 19ème siècle. Cette Cathédrale a une particularité, elle possède deux églises en une : une pour l'été, une pour l'hiver. Au Palais de Méropolite, nous avons écouté des chants populaires et religieux. L'après-midi nous avons fait une « croisière » sur la Volga. Pour terminer cette belle journée, nous sommes allés dans un restaurant typique « Yvan le Terrible ».





30 Mai – Yaroslavl – Rostov – Pereslavl – Zalesski – Serguiev Possad (180 km)

Le kremlin de Rostov le Grand est la résidence du Métropolitain, un des plus beaux kremlins de Russie. Visite de l'église Saint Sauveur. Sur son iconostase, on peut observer les animaux légendaires qui représentent les 4 religions pratiquées en Russie. Le Christianisme Catholique, Orthodoxe, Protestant, le Bouddhisme en Sibérie, le Chamanisme au lac Baïkal, l'Islamisme. Le Palais Blanc est la salle de réception du Métropolitain.

Après toutes ces visites un repas, nous est servi dans un restaurant typique. Nous profitons de ce moment où nous sommes tous réunis pour remercier **Alexandra** pour son dévouement, sa patience, son savoir-faire et aussi lui faire part de notre satisfaction pour tout ce qu'elle nous a fait connaître.



31 Mai – Serguiev Possad – Vychni Volotchek (350 Km)

Le Monastère de Serguiev Possad est le plus puissant de Russie. Né à Rostov, Saint Serge fondateur du monastère a fait plusieurs miracles. Ce site Orthodoxe compte plusieurs édifices religieux. Actuellement le Palais du Tsar est devenu la plus grande école de théologie. La visite commence par l'église Saint Jean le Précurseur, elle se poursuit par la Cathédrale de la Sainte Trinité, implantée là où Saint Serge construisit une petite église en bois en 1390. La Cathédrale de la Descente du Saint Esprit de 1476 possède un clocher au-dessus de l'église. Sa hauteur de 88 m, reste le clocher le plus haut de Russie, la Cathédrale du réfectoire, la Cathédrale de

L'Assomption jouxte la chapelle où coule la fontaine miraculeuse. Nous visitons le palais de Métropolitain, résidence du Patriarche russe. Cyril y vient 10 fois par an.

1 juin - Vychni Volotchek – Novgorod le Grand (205 km)

Après le repas de midi, direction le Kremlin de Novgorod le Grand. Sur le site nous découvrons un monument érigé en 1862 pour commémorer le millénaire de la Russie. Ce Kremlin se différencie des autres Kremlins par sa forme ovale. On y trouve une école, un musée et différents édifices comme la Cathédrale Sainte Sophie (sainte de la sagesse)



En fin d'après-midi, au briefing, **Alexandra** nous a réservé une surprise ; un groupe de musiciens et danseurs sont venus sur « notre parking » nous faire une démonstration de danses et musiques russes

2 Juin – Novgorod le Grand – Saint Pétersbourg (200 Km)

Accompagnés d'Alexandra et Michel, notre guide local, nous partons à l'Ermitage.

Dans le bus, Michel nous donne quelques renseignements. La ville est traversée par la Neva qui se jette dans la mer Baltique à 10 Km. 13 ponts relient les deux rives. Saint Pétersbourg a changé plusieurs fois de noms. Cette ville s'est appelée Saint Pétersbourg, puis Petrograd, puis Leningrad et suite à un vote est redevenue Saint Pétersbourg. Cela veut dire : Saint Pierre « l'apôtre »





Visite du musée du Palais de l'Ermitage : il est né de la passion de Catherine II pour la peinture. Ce palais comporte 4 édifices : le palais d'hiver, le petit Ermitage, le nouvel Ermitage, le grand Ermitage. Tous ces palais sont reliés entre eux par des galeries. Beaucoup de tableaux de peintures. « Cette journée a été très intéressante. »



De retour à notre « campement » Edith nous annonce que c'est son anniversaire. Elle a préparé un petit apéritif. C'est avec plaisir que nous nous retrouvons pour fêter l'événement.

3- Juin – Saint Pétersbourg - Pouchkine

Aujourd'hui Alexandra nous quitte et nous confie à Michel notre guide pour la visite de Saint Pétersbourg en compagnie de Claire.

Départ pour POUCHKINE. Sur le trajet, Michel, nous fait découvrir quelques points intéressants de Saint Pétersbourg. Église St Sauveur du Sang versé, traversée de la NEVA, Colonnes Rostrales, Facultés, Académie des sciences, etc...

Après quelques Km,

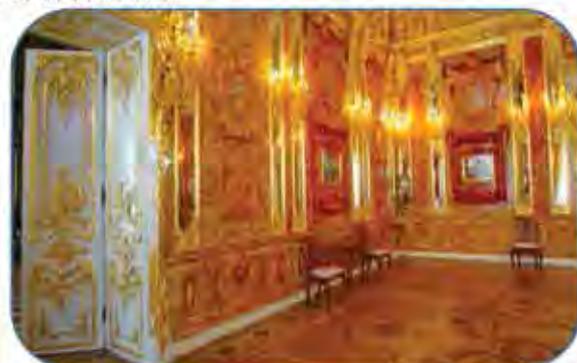
Nous voilà au palais de Catherine et son Parc.



Il y a foule, mais cela ne nous empêche pas d'admirer la grandeur, la beauté de ces lieux. Magnifiques restaurations effectuées suite aux dégâts occasionnés lors de la guerre.

La salle d'ambre, qui mériterait d'être la 8^{ème} merveille du monde, est difficile à décrire en quelques mots. Il a fallu plusieurs années pour récolter ces 200 mètres carrés d'ambre.

Merveilleux travail des artistes.



Le soir, Spectacle des Cosaques. En amont de ces danses folkloriques, pour régaler nos yeux, il y a un vrai travail. En sortant, la musique, les chants étaient encore dans nos oreilles.

4 Juin – Saint Pétersbourg

Visite de la forteresse de Saint Pierre et Paul, Elle a été construite sur l'île au Lièvre appelée aussi « Ile de la joie ». A la demande de « Pierre Le Grand » pour défendre le delta de la Neva. De nos jours, la petite église de bois a été remplacée par une magnifique Cathédrale, son clocher à plusieurs niveaux, surmonté d'un ange atteint avec la flèche une hauteur de 122,50 m. Cette Cathédrale est devenue le lieu où sont rassemblés les tombeaux des Tsars de la Russie



Promenade en bateau sur les rivières et les canaux de la ville. Visite de la cathédrale de Saint Isaac. Dîner dans un restaurant. Nuitée à Saint-Pétersbourg.





5 Juin – Saint Pétersbourg Visite du parc de Peterhof.

Le site du parc de Peterhof est classé à l'Unesco. Hélène et Claire nous accompagnent.

Pierre Le Grand aimait beaucoup la France. Cette propriété comprend un palais, l'orangerie, des statues dans chaque allée. Celles-ci se terminent par une petite résidence ou une fontaine.

Ce parc est situé au bord de la Baltique 107 fontaines y ont été installées. Des parties boisées et des jardins décorent ce site.

Nous arrivons juste avant la mise en eau des bassins. 11h précise au son de la musique

Tous les jets d'eau se mettent en route,

Un vrai spectacle.



5 Juin – Saint Pétersbourg

Ce soir rendez-vous avec Claire à 19 h. Elle nous invite à entrer à l'hôtel pour nous donner les dernières informations. Nous avons l'agréable surprise de voir que le couvert est mis. Après nous avoir informés et nous avoir remis un document attestant notre séjour en Russie, nous dégustons les « Pelmeni » sorte de raviolis farcis à la viande avec de la crème, accompagnés d'une boisson fermentée, non alcoolisée à base de seigle.



*Ce n'est qu'un
"AU REVOIR »*

6 Juin –. Saint Pétersbourg / Narva (177Km) Frontière Russe - Estonienne

Nous garderons un excellent souvenir de cette « aventure » commencée le 4 mai en Alsace et se terminant à Narva le 6 Juin. Par petits groupes, chacun prend la route vers la France en passant par l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie, la Pologne, l'Allemagne et son petit coin de France.

Merci à Vous d'avoir participé à la rédaction de ce récit de voyage

BON RETOUR DE CE VOYAGE A TOUS

ASSOCIATION ■ Le Camping-car 18 club a organisé le forum des voyages pour une vingtaine de club français

Meillant, capitale du camping-car le temps d'un week-end

Des camping-caristes de toutes les régions de France se sont retrouvés à l'espace des Chaumes, à Meillant, pour le forum des voyages.

Une vingtaine de clubs, sur les trente-deux qui existent en France, étaient représentés lors de ce rendez-vous organisé par le club saint-amandois.

« Il a fallu un an pour préparer ce forum, » explique Fernand Roziau, président du Camping-car 18 club, composé de dix-huit équipages représentant dix régions en tout.

Pendant quelques jours, de jeudi à dimanche, le club local a ainsi proposé diverses animations à environ 180 camping-caristes : visites du château de Meillant et d'une fromagerie locale, spectacle le samedi soir avec le Troupiau, groupe folklorique de Saint-Michel-de-Volangis, ainsi que des repas, le vendredi et dimanche, assurés par des traiteurs locaux.

Certains participants de la région avaient fait le déplacement en voiture, mais tous ont com-



PASSIONNÉS. Fernand Roziau, président du Camping-car 18 club, et Jocelyne Leblanc, présidente de club et trésorière de la fédération nationale.

menté leurs derniers voyages en toute convivialité et pris des contacts pour voyager bientôt vers d'autres contrées. Huit agences de voyages à destination de la France et l'Europe étaient en effet de la partie lors de ce forum auquel a également pris part Alain Clavier, président de la Fédération française des associations et clubs de camping-cars (FFACCC). ■

➔ **Pratique.** Renseignements sur le Camping-car 18 club au 06.75.54.31.05 ou au 02.48.96.49.45.

DERNIERES REGLEMENTATIONS - NOUVEAUTES CODE DE LA ROUTE TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR AVANT DE PRENDRE LA ROUTE

FICHER DES VEHICULES ASSURES

Selon le Fonds de Garantie des Assurances Obligatoires (FGAO), plus de 750 000 automobiles circuleraient sans assurance en France. Pour lutter contre ce phénomène, la Loi de modernisation de la Justice du XXIème siècle a prévu la création d'un fichier des véhicules assurés (FVA).

Concrètement, à partir du 1^{er} janvier 2019, les assureurs devront alimenter un fichier de tous les véhicules assurés (FVA) qui sera, entre autres, mis à disposition des forces de l'ordre. Ce fichier sera géré par l'AGIRA (Association pour la gestion des informations sur le risque en assurance). Cela concerne tous les véhicules immatriculés ayant une obligation légale d'assurance de responsabilité civile (y compris les 2 roues, les camions et autres véhicules à usage professionnel).

Les forces de l'ordre pourront effectuer un contrôle de bord de route et des contrôles automatisés dès le 1^{er} janvier 2019 et verbaliser. Tout véhicule dont la plaque d'immatriculation apparaît dans le système d'immatriculation de la Préfecture et non recensée au FVA sera **présupposé** non assuré et son propriétaire sera passible d'une amende.

Attention : la **présomption** implique qu'il appartient au dit propriétaire de prouver que son véhicule est assuré. En conséquence, si lors d'un contrôle des forces de l'ordre, l'immatriculation de votre véhicule ne figure pas dans le fichier, vous pourrez être verbalisé.

Conseil : Prenez quelques minutes et à réception de votre carte verte, vérifiez que le numéro de votre plaque d'immatriculation est bien celui qui figure sur votre plaque et que ce dernier est bien aussi celui qui figure sur votre carte grise.

Si vous constatez une anomalie (par exemple une erreur de chiffre ou de lettre) par rapport à la carte grise, pour la carte verte contactez immédiatement votre assureur (agent, courtier ou délégation de votre mutuelle) afin qu'il édite une nouvelle carte verte et qu'ainsi vos informations d'assurance soient correctement répertoriées dans le fichier. Si c'est une différence sur votre plaque, faites la immédiatement refaire.

Rappel : Sur la plaque d'immatriculation, le département et la région ne sont pas obligatoires, mais s'ils existent, ils doivent impérativement correspondre. Les stickers de département et/ou régions pouvant être collés sur les plaques sont illégaux s'ils sont différents de ceux qui existent à l'origine sur les dites plaques. Une infraction peut être relevée et est passible d'une amende (pour faux et usage de faux).

VITESSE LIMITEE A 80 km/h SUR ROUTE A PARTIR DU 1^{ER} JUILLET 2018



Selon ce que le gouvernement prétend, la vitesse excessive ou inadaptée serait la 1^{ère} cause de mortalité sur les routes françaises. En conséquence, pour limiter le nombre d'accidents graves et de victimes de la route, décision a été prise lors du Comité Interministériel de la Sécurité Routière du 9 janvier 2018, de baisser la vitesse maximale autorisée de 90 km/h à 80 km/h sur les axes bidirectionnels à chaussée unique sans séparateur central. Les panneaux 80 ne seront pas installés partout pour diverses raisons mais la Loi s'appliquera à tous malgré le défaut de signalisation. Soyez donc très attentifs et si ce n'est déjà fait, actualisez vos GPS.

La vitesse maximale autorisée reste maintenue à 90 km/h sur les sections de routes à 2 x 2 voies ou à 3 voies et toutes les chaussées à séparateur central. Des vitesses maximales localement différentes signalées par panneaux (par exemple 70 en cas de dangerosité particulière ou 110 sur certaines 2 x 2 voies) prévalent sur la généralité.

Etant donné cette diversité, il sera de plus en plus difficile de savoir très exactement à quelle vitesse maximale rouler et vous pourrez vous trouver derrière, ou face à un automobiliste non averti ou insuffisamment informé. Il n'apparaît pas, lors de la rédaction de cet article, que les vitesses maximales des PL ou des jeunes conducteurs soient ou aient vocation à être modifiées par rapport à celles figurant actuellement au Code de la Route (pour nous camping caristes > 3500 kg : 80/100/110).

TELEPHONE AU VOLANT INTERDIT, MEME A L'ARRET MOTEUR ARRETE



Les automobilistes étaient déjà passibles d'une amende et d'un retrait de points sur le permis de conduire lorsqu'ils téléphonaient alors qu'ils se trouvaient au volant d'une voiture en circulation. Un arrêt de la Cour de Cassation du 2.2.2018 a précisé que la verbalisation est possible lorsque le véhicule est à l'arrêt, moteur éteint. En effet, selon la définition du véhicule en circulation au regard du code de la route, un véhicule à l'arrêt est réputé être toujours « en circulation » sauf s'il se trouve dans un lieu privé ou sur un emplacement destiné au stationnement. Un bas coté de route, même s'il n'est pas une voie normale de circulation, n'est pas considéré comme un lieu destiné au stationnement.

Autrement dit, pour répondre à un appel, envoyer un SMS ou consulter une appli, il ne reste qu'une solution : garer votre véhicule sur une place de stationnement ou une place de parking « officielles ».

Il existe une tolérance pour les véhicules en panne.

Sinon pas d'utilisation de votre smartphone

- Dans les bouchons
- A l'arrêt à un feu rouge
- Le long d'un trottoir en ville s'il ne s'agit pas d'une zone de stationnement autorisée
- Garé en double file ou sur un bas coté de route

et il vous en coûterait une amende de 135 € (minorée à 90 € en cas de paiement sous 15 jours) plus un retrait de 3 points.

Le port d'une oreillette au volant n'exclue pas l'application de ces sanctions.

Pour le moment l'utilisation du « bluetooth » permet d'éviter l'infraction.

ASSURANCE OBLIGATOIRE POUR LES EDP



Les nouveaux véhicules électriques individuels ou Engins de Déplacement Personnels que sont les gyropodes, hoverboards, mono roues ou trottinettes électriques sont soumis à la même obligation d'assurance de responsabilité civile que tous les autres véhicules à moteur (motos, voitures, C Cars, camions).

Si vous décidez d'utiliser ce type d'engins pour vous déplacer commodément lorsque vous êtes en camping car, n'oubliez pas de le déclarer à votre assureur. Vous pourrez alors, soit souscrire un contrat d'assurance spécifique, soit l'incorporer à votre Multirisques Habitation, cette dernière, sur déclaration préalable de votre part couvre déjà, si vous en possédez un, votre vélo à assistance électrique.

N'oubliez pas, même si ce n'est pas obligatoire, de porter un casque et des protections (genouillères, coudières...) et de vous signaler, systèmes lumineux et sonores vous protégeront et vous rendront visibles.

M. Madeleine COUTURIER

Une aire nouvelle pour les camping-caristes



Une cinquantaine de camping-caristes ont participé à l'inauguration, hier.

La ville de Thouars présente désormais une véritable offre d'accueil pour les campings-caristes. Une aire de 22 places ouvre aujourd'hui.

Ses occupants profiteront d'une vue imprenable sur le château. La nouvelle aire de camping-cars de la ville ouvre aujourd'hui, dans la levée de la Magdeleine. Ils l'attendaient ! Une cinquantaine de membres de l'association des camping-cars du Nord Deux-Sèvres l'ont inauguré aux côtés de la municipalité, hier. L'ancienne aire, située quelques dizaines de mètres plus haut, en contrebas du conservatoire Tyndo, était trop petite. Elle avait été créée il y a dix-sept ans sur le parking existant. « Les camping-caristes évoluent avec leur matériel. Les places de stationnement ne correspondaient plus », explique Patrice Pineau, le maire.

Le nouvel équipement dispose de dix-huit emplacements, dont douze dans la partie basse, six dans la montée et la possibilité d'en accueillir cinq de plus.

Usagers associés au projet

Une offre nécessaire « pour le développement local, souligne le maire. Le tourisme participe à notre dynamisme, et la ville doit notamment proposer un hébergement diversifié. Les camping-cars y contribuent. » Les camping-caristes sont seulement à dix minutes à pied du centre historique, où ils pourront également y consommer. « Nous, en tant que club, privilégions les commerces locaux », dit Clairette Couturier, présidente de l'association, qui regroupe 103 camping-cars de toute la France. L'association a été pleinement associée au projet.

Un milieu dans lequel le bouche à oreille et les appréciations sur internet font la pluie et le beau temps... «Pour les camping-caristes, l'aire d'accueil est une entrée de ville. Elle donne une image », explique Bernard Guignard. En tant que camping-cariste chevronné, le conseiller municipal en charge des travaux, a piloté le dossier.

Aire sécurisée

Sécurisée, l'entrée est équipée d'une barrière. L'aire présente des services indispensables aux usagers, notamment un emplacement pour vidanger les eaux du véhicule et refaire le plein d'eau.

Le chantier aura coûté, au final, un peu moins de 130.000 euros, la majorité des travaux ayant été réalisée par les services municipaux.

Pratique

- > **Accès et paiement.** Pour accéder au site, les camping-caristes devront se doter d'un pass, grâce à une borne qui permet de régler sur place, uniquement par carte bleue.
- > **Réservations.** On peut réserver un emplacement en ligne jusqu'à huit jours à l'avance, via le site i-park.fr.
- > **Tarifs.** Ils sont dégressifs selon la durée du séjour : de 5,40 € la nuitée (24 h) à 22 € les cinq nuitées (taxe de séjour incluse). Prise d'eau (dix minutes) : 2 €.
- > **Internet.** L'ensemble de la zone est doté d'une borne wifi (accès gratuit).

La Nouvelle République (article publié le 14/06/2018)

AIRE DE SERVICES A LARAGNE-MONTEGLIN (05)

L'inauguration de l'aire Municipale suite à sa rénovation a eu lieu le Lundi 25 Juin 2018 à 18h avec la pose de la plaque officielle offerte par le club et la présence de Madame Henriette MARTINEZ, Maire, de son 1^{er} Adjoint M. DUPRAT, M. GARCIN, Adjoint aux Travaux et de Mme Chantal MARTIN, Directrice de L'OFFICE DE TOURISME SISTERON-BUECH. Le club était représenté par Annie et Aldo, Danielle et Bernard, Rosalie et Jean Luc, Mireille et votre serviteur.

Il faut savoir que LARAGNE-MONTEGLIN fait partie du Parc Naturel Régional des BARRONIES PROVENÇALES qui compte 100 communes.

Après avoir coupé le ruban et les discours de Madame MARTINEZ et Monsieur RICHAUD, un apéritif a été offert par la municipalité, sous les arbres, au bord de l'eau. Très sympa.

Les Services sont Gratuits mais il n'y a pas l'électricité. Grand parking avec côté ombre ou soleil à 5 minutes du centre ville tous commerces, banques et poste.

Elle se situe Rue du Souvenir.

GPS: N 44. 312210 E 5. 825563

Daniel RICHAUD



AIRE DE STATIONNEMENT pour CAMPING CAR

au DOMAINE de la CLAPPE à DIGNE LES BAINS (04)

Lundi 09 Avril 2018 avec Jean-Luc, Bernard et Hugues nous sommes allés rencontrer les nouveaux propriétaires du Domaine de la CLAPPE qui m'avaient contacté pour voir s'ils pouvaient accueillir des camping-cars. Effectivement il y a un joli parking à 100 mètres des bâtiments, plus 3 ou 4 emplacements sous les arbres.

Le Domaine de la CLAPPE se trouve à 14 Km de DIGNE LES BAINS dans le col du COROBIN, facile à faire en passant par DIGNE LES BAINS, prendre la route des THERMES ou il y a une Aire de services et de là nous sommes à 9 Km du Domaine dans un coin très calme avec possibilité de faire des RANDOS, du VTT ou vélo de route avec la boucle, LA CLAPPE, CHAUDON, NORANTE, CHABRIERES, CHATEAUREDON, DIGNE LES BAINS et retour par le col du COROBIN.

Il faut savoir que la CLAPPE se situe sur la vraie route de NAPOLEON lors de son voyage GOLFE JUAN/LES ALPES. Il s'arrêta lors de son passage à l'auberge de la CLAPPE pour y manger une omelette qu'il a payé très chère à son goût et a dit à l'aubergiste « vos œufs sont en or » et celui-ci lui répondit « non c'est les empereurs qui sont très rares » dans la région.

Pour cette année Laurie et Jean vous accueillent tous les week-ends de Mai, Juin, Septembre & Octobre. Tous les jours en JUILLET & AOUT. Sur réservation on peut y manger de bons petits plats.

Une chose sympa, le matin en ouvrant les volets on peut y voir, si l'on a de la chance, cerf, mouflon, biche ou chamois et des écureuils. La jolie fontaine a une eau bien fraîche pour y boire l'apéro.

Daniel RICHAUD, Président du CCC Digne les Bains04

Madame Laurie GEORGES : Tél. 04 86 49 62 60 Port. 06 21 31 39 10.



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Conformément aux articles L.211-7 et L.211-17 du Code du tourisme, les dispositions des articles R.211-3 à R.211-11 du Code du tourisme dont le texte est ci-après reproduit, ne sont pas applicables pour les opérations de réservation ou de vente de titre de transport n'entrant pas dans le cadre d'un forfait touristique.

La brochure, le devis, la proposition, le programme de l'organisateur, les formulaires et informations précontractuelles visées à l'article R.211-4 du code du tourisme constituent l'information préalable visée à l'article R.211-5 du Code du tourisme.

Dès lors, à défaut d'information contraire figurant au recto du présent document, les caractéristiques, conditions particulières et prix du voyage tels qu'indiqués dans la brochure, le devis, la proposition, le programme de l'organisateur, les formulaires et informations précontractuelles visées à l'article R.211-4 du Code du tourisme, seront contractuels dès la signature du bulletin d'inscription.

En l'absence de brochure, devis, proposition, programme de l'organisateur, formulaires et informations précontractuelles visées à l'article R.211-4 du code du tourisme, le présent document constitue, avant sa signature par l'acheteur, l'information préalable visée par l'article R.211-5 du Code du tourisme. Il sera donc caduc dans un délai de 24 heures à compter de son émission. En cas de cession de contrat, le cédant et/ou le cessionnaire sont préalablement tenus d'acquiescer les frais qui en résultent. Lorsque ces frais excèdent le montant affichés dans le point de vente et ceux mentionnés dans les documents contractuels, les pièces justificatives seront fournies.

Conformément à l'article L.211-18, la FFACCC a souscrit auprès de la compagnie MACIF Sud-Ouest Pyrénées, Rue de Pompyrie 47004 AGEN Cedex, un contrat d'assurance « Multigarantie Activités Sociales » garantissant sa responsabilité civile générale, sous le N° 15195976.

Elle bénéficie de l'agrément voyage N° IMO75100284

Extraits du Code du tourisme :

Reproduction littérale des articles R.211-3 à R.211-11 du Code du tourisme, conformément à l'article R.211-12 du code du tourisme :

Article R.211-3 : Toute offre et toute vente des prestations mentionnées à l'article L. 211-1 donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par la présente section.

Article R.211-3-1 : L'échange d'informations précontractuelles ou la mise à disposition des conditions contractuelles est effectué par écrit. Ils peuvent se faire par voie électronique. Sont mentionnés le nom ou la raison sociale et l'adresse de l'organisateur ou du détaillant ainsi que l'indication de son immatriculation au registre prévu à l'article L. 141-3 ou, le cas échéant, le nom, l'adresse et l'indication de l'immatriculation de la fédération ou de l'union mentionnées au deuxième alinéa de l'article R. 211-2.

Article R.211-4 : Préalablement à la conclusion du contrat, l'organisateur ou le détaillant doit communiquer au voyageur les informations suivantes :

- 1° Les caractéristiques principales des services de voyage :
 - a) La ou les destinations, l'itinéraire et les périodes de séjour, avec les dates et, lorsque le logement est compris, le nombre de nuitées comprises ;
 - b) Les moyens, caractéristiques et catégories de transport, les lieux, dates et heures de départ et de retour, la durée et le lieu des escales et des correspondances. Lorsque l'heure exacte n'est pas encore fixée, l'organisateur ou le détaillant informe le voyageur de l'heure approximative du départ et du retour ;
 - c) La situation, les principales caractéristiques et, s'il y a lieu, la catégorie touristique de l'hébergement en vertu des règles du pays de destination ;
 - d) Les repas fournis ;
 - e) Les visites, les excursions ou les autres services compris dans le prix total convenu pour le contrat ;
 - f) Lorsque cela ne ressort pas du contexte, si les services de voyage éventuels seront fournis au voyageur en tant que membre d'un groupe et, dans ce cas, si possible, la taille approximative du groupe ;
 - g) Lorsque le bénéficiaire d'autres services touristiques fournis au voyageur repose sur une communication verbale efficace, la langue dans laquelle ces services seront fournis ;
 - h) Des informations sur le fait de savoir si le voyage ou le séjour de vacances est, d'une manière générale, adapté aux personnes à mobilité réduite et, à la demande du voyageur, des informations précises sur l'adéquation du voyage ou du séjour de vacances aux besoins du voyageur ;

2° La dénomination sociale et l'adresse géographique de l'organisateur et du détaillant, ainsi que leurs coordonnées téléphoniques et, s'il y a lieu, électroniques ;

3° Le prix total incluant les taxes et, s'il y a lieu, tous les frais, redevances ou autres coûts supplémentaires, ou, quand ceux-ci ne peuvent être raisonnablement calculés avant la conclusion du contrat, une indication du type de coûts additionnels que le voyageur peut encore avoir à supporter ;

4° Les modalités de paiement, y compris le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte et le calendrier pour le paiement du solde, ou les garanties financières à verser ou à fournir par le voyageur ;

5° Le nombre minimal de personnes requis pour la réalisation du voyage ou du séjour et la date limite mentionnée au III de l'article L. 211-14 précédant le début du voyage ou du séjour pour une éventuelle résolution du contrat au cas où ce nombre ne serait pas atteint ;

6° Des informations d'ordre général concernant les conditions applicables en matière de passeports et de visas, y compris la durée approximative d'obtention des visas, ainsi que des renseignements sur les formalités sanitaires, du pays de destination

7° Une mention indiquant que le voyageur peut résoudre le contrat à tout moment avant le début du voyage ou du séjour, moyennant le paiement de frais de résolution appropriés ou, le cas échéant, de

frais de résolution standard réclamés par l'organisateur ou le détaillant, conformément au I de l'article L. 211-14 ;

8° Des informations sur les assurances obligatoires ou facultatives couvrant les frais de résolution du contrat par le voyageur ou sur le coût d'une assistance, couvrant le rapatriement, en cas d'accident, de maladie ou de décès.

En ce qui concerne les forfaits définis au e du 2° du A du II de l'article L. 211-2, l'organisateur ou le détaillant et le professionnel auxquels les données sont transmises veillent à ce que chacun d'eux fournisse, avant que le voyageur ne soit lié par un contrat, les informations énumérées au présent article dans la mesure où celles-ci sont pertinentes pour les services de voyage qu'ils offrent.

Le formulaire par lequel les informations énumérées au présent article sont portées à la connaissance du voyageur est fixé par arrêté conjoint du ministre chargé du tourisme et du ministre chargé de l'économie et des finances. Cet arrêté précise les informations minimales à porter à la connaissance du voyageur lorsque le contrat est conclu par téléphone.

Article R.211-5 : Les informations mentionnées aux 1°, 3°, 4°, 5° et 7° de l'article R. 211-4 communiquées au voyageur font partie du contrat et ne peuvent être modifiées que dans les conditions définies à l'article L. 211-9.

Article R.211-6 : Le contrat doit comporter, outre les informations définies à l'article R. 211-4, les informations suivantes :

1° Les exigences particulières du voyageur que l'organisateur ou le détaillant a acceptées ;

2° Une mention indiquant que l'organisateur ainsi que le détaillant sont responsables de la bonne exécution de tous les services de voyage compris dans le contrat conformément à l'article L. 211-10 et qu'ils sont tenus d'apporter une aide au voyageur s'il est en difficulté, conformément à l'article L. 211-17-1 ;

3° Le nom de l'entité chargée de la protection contre l'insolvabilité et ses coordonnées, dont son adresse géographique ;

4° Le nom, l'adresse, le numéro de téléphone, l'adresse électronique et, le cas échéant, le numéro de télécopieur du représentant local de l'organisateur ou du détaillant, d'un point de contact ou d'un autre service par l'intermédiaire duquel le voyageur peut contacter rapidement l'organisateur ou le détaillant et communiquer avec lui de manière efficace, demander une aide si le voyageur est en difficulté ou se plaindre de toute non-conformité constatée lors de l'exécution du voyage ou du séjour ;

5° Une mention indiquant que le voyageur est tenu de communiquer toute non-conformité qu'il constate lors de l'exécution du voyage ou du séjour conformément au II de l'article L. 211-15 ;

6° Lorsque des mineurs, non accompagnés par un parent ou une autre personne autorisée, voyagent sur la base d'un contrat comprenant un hébergement, des informations permettant d'établir un contact direct avec le mineur ou la personne responsable du mineur sur le lieu de séjour du mineur ;

7° Des informations sur les procédures internes de traitement des plaintes disponibles et sur les mécanismes de règlement extrajudiciaire des litiges et, s'il y a lieu, sur l'entité dont relève le professionnel et sur la plateforme de règlement en ligne des litiges prévue par le règlement (UE) n° 524/2013 du Parlement européen et du Conseil ;

8° Des informations sur le droit du voyageur de céder le contrat à un autre voyageur conformément à l'article L. 211-11.

En ce qui concerne les forfaits définis au e du 2° du A du II de l'article L. 211-2, le professionnel auquel les données sont transmises informe l'organisateur ou le détaillant de la conclusion du contrat donnant lieu à la création d'un forfait. Le professionnel lui fournit les informations nécessaires pour lui permettre de s'acquiescer de ses obligations en tant qu'organisateur. Dès que l'organisateur ou le détaillant est informé de la création d'un forfait, il fournit au voyageur, sur un support durable, les informations mentionnées aux 1° à 8°.

Article R.211-7 : Le voyageur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet.

Seul stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer l'organisateur ou le détaillant de sa décision par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable de l'organisateur ou du détaillant.

Article R.211-8 : Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article L. 211-12, il mentionne les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix, notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, ainsi que le cours de la ou des devises retenus comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.

En cas de diminution du prix, l'organisateur ou le détaillant a le droit de déduire ses dépenses administratives réelles du remboursement dû au voyageur. A la demande du voyageur, l'organisateur ou le détaillant apporte la preuve de ces dépenses administratives.

Article R.211-9 : Lorsque, avant le départ du voyageur, l'organisateur ou le détaillant se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat, s'il ne peut pas satisfaire aux exigences particulières mentionnées au 1° de l'article R. 211-6, ou en cas de hausse du prix supérieure à 8 %, il informe le voyageur dans les meilleurs délais, d'une manière claire, compréhensible et apparente, sur un support durable.

1° Des modifications proposées et, s'il y a lieu, de leurs repercussions sur le prix du voyage ou du séjour ;

2° Du délai raisonnable dans lequel le voyageur doit communiquer à l'organisateur ou au détaillant la décision qu'il prend ;

3° Des conséquences de l'absence de réponse du voyageur dans le délai fixé ;

4° S'il y a lieu, de l'autre prestation proposée, ainsi que de son prix. Lorsque les modifications du contrat ou la prestation de substitution entraînent une baisse de qualité du voyage ou du séjour ou de son coût, le voyageur a droit à une réduction de prix adéquate.

Si le contrat est résolu et le voyageur n'accepte pas d'autre prestation, l'organisateur ou le détaillant rembourse tous les paiements effectués par le voyageur ou en son nom dans les meilleurs délais et en tout état de cause au plus tard quatorze jours après la résolution du contrat, sans préjudice d'un dédommagement en application de l'article L. 211-17.

Article R.211-10 : L'organisateur ou le détaillant procède aux remboursements requis en vertu des II et III de l'article L. 211-14 ou, au titre du I de l'article L. 211-14, rembourse tous les paiements effectués par le voyageur ou en son nom moins les frais de résolution appropriés. Ces remboursements au profit du voyageur sont effectués dans les meilleurs délais et en tout état de cause dans les quatorze jours au plus tard après la résolution du contrat.

Dans le cas prévu au III de l'article L. 211-14, l'indemnisation supplémentaire que le voyageur est susceptible de recevoir est au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date.

Article R.211-11 : L'aide due par l'organisateur ou le détaillant en application de l'article L. 211-17-1 consiste notamment :

1° A fournir des informations utiles sur les services de santé, les autorités locales et l'assistance consulaire ;

2° A aider le voyageur à effectuer des communications longue distance et à trouver d'autres prestations de voyage.

L'organisateur ou le détaillant est en droit de facturer un prix raisonnable pour cette aide si cette difficulté est causée de façon intentionnelle par le voyageur ou par sa négligence. Le prix facturé ne dépasse en aucun cas les coûts réels supportés par l'organisateur ou le détaillant.

Conditions particulières

Itinéraire de voyage

L'organisateur, en cas de circonstances exceptionnelles ou s'il juge que la sécurité du voyageur ne peut être assurée, se réserve le droit de modifier les dates, les horaires ou les itinéraires prévus sans que ce dernier puisse prétendre à une quelconque indemnité.

Lieu et horaire de départ

La ville ou région de départ est indiquée sur le contrat de voyage. Les horaires et lieux de rendez-vous qui ne seraient pas indiqués sur le programme sont communiqués quinze jours avant le départ. Ces horaires pourront fluctuer en dernières minutes en fonction de mauvaises conditions de trafic ou autre ; ils ne pourront entraîner d'indemnisation, notamment si le voyage s'en trouve écourté, allongé ou annulé.

Formalités

Les formalités obligatoires précisées à chaque voyage sont indiquées pour les ressortissants français ; il incombe au voyageur étranger de s'informer personnellement auprès du consulat ou de l'ambassade du ou des pays visités des obligations qui lui sont nécessaires. Le participant est seul responsable de la validité de ses pièces d'identité, de son permis de conduire ou des papiers de son véhicule. Si tout ou partie du voyage ne pouvait être effectué pour cause de non validité ou de non présentation de ces documents, le participant ne pourrait prétendre à un quelconque remboursement de la part de l'organisateur. Les enfants mineurs ne sont acceptés qu'accompagnés d'un adulte responsable ou sous autorisation des parents. Ils devront être en possession des documents nécessaires de sortie du territoire. Le participant doit prendre connaissance des informations liées à la situation politique et sanitaire de la destination choisie. Il doit vérifier que son véhicule est bien couvert par une assurance pour le ou les pays traversés ; le défaut d'assurance n'est pas retenu dans les clauses d'annulation.

Annulation, modification et cession

Conformément à l'article L.211-14, en cas d'annulation par le client, le remboursement des sommes versées interviendra déduction faite du montant des frais d'annulation. Sauf pourcentages et/ou montants précisés spécifiquement au contrat de vente, ils s'appliquent tels que mentionnés ci-dessous à titre de dédit en fonction de la date de départ :

- plus de 30 jours avant le départ : 10 € par personne de frais de dossier,

- de 30 à 21 jours du départ : 10 % du prix du voyage,

- de 20 à 8 jours du départ : 50 % du prix du voyage,

- de 7 à 2 jours du départ : 75% du prix du voyage.

- moins de 2 jours du départ : 100 % du prix du voyage.

Toute mention au contrat prévaut sur les conditions précitées.

L'insuffisance de participants peut entraîner l'annulation sans frais d'un voyage par l'organisateur sur information au plus tard 15 jours avant le départ. Le minimum est de 10 camping-cars. Toutefois compte tenu des conditions particulières de réalisation du voyage, ce nombre pourra être modulé, dans ce cas ce point devra être précisé dans le contrat.

Pour tout changement connu de lui, entraînant la modification d'un élément essentiel du voyage, l'organisateur s'engage, à en informer le client. A défaut d'acceptation, l'annulation sans frais sera de plein droit et le client recevra le remboursement intégral des sommes versées sans autre indemnité.

Les règlements

Ils sont effectués par chèque bancaire à l'ordre de l'association ou du club organisateur.

Situation particulières

En aucun cas l'organisateur ne peut être tenu responsable des pertes, détériorations ou vols du véhicule, des bagages, des espèces, billets de banque, fourrures, bijoux, et objets précieux. De même le participant est seul juge de son aptitude personnelle, notamment physique à participer à la sortie.

Principe et sauf circonstances particulières les déplacements ne s'effectuent pas en convoi.

Mise à Jour le 05/07/2023

Sorties des Clubs 2018

Les voyages ou sorties des clubs sont établis conformément aux réglementations liées à l'immatriculation Voyages et séjours FFACCC. Pour pouvoir participer, il faut être membre du club organisateur.



A3C (Ariège Camping-Car Club)

Du 2 au 7 octobre

Chasse annuelle aux champignons suivie de la Fête de Fraïsse sur Agout.

Du 9 au 13 novembre

Sortie Abrivado aux Saintes Maries de la Mer



Amicale Camping-caristes Creuzier-le-Vieux

Du 12 au 14 octobre

Le bouchon de Lapalisse (03)

Du 14 au 17 novembre

Fête du beaujolais nouveau

Amicale Camping Cariste d'Armor

Le 8 novembre

Assemblée Générale à Saint-Agathon (22)



ACCAP.

Fin décembre

Réveillon + prolongations



Association Camping Club Morbihan

Du 8 au 11 octobre

Grande marée à Paimpol (22)

Le 17 novembre

Assemblée Générale à Guenin (56)



Association Camping-Car du Nord Deux-Sèvres

Du 19 au 25 octobre

Sortie surprise en Vendée

Du 26 au 28 octobre

Assemblée Générale à Largeasse (79)

Les 24 et 25 novembre

Week-end accueil en terroir de Cognac, Burie...



ACcRéPa

Les 24 et 25 novembre

Assemblée Générale à Condé s/Huisne (61)

Prévisions 2019

Les 19 et 20 janvier

La Galette des Rois à : LES CHOUX (45)

Les 23 et 24 novembre

Assemblée Générale (Lieu à définir)



Association Ouest Camping-Car

Octobre

Du 16 au 18 novembre

Du 30 déc. au 1^{er} janvier

Voyage au Portugal

Les 10 ans de l'AOCC : Assemblée Générale à Le Verger (35)

Réveillon de la Saint Sylvestre à Le Grand Fougeret (35)



Autostar Club

Du 2 au 5 novembre

Les chanteurs de rue à Quintin



Camping Car Association

Du 15 au 19 octobre

Les 20 et 21 octobre

La Charente Maritime

Assemblée Générale



Camping Car Club Alpes Mont Blanc

Date à confirmer

Assemblée Générale (lieu à confirmer)



Camping Car Club de Digne les Bains

Villes et villages acceptant les camping-cars lors de leurs manifestations.

Nota : ces festivités ne sont pas organisées par le CCC Digne les Bains.

Du 5 au 7 octobre

Les 14, 21 & 28 octobre

Le 28 octobre

Le 2 décembre

Le 9 décembre

Du 1^{er} décembre 2018

au 2 janvier 2019 :

Foire d'exposition à Sisteron (04) *

Fête des Châtaignes à Collobrières (83) * (à faire le 21)

Fête des Châtaignes à Revest du Bion (04) *

Fête de l'âne gris à Digne les Bains (04) *

Grand marché de Noël à Malijal (04) **

Grande féerie de Noël au Château d'Oraison.

A voir avec ses enfants ou petits-enfants.

Superbes décors animés.

* Aire de services

* Parking aménagé

* Stationnement difficile le jour du marché de Noël



Camping Car Club Est

Du 19 au 21 octobre

Assemblée Générale à Montbéliard (25)



Camping Car Club Ile de France

Les 13 et 14 octobre

Les 8 et 9 décembre

Assemblée Générale

Week-end visite des villages décorés de l'Orne



Camping Car Club Normand

Les 3 et 4 novembre

Assemblée Générale (lieu à préciser)



Camping Car Club Nord Picardie

Du 1^{er} au 6 octobre

Bretagne Sud

Du 8 au 9 novembre

Sortie Harengs à Berck-sur-Mer (62) chez Mireille

Du 16 au 18 novembre

Sortie Téléthon-Beaujolais à Albert (80)

Prévisions 2019

Du 25 au 28 janvier

Sortie Galette à Tournai en Belgique

Du 5 au 18 avril

Assemblée Générale à Grenay (62)

Du 11 au 20 avril

Circuit vélo au Pays Bas



Camping Car Club Provence Côte d'Azur

Octobre

Etang de Thau, musée, découverte des parcs en bateau à Bouzigues (34)

Du 26 au 29 octobre

Loto à Pignans (83)



Camping Car Club Rhône-Alpes

Du 5 au 7 octobre

Assemblée Générale à Autun (71)

Du 8 au 12 octobre

Prolongations dans la Bourgogne du sud et du nord

Du 6 au 10 décembre

La Fête des Lumières à Lyon (69)



Camping Car Club Sud-Ouest

Du 19 au 21 octobre

Assemblée Générale à Marcillac (33)

Du 10 au 12 novembre

Fête des volailles à St Sever (40)

Du 7 au 9 décembre

La ronde des crèches dans le Gers (32)

Les 31 déc. et 1^{er} janvier

Réveillon (lieu à définir)



Club DETHLEFFS France

Du 8 au 19 octobre

Autour de l'Assemblée Générale : au carrefour de la Haute-Loire, de la Lozère et de l'Ardèche

Prévisions 2019

Du 29 mai au 7 juin

Le Morvan, région de traditions : des Helvètes aux Poules d'eau

Du 26 juin au 4 juillet

Randonnée détente : De Dinard à Rennes, le long du canal

Du 2 au 12 septembre

L'Alsace du Nord et son histoire

Du 7 au 18 octobre

Autour de l'Assemblée Générale : « Inter Iles », en Charente Maritime



ITINEO Le Club

Début octobre

Assemblée Générale à Plaintel (22)



Sud MotorHome

**Octobre
À l'étude**

Assemblée Générale à Villecomtal (12) suivie de la prolongation
Sortie au Delta de l'Ebro (Espagne)



Union des Camping Caristes de France

En 2018, vous pourrez rencontrer les membres du bureau de l'UCCF aux manifestations suivantes :

Du 29 sept. au 7 octobre

Sur le stand de la FFACCC au Salon VDL du Bourget (93)

Du 9 au 13 novembre

Au Forum des voyages à Avoine (37)

SORTIES 2018 OUVERTES A TOUS LES CLUBS

Toutes ces sorties sont proposées à tous les clubs de la FFACCC et ensuite chaque club propose ces sorties à leurs adhérents conformément aux réglementations liées à l'immatriculation voyages et séjours de la FFACCC et pour pouvoir participer, il faut être membre de la FFACCC

Du 29 sept. au 7 octobre

Salon des véhicules de loisirs au Bourget (93) (FFACCC)

Du 14 au 20 octobre

Route des saveurs et senteurs (CCC Digne les Bains 04)

Du 9 au 13 novembre

Le Forum des voyages à Avoine (37) (UCCF)

Du 19 au 25 novembre

Stage de danse à La Ravoire (73) (3CAMB)

Du 30 déc. au 1^{er} janvier

Réveillon Saint Sylvestre (AOCC)

Prévisions 2019

Février/Mars

Séjour à Agay (83) (CCC EST)

Du 9 au 11 avril

CA de printemps de la FFACCC à Berck sur mer

Du 11 au 16 avril

Festival des cerfs volants à Berck sur mer (CCCNP)

Les 13 et 14 avril

Idée de sortie à Peyrolles (CCC Digne les Bains 04)

Du 28 mai au 28 juin

Tour de France des lieux insolites (ACCAP)

Du 12 au 24 juin

Armada (CCCNP)

NB : Toutes ces indications concernant ces sorties ont été, soit transmises par les clubs, soit relevées sur les revues . Elles peuvent subir des modifications. Il est donc suggéré de se renseigner auprès des responsables des clubs concernés pour plus amples renseignements. Vous trouverez les programmes et les bulletins d'inscriptions sur le site internet de la FFACCC : www.ffaccc.fr ou sur le site du club organisateur.